

L'affaire de la MNEF provoque des polémiques jusqu'à l'intérieur de la majorité

L'AFFAIRE de la MNEF n'en finit pas de bousculer le gouvernement. Après la démission de Dominique Strauss-Kahn puis l'algare entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, la majorité « plurielle » s'est fissurée. Maxime Gremetz, député communiste de la Somme, a assuré, jeudi 4 novembre, que l'on n'est « pas au bout de l'affaire » et que « beaucoup de mises en examen vont tomber », citant les noms de Jean-Christophe Cambadélis, numéro 2 du PS, Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris et Julien Dray, député de l'Essonne. Désavoué par la direction communiste, M. Gremetz s'est rétracté. Mais cette incartade ne contribue pas à réduire les turbulences qui secouent le gouvernement.

Lire pages 8 et 9,
l'éditorial page 17 et la chronique
de Pierre Georges page 36

Le pape en Inde

LE PAPE a commencé, vendredi 5 novembre, une visite de trois jours en Inde, dans une ambiance tendue. Son arrivée a été précédée par une campagne hostile des extrémistes hindous et par de nouvelles violences exercées contre les minorités chrétiennes. Jean Paul II sera reçu à New Delhi avec les honneurs dus normalement à un chef d'Etat, mais les autorités ne respectent que le strict protocole. Pour éviter des incidents, le gouvernement a ordonné des mesures de sécurité exceptionnelles et demandé à la télévision de ne pas retransmettre en direct la messe que le pape doit célébrer, dimanche, au stade Nehru, en présence de dizaines de milliers de fidèles.

Lire page 2

L'Australie vote sur la république



ELIZABETH II

LES AUSTRALIENS votent, samedi 6 novembre, pour ou contre l'instauration d'une république. Un vote favorable entraînerait le remplacement d'Elizabeth II d'Angleterre à la tête de l'Etat australien - fonction parfaitement symbolique - par un président élu aux deux tiers des voix du Parlement.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

L'Europe de la croissance

- La Banque centrale européenne a relevé ses taux directeurs d'un demi-point
- Cette décision est un signe de confiance dans la croissance
- Wim Duisenberg parle de « risques d'inflation »

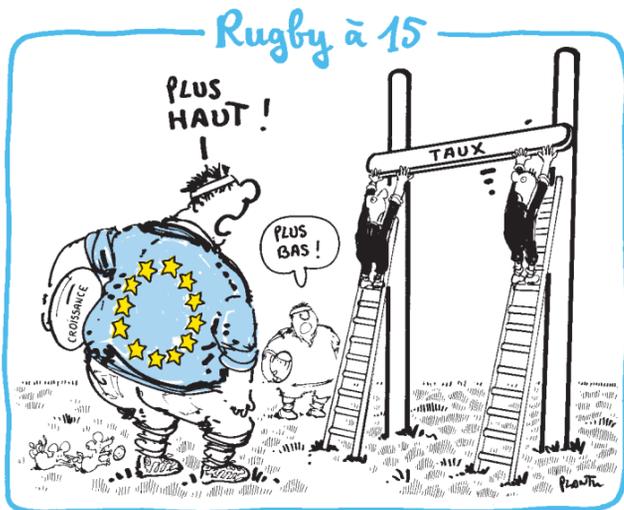
LA DÉCISION de la Banque centrale européenne (BCE), jeudi, de relever ses taux a été accueillie, vendredi 5 novembre, comme un signe de confiance dans la solidité de la croissance sur le continent. Il

s'agit de la première hausse décidée par la BCE depuis le lancement de l'euro. Réuni à Francfort, le Conseil des gouverneurs, instance suprême de l'institut d'émission européen, a annoncé une

hausse d'un demi-point (de 2,5 à 3 %) de ses taux directeurs. Il a ainsi annulé la baisse - de 0,5 point du principal taux directeur - du 8 avril, qu'il avait justifiée à l'époque par la nécessité de stimuler une croissance jugée encore hésitante. La hausse de jeudi, qu'une Allemagne en phase de faible reprise ne souhaitait pas aussi vite, a, cependant, été accueillie avec sérénité à Berlin. A Paris, le nouveau ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter, y a vu « un acte de confiance dans la croissance européenne ». Les marchés financiers ont bien perçu cette décision.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a évoqué des « risques » d'inflation pour justifier la hausse. Il a cité la croissance de la masse monétaire, celle des tarifs pétroliers, et enfin, çà et là, des menaces sectorielles. Les observateurs voient dans cette hausse un geste qui établirait la maturité et l'indépendance de la BCE.

Lire pages 20 et 21



Le Monde RUGBY 1999



L'ÉQUIPE de France de rugby jouera, samedi 6 novembre, la finale de la Coupe du monde de rugby contre l'Australie au Millennium Stadium de Cardiff. Depuis leur historique victoire contre les All Blacks en demi-finales, les Bleus croient en leurs chances de remporter la coupe Webb Ellis. Mais les Wallabies, meilleurs défenseurs de la compétition, restent les favoris. Dans le match pour la troisième place, les Blacks ont subi, jeudi 4 novembre, un nouveau revers, contre l'Afrique du Sud (18-22).

Notre cahier spécial de 10 pages

Tchéchénie : l'honneur perdu du Conseil de l'Europe

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Cette fois, on y croyait. Le Conseil de l'Europe allait être, enfin, à la hauteur de sa mission première : la défense des droits de l'homme et la promotion de la démocratie. Le pronostic était d'autant plus plausible que l'institution de Strasbourg devait faire oublier, pensait-on naïvement dans les couloirs du Palais de l'Europe, qu'elle avait accepté l'adhésion de la Russie en février 1996, au plus fort de la première guerre en Tchétchénie. Erreur. La commission parlementaire permanente du Conseil a pris fait et cause pour Moscou, jeudi 4 novembre.

Pourtant, une première résolution, rédigée par la commission des droits de l'homme, voulait condamner « le recours aveugle et disproportionné à la force des autorités militaires russes ». Sous la houlette du libéral suisse Ernst Mühlemann, réputé russophile, la commission politique se saisissait alors du dossier et libellait un texte à l'opposé du précédent. Du coup, étaient dénoncés « tous les

actes terroristes à l'intérieur et à l'extérieur du territoire tchéchène et les violations des droits de l'homme résultant de l'application de la « charia » [loi islamique] ainsi que les prises d'otages ». Le projet de résolution lançait tout de même un appel à la Russie pour qu'elle « évite des attaques militaires contre la population civile ».

Seuls deux députés, un Turc et un Letton, ont tenté d'introduire aussi dans le débat la discussion du texte de la commission des droits de l'homme. M. Mühlemann les a aussitôt renvoyés dans leur camp en expliquant que sa résolution avait fait l'unanimité au sein de la commission politique. « Personne n'a voulu modifier quelque chose, même pas les parlementaires russes qui l'ont trouvé équilibrée », a précisé le représentant suisse.

La parole était donnée à Aleksandre Avdeev, vice-ministre russe des affaires étrangères, invité à « enrichir » les travaux de la commission permanente. Poursuivant l'offensive médiatique de Moscou (Le Monde du 4 novembre), M. Avdeev a décrit à l'envi « les atrocités des bandes tchéchènes », concédant

des « bavures » commises par les forces de son pays parce que « les armes de précision, qui équipent l'armée russe, n'étaient pas aussi précises qu'on le croyait, et frappaient certes les bandits mais pas seulement les bandits... ». Au bout du compte, les parlementaires de la commission permanente ont adopté sans coup férir la résolution Mühlemann.

Pendant ce temps, Akhiad Idigov, président de la commission des affaires étrangères du Parlement tchéchène, tenait une conférence de presse, quelques salles plus loin. Il dénonçait « l'agression militaire russe » et le texte du Conseil de l'Europe, « qui est fait pour ne pas contrarier la Russie ». Le Comité des ministres a également évoqué, le même jour, la crise tchéchène, mais sans qu'aucune trace n'apparaisse dans le communiqué final. Halldor Asgrimsson, ministre islandais des affaires étrangères et président en exercice du Conseil de l'Europe, s'est déclaré « raisonnablement satisfait par les explications de M. Avdeev quant à une solution politique ».

Marcel Scotto



CINÉMA La violence et l'ignorance

Une secte qui fabrique du savon avec de la graisse humaine : *Fight Club*, le film de David Fincher, trente-sept ans, fait polémique aux Etats-Unis sur la violence au cinéma. Quant au réalisateur, dont la production est autorisée aux moins de dix-sept ans accompagnés par leurs parents, il explique au Monde : « J'ignorais que les nazis avaient de telles pratiques. Je ne connais rien de cet épisode. » p. 32

Les états d'âme du géant américain

INSIDIEUSEMENT, le doute s'était insinué au printemps, au lendemain d'une victoire sans gloire au Kosovo. Ressurgi de façon cinglante il y a deux semaines avec le fiasco du CTBT (Comprehensive Test Ban Treaty), le traité d'interdiction des essais nucléaires rejeté par le Congrès américain, il hante à nouveau les esprits des stratèges de la politique extérieure des Etats-Unis à l'approche du dixième anniversaire de l'effondrement du bloc communiste.

Que faire de la superpuissance américaine ? Quel rôle y a-t-il pour les Etats-Unis dans un monde qu'ils dominent désormais de toute leur supériorité militaire, économique, financière, technologique et culturelle ? Empêtré dans sa puissance, orphelin de la guerre froide, le géant américain a des états d'âme. Il se sent incompris, mal aimé.

La guerre du Kosovo, qui a révélé au grand jour le décalage militaire et technologique entre les forces américaines et celles des alliés européens, lui a laissé un goût amer : la guerre a été gagnée sans qu'un seul pilote américain ne laissât

sa peau au combat et le reste du monde, témoin des désastres humanitaires sur le terrain, lui en a pratiquement fait reproche. Dès la fin du conflit, des voix se sont élevées au sein même de l'establishment de la politique étrangère américaine pour s'inquiéter de l'image que renvoyait ce résultat : celle d'un pays invincible, capable d'aller jouer les redresseurs de tort n'importe où, sans craindre d'en subir la moindre conséquence. La puissance américaine, a-t-on alors réalisé, est une arme à double tranchant : elle permet de résoudre des conflits, mais elle permet aussi de se faire haïr.

Cherchant à reprendre l'initiative en politique intérieure après le refus de la majorité républicaine au Sénat de ratifier le CTBT, le conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, Samuel « Sandy » Berger, a ouvert le débat par un long discours prononcé, en octobre, à New York, devant le Council on Foreign Relations.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 17



HISTOIRE 1989 : la chute du mur de Berlin

5. Le rêve d'une RDA démocratique

Le 4 novembre 1989, plus d'un million de personnes manifestent dans Berlin-Est. On ne songe pas au mur. On rêve, ce jour-là, d'une RDA démocratique. p. 14 et 15

International	2	Communication	22
France	8	Tableau de bord	23
Société	10	Aujourd'hui	26
Régions	13	Météorologie	31
Horizons	14	Jeux	31
Carnet	18	Culture	32
Abonnements	18	Guide culturel	34
Entreprises	20	Radio-Télévision	35

Texte libre.

The Economist



M 0147 - 1106 - 7,50 F

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 6 NOVEMBRE 1999

INDE Jean Paul II commence, vendredi 5 novembre, sa deuxième visite en Inde. Son arrivée a été précédée par une campagne hostile des extrémistes hindous et par des violences

contre les chrétiens. Le gouvernement indien a dû intervenir. ● JEAN PAUL II rendra publique, samedi, dans la cathédrale de New Delhi, l'exhortation apostolique

« L'Eglise en Asie », document de conclusion du synode des évêques qui avait eu lieu à Rome en avril-mai 1998. ● LE PAPE traitera dans ce texte des difficultés du christianisme dans

l'ensemble de l'Asie. L'Eglise catholique rêve en effet de s'ouvrir une « nouvelle frontière », asiatique, tentant de reprendre pied notamment en Chine et au Vietnam. ● LE CHEF DE

l'EGLISE catholique s'envolera lundi pour la Géorgie, où il sera reçu pour la première fois à Tbilissi par le président Chevardnadze et le patriarche Iliia II, chef de l'Eglise orthodoxe.

Le pape tente d'ouvrir à son Eglise une nouvelle frontière asiatique

Jean Paul II arrive, vendredi 5 novembre, en Inde pour trois jours, dans une ambiance tendue, troublée par une campagne hostile à sa visite menée par des extrémistes hindous. Les violences contre les minorités chrétiennes se sont multipliées ces derniers mois

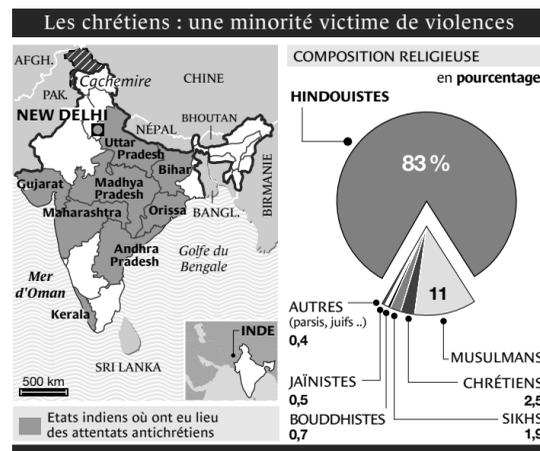
NEW DELHI

de notre correspondant

Le pape Jean Paul II sera reçu avec tous les honneurs dus à son rang de chef d'Etat et de chef religieux, mais c'est dans une ambiance tendue et troublée par une violente campagne antichrétienne menée par les extrémistes hindous que se déroule cette deuxième visite du pape en Inde du vendredi 5 au dimanche 7 novembre.

Dirigé par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien), le gouvernement a dû intervenir pour tenter de calmer ses propres amis du Sangh Parivar, la « sainte famille hindoue », qui ont multiplié les manifestations d'hostilité à la venue du pape. Inquiet des retombées négatives, le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, comme le puissant ministre de l'intérieur, Lal Krishna Advani ont dû faire preuve de beaucoup de persuasion. Pour plus de sûreté, quelques extrémistes du Shiv Sena ont été mis en prison. M. Advani est intervenu au Parlement pour affirmer que le pape était « un invité révérend du pays », que « le gouvernement condamne le fait de brûler son effigie et désapprouve les manifestations d'hostilité à sa venue ».

Depuis l'arrivée au pouvoir du BJP, en mars 1998, la communauté chrétienne indienne est l'objet d'attaques répétées qui ont culminé en novembre de la même année avec l'assassinat d'un missionnaire australien et de ses deux jeunes fils, brûlés vifs. Depuis, un autre prêtre a été tué dans la même région ; les coupables n'ont pas été arrêtés. Dans l'immense majorité



des cas, ces violences se sont produites dans les zones tribales où les chrétiens constituent des « poches » plus ou moins importantes.

Les extrémistes hindous hostiles à la visite du pape ont concentré leurs attaques sur leur thème traditionnel : le danger que fait courir, selon eux, à la communauté hindoue (83 % du milliard d'Indiens), les conversions au christianisme. « Le prosélytisme des chrétiens crée beaucoup de complications ici », affirme ainsi M. Sudarshan, secrétaire général du RSS – le corps des volontaires nationaux en tête de la mouvance hindoue. Ce thème, récurrent, ne repose pas sur des faits, puisque la communauté chré-

tienne est globalement en diminution. Mais il donne lieu chez les extrémistes hindous, qui demandent au gouvernement d'interdire les conversions, à de nombreuses interprétations qui sous-tendent toutes le même sentiment : les chrétiens, comme les musulmans d'ailleurs, ne sont pas de vrais indiens.

« PRÉOCCUPATION POLITIQUE »

« Quand vous convertissez des segments de population, vous créez chez ces gens un esprit tourné vers l'Occident », affirme M. Sudarshan, qui ne craint pas d'ajouter : « Plus les gens sont convertis, plus la revendication sécessionniste est forte. » Le responsable du RSS fait allusion

aux Etats du nord-est de l'Inde, à forte majorité chrétienne, où des guérillas séparatistes, à base ethnique, se battent depuis de longues années. « Nous attendons du pape qu'il affirme ne pas croire à la conversion », ajoute M. Sudarshan.

« Le droit à la conversion est reconnu par la Constitution indienne, qui affirme la liberté de prêcher, de pratiquer, de propager sa religion », affirme l'archevêque de Delhi, Mgr Alan de Lastic. « Parler de conversion forcée est un non-sens », ajoute-t-il, précisant que « cette accusation fantaisiste recouvre une préoccupation politique ». Derrière la lutte engagée sous prétexte religieux par les organisations hindoues dans les zones tribales se cache en effet la volonté d'acquiescer le vote d'une communauté qui constitue 8 % de la population indienne. Si l'on en juge par les résultats des dernières élections, les attaques contre les chrétiens tribaux du Gujarat ont donné des résultats puisque les six sièges des districts concernés sont passés au BJP. Il ne fait pas de doute, non plus, que les extrémistes hindous ne voient pas d'un bon œil l'éducation des tribaux ; ils craignent que ceux-ci revendiquent alors des droits qu'ils n'ont pas dans le système hindou de caste.

Les extrémistes hindous ont aussi exigé du pape des « excuses » pour le mal fait au temps de l'inquisition par les Portugais de Goa à la communauté hindoue. La marche entreprise de Goa à Delhi sous la bannière du VHP (Conseil mondial hindou) s'est terminée jeudi 4 novembre à Delhi aux cris

de : « Pape Jean Paul, allez-vous en, allez-vous en ! » « Les conversions religieuses sont assimilables à des viols. Elles ne peuvent être tolérées ! », s'est exclamé, devant un petit groupe de fidèles, M. B. L. Sharma, ancien député du

indiennes. « Le gouvernement indien, laïc, est seulement engagé dans l'organisation de manifestations étatiques », a expliqué le ministre des affaires étrangères ; le gouvernement aurait également conseillé à la télévision nationale d'éviter de

Le programme de la visite

Le pape devait être accueilli, vendredi 5 novembre, à l'aéroport de New Delhi par le ministre des affaires étrangères. Suivant le protocole indien, ce n'est que samedi qu'il sera officiellement reçu par le président K. R. Narayanan. Jean Paul II s'entretiendra aussi avec le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, et le vice-président, Krishan Kant. Samedi après-midi, en compagnie de plus de 200 archevêques et évêques d'Asie, le pape livrera les conclusions du Synode des Eglises d'Asie, à la cathédrale de New Delhi. Le seul événement public sera la messe au stade Nehru que dira Jean Paul II dimanche, en présence d'environ 70 000 personnes. Puis le pape recevra huit dignitaires religieux, représentants les Hindous, les Musulmans, les Sikhs, les Jains, les Bouddhistes, les Juifs, les Parsis et les Bahais. De très importantes mesures de sécurité ont été prises pour cette visite. La plupart des itinéraires empruntés par le pape seront fermés à la circulation. – (Corresp.)

BJP) Si les extrémistes hindous sont peu nombreux, leurs voix se font néanmoins beaucoup entendre, et les responsables chrétiens s'inquiètent des effets de leur campagne au sein de la couche la plus défavorisée de la population, qui n'a pas les moyens de faire la distinction entre une propagande mensongère, grossière, et la réalité.

Conséquence de cette campagne du Sangh Parivar : le gouvernement a demandé au vice-président de la Fédération, Krishan Kant, de s'abstenir de participer à la rencontre entre le pape et les chefs religieux des autres communautés

diffuser en direct la messe que le pape célébrera dimanche. Pris entre sa fidélité aux convictions de sa famille hindoue qu'il représente politiquement et ses obligations internationales vis-à-vis d'un homme reconnu à la fois comme chef d'Etat et chef d'une communauté de plus d'un milliard de fidèles, le gouvernement BJP a donc choisi de s'en tenir au strict minimum de ses obligations protocolaires, manquant ainsi l'occasion de dire aux minorités qu'elles sont bien une partie intégrante du pays.

Françoise Chipaux

La mosaïque religieuse de l'Asie

● **Hindouisme.** Religion de 83 % des habitants de l'Inde, elle compte environ 30 millions de pratiquants dans d'autres pays (11 % de la population mondiale).
● **Bouddhisme.** Très minoritaire en Inde (0,7 %), le bouddhisme s'est surtout répandu en Chine, au Japon, en Thaïlande, en Birmanie, au Sri Lanka, etc. Il compte environ 350 millions d'adeptes (5 % de la population mondiale).
● **Sikhisme.** Surtout présent au Pendjab, au nord-ouest de l'Inde, il se prétend un monothéisme au confluent de l'islam et de l'hindouisme, opposé au système des castes.
● **Islam.** Le tiers des musulmans dans le monde (un milliard de fidèles) se trouvent en Asie,

notamment en Indonésie, au Pakistan, au Bangladesh.
● **Christianisme.** Les Eglises protestantes représenteraient 30 millions de fidèles, surtout en Chine (6 millions), en Inde (8 millions) et en Indonésie (près de 8 millions). Quant à l'Eglise catholique, elle en compte 93 millions, soit 2,8 % seulement de la population de l'Asie. Elle est présente aux Philippines (83 %), seul pays à majorité catholique du continent avec le Timor-oriental, puis au Vietnam (7 millions), en Inde (1,8 million), à Taïwan, en Corée du sud, etc. Notons encore le **confucianisme**, dont les fidèles seraient de 150 à 300 millions (surtout en Chine), le **taoïsme** (35 à 55 millions, également en Chine), le **shintôïsme** (avec 70 millions d'adeptes (au Japon) et le **jainisme**, qui est la plus ancienne des religions de l'Inde.

Les difficiles tentatives de retour de l'Eglise catholique

Le pape a choisi l'Inde pour remettre aux Eglises d'Asie l'exhortation apostolique qui suit traditionnellement tout synode épiscopal. Le premier synode catholique de

ANALYSE

Les invitations au dialogue ayant échoué, la porte de la Chine reste fermée

L'Asie avait réuni au Vatican, du 19 avril au 14 mai 1998, trois cents évêques de tout le continent. L'Inde a été retenue faute de mieux, pourrait-on dire. Non seulement à cause de l'actuel climat de violences antichrétiennes, mais surtout parce que les diplomates du Vatican ont long-

temps espéré que le pape puisse se rendre dans deux pays d'Asie qu'il n'a encore jamais visités : le Vietnam et Hongkong. Ce qui, après des décennies d'immobilisme, aurait signifié un spectaculaire retour du Vatican dans le deuxième pays catholique du continent – le Vietnam (après les Philippines) – et aux portes de la Chine. Les négociations ont échoué, mais c'est bien d'une nouvelle frontière asiatique dont rêvent le pape et l'Eglise catholique.

Le Vietnam compte 7 millions de catholiques sur 77 millions d'habitants. C'est l'un des derniers pays au monde (avec la Chine et l'Arabie saoudite) à ne pas avoir de relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Celles-ci ont été rompues en 1954. Si, chaque année, une déléga-

tion vaticane est reçue à Hanoï, la normalisation et une visite du pape au Vietnam restent des perspectives lointaines. Le Vatican exige comme préalable un desserrement de la contrainte qui pèse sur les Eglises. En effet, les cultes restent surveillés. Les ordinations de prêtres font toujours l'objet d'un *numerus clausus* (alors que six séminaires ont été réouverts depuis 1990). Les nominations d'évêques sont toujours précédées de longues tractations entre Rome et Hanoï.

Plus laborieuse encore est la partie engagée avec Pékin. Evêque « officiel » (nommé par le régime) de Shanghai, Mgr Aloysius Jin Luxian – réputé pour faire « passer » les messages – avait déclaré en Italie, au début de l'année, qu'un voyage de Jean Paul II à Hongkong pouvait être sérieusement envisagé. Ce qui aurait été considéré comme un premier pas du pape en Chine. Mais les invitations au dialogue sont restées sans suite.

L'ORIGINE DE LA RUPTURE

Pékin exige toujours que le Vatican rompe ses relations avec Taïwan et – à propos des droits de l'homme et de la liberté religieuse – cesse de s'ingérer « dans les affaires intérieures chinoises ». Pour sa part, le Vatican se dit prêt à déménager à Pékin sa nonciature apostolique qui se trouve à Taïwan. Depuis 1949 et l'établissement de la Chine populaire, la nonciature a été successivement transférée à Nankin, à Hongkong, à Taïwan. Pour le Vatican, il ne s'agirait pas d'interrompre ses relations avec Taïwan, mais de faire revenir la nonciature à Pékin où elle se trouvait autrefois.

Les autorités chinoises ne saisissent pas ces perches. Elles redoutent de perdre le monopole des nominations d'évêques que Pékin s'est attribué en créant l'Association patriotique des catholiques de Chine, instrument de contrôle de l'Eglise et de sélection de ses responsables. La nomination en 1957 du premier évêque de cette association avait été à l'origine de la rupture. Mais une bonne moitié des catholiques chinois, avec leurs prêtres et leurs évêques, refusent de se soumettre à l'Association pa-

triotique, afin de rester fidèles au pape. Ces clandestins de l'« Eglise du silence » – évalués à huit millions – subissent une répression ininterrompue.

Deux évêques de la région du Hebei, Mgr Jacques Su Zhemin et Mgr François An Shuxin, ainsi que plusieurs de leurs prêtres, sont en prison depuis des années. Des attaques sont régulièrement commises contre des églises, notamment dans la province de Fujian, sous prétexte qu'elles sont fréquentées par des prêtres et des fidèles « clandestins ». Même chez les évêques « officiels », beaucoup affirment publiquement leur fidélité au pape et sont même considérés comme légitimes par le Vatican.

La porte de la Chine reste fermée au pape. En rendant publiques en Inde les conclusions du synode d'Asie, Jean Paul II évoquera les menaces qui pèsent sur les libertés religieuses dans ce continent. Au synode, les évêques de Hongkong et de Taïwan avaient témoigné de la progression du christianisme en Chine et des persécutions subies par les clandestins. Les minorités chrétiennes du Japon et de Corée du Sud jouissent d'une liberté quasi-totale, mais la contrainte est sévère – outre le Vietnam – au Népal, en Birmanie, au Pakistan où un évêque s'est suicidé, en mai 1998, pour riposter à une législation contre le blasphème, dirigée contre les chrétiens.

Afin d'éviter toute provocation, le message final du synode asiatique était resté muet sur la situation des chrétiens de Chine, du Timor, du Vietnam, sur l'intégrisme islamique au Pakistan, sur la répression en Indonésie ou au Tibet. Et avant son arrivée à Delhi, on pouvait encore se demander si le pape serait plus libre de traiter de ces tensions, dans un continent où les secousses politiques et économiques se conjuguent à une sécularisation hâtive et massive ; où une vieille tradition de tolérance est violée non seulement par des régimes marxistes, mais aussi par les extrémistes à l'œuvre dans l'islam et l'hindouisme.

Henri Tincq



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Gamme Polo Carat

Tarif exceptionnel à partir de **89 900 F***

13 705 17 €



Sièges avant sport chauffants, volant et pommeau gainés de cuir, jantes en alliage léger, climatisation, sellerie en cuir, ABS, double Airbag avant... en série.

Polo Carat 

*Tarif exceptionnel de la série limitée Polo Carat 1.6, 3 portes, AM 2000, hors options, dans la limite des stocks disponibles. Version présentée : Polo Carat 16V, AM 2000, tarif (hors options) au 17.09.99 : 107 900 F (16 449,25 euros).

L'Australie, divisée, s'interroge sur un modèle de république

Les électeurs se prononcent samedi 6 novembre par référendum

Les Australiens sont invités à se prononcer, samedi 6 novembre, par référendum, sur l'adoption d'un statut constitutionnel de république et la place des popu-

lations aborigènes. Le modèle de république qui leur est proposé suscite des clivages qui transcendent les partis politiques et les références classiques.

SYDNEY

de notre envoyée spéciale

Samedi 6 novembre, les Australiens vont devoir – littéralement puisque le vote est obligatoire – répondre par référendum à deux questions symboliques et historiques. La première porte sur l'adoption d'un statut constitutionnel de république, la seconde sur l'ajout à la Constitution d'un préambule qui ferait référence, en particulier, aux populations australiennes aborigènes. Des deux débats, c'est celui sur la république qui mobilise le plus l'attention. Un vote pour le « oui », qui doit être sanctionné par la majorité des électeurs, dans la majorité des Etats (soit quatre des six Etats australiens) établirait « la fédération australienne en tant que république, dans laquelle la reine et son représentant en Australie, le gouverneur général, seraient remplacés par un président, élu aux deux tiers du Parlement ».

LOGIQUE DE L'HISTOIRE

Une victoire du « non » laisserait simplement telle quelle l'actuelle monarchie constitutionnelle. Alors que les « *citadins éduqués* » et la presse dans son immense majorité semblent considérer que l'évolution de l'Australie vers une république est inscrite dans la logique de l'histoire australienne, les derniers sondages indiquent que, après une campagne virulente menée par les deux camps – celui du « oui » et celui du « non », eux-mêmes divisés en factions rivales... –, les Australiens vont sans doute préférer le statu quo, et voter donc « non » à la république.

« Les Australiens n'aiment pas qu'on touche à leur Constitution, ni qu'on la bricole. Elle nous a magnifiquement servi jusqu'à présent. Que demander de plus ? », interroge l'un des avocats les plus extravagants du mouvement monarchiste, Bruce Ruxton, ancien président national des anciens combattants, qui ajoute que ce sont « les *crâneurs de Sydney* qui ont lancé tout le débat ». L'argument le plus puissant des partisans du « non » aura sans doute été le vieil adage : « *Pas besoin de réparer ce qui n'est pas cassé.* » Cette idée simpliste semble avoir été porteuse auprès d'un électorat un peu perplexe, face à ce double référendum et aux débats qui l'accompagnent.

Les électeurs se sont toujours montrés rebelles aux changements puisque, depuis 1901, sur 42 propositions de modifications constitutionnelles présentées aux Australiens, 34 ont été rejetées. C'est en outre la première fois qu'un gouvernement lance une consultation que le premier ministre invite à rejeter... Si la question avait simplement été de savoir si les Australiens sont favorables, ou pas, à une république et à un chef de l'Etat résidant



en Australie et de nationalité australienne (plutôt que britannique), la réponse aurait probablement été positive.

L'idée, fortement promue par l'ancien premier ministre travailliste Paul Keating (1991-1996), est latente depuis des années et particulièrement depuis la tenue d'une Convention nationale sur la république, en février 1998. Mais le référendum du 6 novembre propose non pas l'adoption de la république, comme concept, mais d'un modèle particulier de république – avec un président élu par les deux tiers du Parlement australien – qui ne plaît pas à grand monde. On est ainsi dans une situation des plus paradoxales, où ce sont les républicains jusqu'au-boutistes, partisans d'un président élu au suffrage universel, qui sont devenus les plus fervents avocats du « non ».

Ainsi, la question de la répu-

La reine n'est pas australienne

Depuis la création de la Fédération en 1901, qui réunit six anciennes colonies britanniques, le chef de l'Etat est officiellement le monarque britannique, en l'occurrence la reine Elizabeth II. L'Australie a ainsi la particularité d'avoir une reine qui ne soit pas de nationalité australienne. La reine est représentée par un gouverneur général, qu'elle nomme sur suggestion du premier ministre et dont les pouvoirs sont relativement étendus même si, dans la pratique, il n'agit que sur recommandation du premier ministre. Une seule et unique fois dans l'histoire du pays, en 1975, un gouverneur général a fait chuter un gouvernement. Aujourd'hui la famille royale n'exerce plus dans la population la même fascination qu'il y a vingt ans. – (Corresp.)

Florence de Changy

Le président indonésien n'exclut plus une consultation sur l'avenir d'Atjeh

Gus Dur, qui a pris l'exemple du Timor-Oriental pour expliquer ce revirement, n'a toutefois avancé aucune date pour organiser un référendum sur le statut de cette province du nord de Sumatra

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« C'est leur droit. Dans la mesure où nous l'avons fait pour le Timor-Oriental, pourquoi ne pas l'envisager à Atjeh ? », a lâché, jeudi 4 novembre, le nouveau président indonésien à propos d'un référendum sur le statut de la province troublée du nord de Sumatra où, en l'espace d'une dizaine d'années, les affrontements entre indépendantistes et forces de l'ordre ont fait plus de deux mille victimes. Ce revirement de la part d'Abdurrahman Wahid, qui s'était encore prononcé contre une consultation des Atjehnaïses le 1^{er} novembre, est toutefois assorti de quelques précautions. Il s'agit d'entériner le « principe d'un référendum » dont les conditions, les termes et la date sont encore loin d'être définis. L'idée, toutefois, est lancée.

Peuplée de plus de quatre millions d'habitants, à l'extrémité septentrionale de la grande île de Sumatra, Atjeh s'est islamisée dès le XIII^e siècle. Cet ancien sultanat de musulmans dévots a longtemps résisté à l'occupation hollandaise et des rébellions ont émaillé son histoire depuis l'indépendance de l'Indonésie. La crise actuelle y a été nourrie par la brutalité de la répression militaire, un fort sentiment d'injustice et l'exploitation, au seul profit du gouvernement central, des richesses minières de la province. Beaucoup d'Atjehnaïses en sont parvenus à la conclusion que la seule issue possible est l'indépendance.

Gus Dur, nom familier du nouveau président, tente donc de retourner la vapeur. Il a ordonné à son gouvernement d'engager des discussions avec Atjeh Merdeka (Atjeh libre), insurrection armée qui se bat pour l'indépendance. Lors de sa prise de fonctions jeudi, l'amiral Widodo Adisutjipto, nouveau commandant en chef des forces armées, a annoncé que les retraits des renforts de troupes envoyées à Atjeh depuis mai s'amorceraient ce mois-ci.

Contrairement à son prédécesseur B. J. Habibie, qui avait pris seul l'initiative d'un référendum au Timor-Oriental en janvier, le président indonésien, élu le 20 octobre, semble s'être assuré le soutien de la direction de l'armée avant de lancer l'idée d'un référendum. Dans le cadre d'un large remaniement, un officier atjehnaïse, le général de division Fahrul Razi, a été promu commandant en second des forces armées. Comme l'amiral Widodo et le chef de l'Etat, il ne fait plus de l'« *approche sécuritaire* » la priorité.

Se réservant une marge de manœuvre, Gus Dur estime qu'un référendum sur l'avenir d'Atjeh doit être le fruit d'un consensus national. Les Atjehnaïses ont le droit de se prononcer, a déclaré jeudi Alwi Shihab, nouveau ministre des affaires étrangères, tout en ajoutant : « *Le principe et l'esprit sont là, ce qui ne signifie pas qu'un référendum devrait*

avoir lieu avant des consultations avec toutes les parties impliquées, les bureaucrates et les militaires. » Il n'a pas écarté la possibilité d'une consultation nationale préalable.

Dans le cas du Timor-Oriental, l'ancien commandement militaire et les milieux politiques avaient reproché à l'ancien président B. J. Habibie d'avoir, dans les faits, offert aux populations locales le choix entre l'autonomie et la séparation. A l'époque, les militaires avaient fait valoir que le départ du Timor-Oriental serait le premier signe d'une désintégration de la République. Gus Dur s'est donc gardé de trop s'avancer, tout en estimant que ne rien faire n'est pas une solution.

Le message présidentiel – qui ne constitue pas encore une offre, a précisé le chef de la diplomatie indonésienne – s'adresse donc, en premier lieu, à Atjeh, où cinquante mille personnes ont encore manifesté, jeudi, en faveur de l'indépendance, à Sigli, une ville de vingt mille habitants située à une centaine de kilomètres du chef-lieu de la province. Au même moment, des parlementaires atjehnaïses ont menacé, à Djakarta, d'organiser eux-mêmes un référendum si le gouvernement n'y procédait pas dans un délai d'un mois.

Avant de s'en voler samedi pour une tournée dans les pays de la région, le président a donc engagé le pari risqué d'amener les Atjehnaïses à accepter une large autonomie au sein de la République indonésienne. En effet, une bonne majorité du Parlement de Djakarta, dont l'assentiment est indispensable, demeure fermement hostile à l'indépendance de cette province.

Jean-Claude Pomonti

Royale indifférence chez les Windsor à Londres...

LONDRES

de notre correspondant

Une majorité relative des sujets britanniques de Sa Majesté Elizabeth II est favorable à la république, révélait un sondage publié la semaine dernière dans *The Guardian*. Etonnant ? Moins qu'il y paraît, puisque la question posée à l'habituel « échantillon représentatif » de la population ne concernait pas le Royaume-Uni mais s'énonçait ainsi : « *Pensez-vous que les Australiens devraient conserver la reine en tant que chef de leur Etat, ou bien transformer leur pays en république ?* » 40 % des interrogés ont conseillé la république, 34 % le maintien du statu quo et 26 % n'avaient aucune idée particulière sur la question. L'étonnant est là, dans le niveau relativement bas des profanes en une matière qui concerne un pays si lointain.

Un court article ici, un petit sujet par-ci par-là, comme par inadvertance et pour sourire : le peu de place accordé à l'affaire australienne par les médias britanniques est frappant et témoigne de la distance considérable qui s'est installée ces trente dernières années entre Londres et la plupart de ses anciens « dominions ». L'adhésion de la Grande-Bretagne à l'Europe en 1973, mal reçue dans de nombreuses anciennes colonies qui se sont senties soudain marginalisées par rapport à la « nation mère », a tant creusé l'écart que, dès l'année suivante, l'Australie cessait de chanter le « God Save the Queen » et composait son hymne national propre. Il y avait neuf ans déjà que le gouverneur général – le représentant de la Couronne dans les seize pays indépendants où Sa Majesté est encore aujourd'hui le chef

nominal de l'Etat – n'était plus, en Australie, choisi par Londres, mais par les autochtones. En clair, Elizabeth II n'a plus, depuis longtemps, aucun pouvoir (ses derniers privilèges d'intervention directe ont été abolis en 1986) à Canberra et si le référendum devait lui être défavorable, Sa Majesté en serait attristée mais n'en ferait sûrement pas une maladie...

TRENTE-TROIS PRÉCÉDENTS

L'exercice démocratique australien de cette fin de semaine ne concerne pas, pour Londres, l'essentiel, à savoir le Commonwealth. Cette « libre association » de cinquante-trois nations indépendantes, jadis colonies britanniques – sauf le Mozambique –, autour de Londres, n'est aucunement remise en cause par le référendum, quel que soit son résultat. Et si Canberra devait décider de se doter d'un président républicain, l'Australie se contenterait de rejoindre les trente-trois autres membres du Commonwealth qui ont fait le même choix (cinq autres sont des monarchies locales) et le monde anglo-saxon n'en continuerait pas moins de tourner.

De fait, tradition et Constitution obligent, la famille royale s'est ostensiblement abstenue de toute intervention publique dans cette campagne. Deux journaux seulement, à Londres, ont activement milité pour la chute de la maison Windsor à Canberra. Il s'agit du *Sun* et du *Daily Mail*, les deux rois de la presse de caniveau locale. Rien d'étonnant à cela puisque ces journaux appartiennent au magnat australo-américain, Rupert Murdoch.

Patrice Claude

Les Etats-Unis réforment leur loi bancaire afin de faciliter l'émergence de géants

Le Sénat et le Congrès américain ont voté, jeudi 4 novembre, une nouvelle loi qui abolit le Glass-Steagall Act de 1933. Les barrières mises après le grand krach entre les différents métiers de la finance sont levées, ouvrant la voie à une ère de fusions

La réglementation contraignante du système financier américain a été abandonnée. Le Glass-Steagall Act, qui date de 1933, vient d'être réformé jeudi 4 novembre par le Sénat et la Chambre des

représentants aux Etats-Unis. Tirant les leçons du krach de 1929, cette loi érigait des frontières étanches entre les différents métiers du secteur financier aux Etats-Unis, prémunissant les épar-

gnants contre un nouveau krach. La nouvelle loi adoptée fait tomber les barrières entre les banques, maisons de titres et compagnies d'assurances. Une ère nouvelle commence ainsi pour la fi-

nance américaine, ouvrant la voie à des « supermarchés » de la finance où le consommateur aura accès à tous les produits financiers. Cette stricte réglementation avait déjà été assouplie avec la

fusion de Citicorp et Travelers, créant un mastodonte financier. Ce mouvement de concentration, déjà bien engagé, devrait se poursuivre, les assureurs entrant un peu plus dans le paysage.

LES BARRIÈRES entre les différents métiers de la finance américaine sont tombées jeudi 4 novembre. Le Financial Services Modernisation Act, qui met fin au célèbre Glass-Steagall Act, datant de 1933, a été adopté par le Sénat, à 90 voix pour et 8 contre, et un peu plus tard par la Chambre des représentants (à 362 voix pour et 57 contre). Le président Bill Clinton devrait signer cette loi dans les tout prochains jours.

Un compromis avait été trouvé dans la nuit du 21 au 22 octobre, au terme de vives discussions, concernant les deux principaux points d'achoppement restants. *Primo*, la question de l'accès au crédit régi par le Community Reinvestment Act (CRA), qui date de 1977. Ce texte oblige les banques à prêter dans les zones défavorisées et à forte concentration de minorités, où elles préféraient des dépôts. Les démocrates affirmaient que le nouveau texte aurait supprimé le CRA, ce que la Maison Blanche refusait catégoriquement. Le républicain Phil Gramm, pré-

sident de la Commission bancaire du Sénat, avait bataillé ferme pour abolir ces dispositions.

Deuxio, la question du contrôle des établissements financiers opposait le Trésor et la Réserve fédérale (Fed), qui sont finalement tombés d'accord. La banque centrale américaine conservera le contrôle des sociétés holding coiffant plusieurs établissements, et l'assurance et l'immobilier, regroupées au sein d'entités appelées « *affiliates* », tandis que le Trésor coiffera l'activité des banques et de

leurs filiales opérant dans les métiers financiers. La Securities and Exchange Commission (SEC), homologue de la COB française, et les instances de régulation des assureurs conserveront leur pouvoir.

Le gouvernement a pesé de tout son poids dans la balance, notamment le secrétaire du Trésor Lawrence Summers. Depuis une vingtaine d'années, les lobbyistes s'évertuent à réformer ce système, en contournant de plus en plus cette réglementation jugée trop contrai-

gnante. Les dépenses des établissements financiers consacrées en 1997 et 1998 aux partis politiques, actions de lobbying, sont estimées à plus de 300 millions de dollars (285 millions d'euros), précise le Center for Responsive Politics, organisme indépendant. Le républicain Jim Leach, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, a célébré, jeudi 4 novembre, l'événement en sablant le champagne avec un gâteau décoré avec les mots « *Glass-Steagall, RIP, 1933-1999* ». M. Sum-

mers et Alan Greenspan, président de la Fed, étaient là pour trinquer.

RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS

Concrètement, cette réforme va permettre l'émergence de géants financiers. Le consommateur américain pourra s'adresser indifféremment à une banque, une maison de titres ou une compagnie d'assurances pour ouvrir et gérer son compte, acheter des produits financiers, d'assurances, ou des titres en bourse. Dans les faits, des mastodontes de la finance sont déjà nés, tels que Citigroup né le 6 avril 1988 du rapprochement Citicorp Travelers, d'un montant record de 70 milliards de dollars et qui compte quelque 100 millions de clients. Les mariages se sont multipliés en 1998, l'adage « *big is beautiful* » étant la règle. Ces mouvements ont déjà entraîné des réductions importantes d'effectifs, qui vont sans doute se poursuivre.

La question est de savoir si ce mouvement de concentration va s'accélérer. Le véritable changement

réside dans la capacité offerte aux maisons de titres et aux compagnies d'assurances d'acheter des banques. Mais les assureurs pourraient aussi être des cibles, leur capitalisation boursière étant le plus souvent bien inférieure à celle des autres établissements financiers. « *Les compagnies d'assurance-vie pourraient constituer des cibles privilégiées* », estime Thierry Dissaux, conseiller financier de l'ambassade de France à New York.

Autre mouvement attendu, sur lequel les marchés parient depuis des mois, voire des années, provoquant la montée des cours à Wall Street, celui de Chase Manhattan. La troisième banque aux Etats-Unis en total de bilan (derrière Citigroup et BankAmerica), a racheté en septembre la banque d'investissement américaine Hambrecht and Quist. Les marchés parient sur son mariage avec Merrill Lynch, la plus grosse maison de titres aux Etats-Unis. Son président David Komansky avait dès l'annonce du compromis applaudi la réforme.

Pascal Santi

Capitalisation boursière des principaux groupes financiers

- Citigroup : 147,9 milliards de dollars (près de 141 milliards d'euros).
- AIG (Assurance) : 90,3 milliards de dollars (près de 86 milliards d'euros).
- American Express : 65,7 milliards de dollars (63 milliards d'euros).
- Chase Manhattan : 65,2 milliards de dollars.
- Morgan Stanley Dean Witter : 54,1 milliards de dollars (51 milliards

- d'euros).
- BankAmerica : 50 milliards de dollars.
- First Union : 36,7 milliards de dollars (35 milliards d'euros).
- Wells Fargo : 30,8 milliards de dollars (29 milliards d'euros).
- Goldman Sachs : 29,2 milliards de dollars.
- Bank of New York : 27,6 milliards de dollars.

- Merrill Lynch : 25,6 milliards de dollars (24 milliards d'euros).
- Bank One : 24,2 milliards de dollars.
- US Bancorp : 23 milliards de dollars.
- JP Morgan : 20,2 milliards de dollars (19 milliards d'euros).
- Allstate (assurance) : 19,6 milliards de dollars.

Source : Thomson Financial First Call / Les Echos.

L'ère de « supermarchés financiers » s'ouvre

NEW YORK
de notre correspondante
Que la fête commence ! L'adoption de la loi sur la modernisation des services financiers par les deux Chambres du Congrès américain, jeudi 4 novembre, sonne le glas du très poussiéreux Glass-Steagall Act, héri-

ANALYSE

L'abolition des barrières entre métiers financiers ne se traduira pas forcément par une réduction des coûts

tage de la Dépression, et ouvre une ère nouvelle pour la finance américaine, celle des mégafusions, des superbanques et des groupes financiers universels où tous les métiers de l'argent seront rassemblés. A l'orée du XXI^e siècle, c'est une page fondamentale de l'histoire économique et financière des Etats-Unis qui vient d'être tournée.

Adopté en 1933 à l'initiative du sénateur Carter Glass, qui estimait que les banques ne devaient pas se mêler des « *jeux de hasard boursiers* », et du représentant Henry Steagall qui voulait protéger les petits banquiers d'Alabama, le Glass-Steagall Act était resté depuis le pilier du système financier américain. Tirant les leçons du krach de 1929, Carter Glass et Henry Steagall avaient voulu mettre en place des coupe-feu per-

mettant d'éviter qu'une éventuelle panique boursière n'entraînant un effondrement général du système financier en gagnant à la fois les activités de titres, le crédit bancaire et les assurances : des barrières étanches furent donc érigées entre les différents métiers de la finance, qui ne pourraient désormais être exercés que par des acteurs distincts.

En adoptant ce texte, non seulement le législateur prémunissait les épargnants américains contre un nouveau krach, mais il révolutionna le système financier américain. Les banques durent, par exemple, choisir entre le statut de banque de dépôt et celui de banque d'investissement ; la toute-puissante J. P. Morgan, contrainte de se séparer de Morgan Stanley, ne devait jamais totalement s'en remettre. Mais cette législation permit de rétablir la confiance dans les banques, dont le taux de faillites diminua considérablement ; l'argent sortit des bas de laine, regagna les coffres des banques et fut remis en circulation dans l'économie américaine. Un peu plus tard, en 1956, une autre loi, interdisant les prises de participation de banques dans les sociétés d'assurances, est venue renforcer le cloisonnement des entreprises financières.

Mais la finance a connu d'autres révolutions. MM. Glass et Steagall ne connaissaient ni les guichets automatiques, ni les fonds mutuels, ni le marketing de masse, ni le courtage sur Internet. En Europe et en Asie, les banques ont depuis longtemps

beaucoup plus de latitude qu'aux Etats-Unis où, de plus en plus, une réforme radicale de la législation s'imposait. Les barrières étanches dressées entre les différentes activités financières prenaient l'eau de toutes parts, sous la poussée d'institutions financières avides de grandeur et de compétitivité. Le monde avait changé : ces dernières années, « *le Glass-Steagall Act n'avait plus aucun rapport avec la réalité* », constate le professeur David Beim, de la Columbia Graduate Business School.

« ONE-STOP SHOPPING »

Cela fait vingt ans qu'au Congrès quelques poignées d'élus se démenaient et affrontaient les lobbyistes de tout poil pour moderniser cette législation historique et abolir les barrières entre métiers financiers : à la douzième tentative, ils ont fini par parvenir à imposer un texte que l'un des hommes-clés de ce processus, le républicain Jim Leach, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, a qualifié de « *projet de loi financier le plus important à être soumis au Congrès depuis plus de soixante-cinq ans* ».

Quelques brèches ont été ouvertes depuis les années 80. Mais surtout, devant la timidité du législateur, les banquiers ont eux-mêmes pris les choses en main pour forcer l'obstacle par un puissant mouvement de consolidation : en avril 1997, la banque new-yorkaise Bankers Trust a acheté la maison de titres Alex. Brown, à la faveur d'un

assouplissement partiel accordé par la Federal Reserve (Fed), autorité de supervision des banques. Et surtout, en avril 1998, la banque Citicorp et le géant des services financiers Travelers Group ont donné naissance à Citigroup. Cette fusion a marqué un pas décisif parce que, parfaitement consciente de l'obsolescence de la loi, la Fed a donné son feu vert en accordant à Citigroup un sursis de cinq ans pour se séparer de certaines activités d'assurances de Travelers Group, théoriquement inconciliables avec les autres industries du nouveau conglomérat : ce sursis aura finalement été superflu.

La voie est donc désormais ouverte aux mégabanques, qui vont se multiplier et rejoindre la cohorte des supergéants de l'industrie et des services issus de la vague de mégafusions de la fin des années 90. Symptomatique, la décision la semaine dernière de l'ex-secrétaire au Trésor Robert Rubin, l'un des architectes de la prospérité américaine de cette décennie, de devenir le troisième homme à la tête de Citigroup, qu'il codirigera avec Sanford Weill et John Reed, confirme cette direction : ce n'est pas, en effet, l'auguste maison Goldman Sachs, où il officia si longtemps, qu'il a choisi pour son retour à Wall Street après ses années washingtoniennes, mais Citigroup, le premier conglomérat financier américain depuis la Dépression et la première société de services financiers du pays.

Et le consommateur, cher au cœur de

MM. Glass et Steagall ? On lui a beaucoup vanté les avantages de ce « *supermarché bancaire* » où il pourrait enfin faire la totalité de ses emplettes financières d'un seul coup, de la carte de crédit aux fonds mutuels en passant par l'assurance de la voiture, grâce au fameux « *one-stop shopping* ».

Pour les représentants des institutions financières, l'ouverture du secteur bancaire ne se traduira pas forcément par une réduction des coûts pour les consommateurs, mais ils bénéficieront d'« *une créativité* » accrue en termes de produits financiers offerts. A cela, les avocats des consommateurs rétorquent que le « *one-stop shopping* », pour pratique qu'il soit, n'offre pas nécessairement le choix du meilleur produit : le gagnant dans cette modernisation est bien le système financier américain, désormais beaucoup plus compétitif à l'échelle mondiale.

Les associations de consommateurs ont d'ailleurs déjà soulevé une question épineuse qui découle de la nouvelle législation : celle de la protection des informations sur les personnes privées, qui peuvent être transmises beaucoup plus facilement d'une banque à une compagnie d'assurances à l'insu du client dès lors que les barrières juridiques entre ces activités ont été abolies. Le Glass-Steagall Act est peut-être mort, mais son héritage est loin d'être enterré.

Sylvie Kauffmann

Nord ou Sud, l'aller-retour pour l'Amérique à partir de 2239F*.

Offrez-vous une destination de rêve en partant vers l'Amérique. Du Nord au Sud en passant par les Caraïbes, vous avez le choix entre 41 destinations et 180 vols par semaine au départ de la France via Madrid. Contactez votre agence de voyage ou Iberia au 0 802 075 075 (0,79 F la mn) ou www.iberia.com.

* Prix aller-retour Paris-New York TTC. Conditions spéciales d'application. Promotion valable jusqu'au 16/12/99.

IBERIA

N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE.

France et Allemagne veulent renouveler leur coopération dans l'éducation

Mille jeunes à Berlin pour célébrer la chute du mur

Le sommet de Potsdam avait souhaité, fin 1998, une plus grande implication des sociétés civiles pour renouveler la relation entre la France et

l'Allemagne. C'est ce à quoi s'efforce de contribuer l'Office franco-allemand pour la jeunesse, qui a annoncé, le 4 novembre qu'il s'intallait à

Paris et à Berlin, où il organise, ces prochains jours, un festival de jeunes pour célébrer la chute du mur.

DU 5 AU 10 NOVEMBRE, un millier de jeunes, principalement français, allemands et polonais, mais aussi originaires d'une vingtaine d'autres pays européens, prendront part, à Berlin, aux cérémonies pour le dixième anniversaire de la chute du mur. Placé sous le parrainage du ministère de la jeunesse d'Allemagne fédérale, soutenu par Brigitte Sauzay, conseillère du chancelier pour les affaires franco-allemandes, et par Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ce festival de la jeunesse veut témoigner de l'importance que les événements de 1989 ont eu, non seulement pour l'Allemagne, réunifiée un an plus tard, mais pour l'Europe entière.

L'organisation de cette manifestation a été confiée symboliquement à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Créé, en 1963, par le traité de l'Élysée, l'OFAJ fait actuellement peau neuve. Il va quitter à son tour les bords du Rhin, où il était installé, non loin de Bonn, à Bad Honnef. Son nouveau siège va s'ouvrir à Paris, pour le millénaire, et il aura un bureau à Berlin. La nouvelle a été annoncée jeudi 4 novembre à Paris par la jeune secrétaire générale de l'office, l'allemande Babette Nieder, ancienne collaboratrice d'Edith Cresson à Matignon et à Bruxelles. Décidés à redonner une nouvelle visibilité à l'OFAJ, M^{me} Nieder et son adjoint français, Michel Cullin, ont obtenu des deux gouvernements, lors du sommet franco-allemand de Toulouse, en juin dernier, un nouvel engagement budgétaire.

Fort de sa longue expérience dans le domaine des échanges de jeunes et de la formation, l'OFAJ ambitionne de jouer un rôle pilote dans les efforts actuels pour impli-

quer davantage les sociétés civiles des deux pays dans un renouvellement de la relation franco-allemande. Née après guerre d'une volonté commune de jeter les bases d'une réconciliation indispensable pour construire la paix en Europe, cette relation doit se trouver aujourd'hui de nouvelles raisons d'être. Il ne suffit plus d'invoquer la réconciliation pour convaincre les Allemands et les Français de maintenir une coopération privilégiée qui

jumelages, beaucoup plus nombreux qu'avec les autres pays, continuent de témoigner de la vitalité du tissu mis en place après guerre. De nombreux cursus intégrés ont été mis en place au niveau universitaire. Mais l'apprentissage de la langue de l'autre est en baisse. Pris dans la recherche d'une identité malmenée par la globalisation, contraints à des réformes de structure auxquelles les rechignent, ni l'un ni l'autre des deux pays ne représente pour son

terrogations du public, qui se demandait à quoi pouvait bien servir encore le franco-allemand dans un monde d'entreprises transnationales, André Faessel, directeur de l'école nationale supérieure des Arts et métiers de Metz, a ainsi répondu en insistant sur la force de ceux qui peuvent se prévaloir d'une double culture.

AVENIR COMMUN

C'est aussi la réponse que cherchaient les deux gouvernements français et allemand lorsqu'ils décidèrent en décembre 1998, à Potsdam, lors du premier sommet auquel participait le chancelier Schröder, de mettre sur pied un forum où les forces vives des deux sociétés seraient invitées à venir débattre ensemble sur des thèmes relevant de leur avenir commun.

Organisée les 29 et 30 octobre à Paris, une première rencontre, parrainée par les ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine et Joschka Fischer, a ainsi permis à une centaine de responsables politiques, d'entrepreneurs, d'universitaires de s'interroger sur les conséquences de la révolution médiatique en cours. Ce genre de rencontres pourraient elles aussi utilement éclairer les administrations lorsqu'elles discutent des nouvelles politiques à mettre en place au niveau européen. Encore faudrait-il qu'elles puissent être organisées de manière assez concrète, assez réactive, pour être productives. La fondation allemande Friedrich Ebert, et les fondations françaises Jean-Jaurès et Robert-Schuman, qui avaient été chargées de monter ce premier exercice, auront maintenant sans doute des suggestions à faire.

Henri de Bresson

Les réfugiés se pressent aux frontières tchéchènes

Les troupes russes ont entrouvert un poste-frontière vers l'Ingouchie

KAVKAZ (à la frontière tchéchéno-ingouche)

de notre envoyé spécial

Principale voie de fuite des civils tchéchènes, Kavkaz, le poste-frontière avec la petite République d'Ingouchie, a été partiellement rouvert, jeudi 4 novembre. Depuis le 23 octobre, les troupes russes l'avait fermé, bloquant, côté tchéchéne, quinze à vingt mille réfugiés sur la route venant de Grozny. La visite, jeudi, d'une délégation des Nations unies, conduite par un représentant du Haut Commissariat aux réfugiés, Nicholas Coussidis, n'a pas été étrangère à cette réouverture.

Pour l'occasion, les commandos spéciaux de l'armée russe et les blindés, qui bloquaient jusqu'alors le poste, se sont retirés deux kilomètres plus loin, en territoire tchéchéne, où est organisé un premier « check-point ». Les militaires ingouches, reprenant le contrôle de Kavkaz, ont fait mine de se montrer un peu plus avenants avec, environ, 2 000 réfugiés massés, eux, côté ingouche et souhaitant retourner en Tchétchénie. « Maintenant, il y a de l'ordre et tout le monde travaille à améliorer la situation », a expliqué Ali Doudarov, chef des gardes-frontières ingouches, qui ne cache pas les fortes tensions existantes avec l'armée russe.

Cette mise en scène n'a semblé que partiellement convaincre la délégation onusienne, autorisée à une brève incursion côté tchéchéne. « 1 300 réfugiés ont pu passer aujourd'hui, j'espère que tout continuera comme aujourd'hui et que la frontière restera ouverte », a seulement noté M. Coussidis. « Tout devrait être normalisé vendredi », lui a assuré Sergueï Shoïgou, le ministre russe des situations d'urgence.

Jeudi soir, des milliers de civils demeureraient néanmoins bloqués côté tchéchéne. Selon le correspondant de l'AFP et de multiples témoignages, la colonne de réfugiés s'étirait sur six kilomètres. Rouslan Aouchev, président de l'Ingouchie, parlait lui de « dix kilomètres » et dénonçait « les méthodes inhumaines et humiliantes » des troupes russes. Un premier poste, mis en place par les Russes côté tchéchéne, semble, en effet, faire office de camp de filtration. Même les femmes et les jeunes enfants n'échappent pas à de longs contrôles. « Je ne peux pas vous dire pourquoi, c'est un ordre des militaires », ajoute M. Doudarov.

Jeudi, les réfugiés entrant en Ingouchie ont pu raconter les bombardements aveugles et les exac-

tions russes en Tchétchénie. Moussa et six autres membres de sa famille sont entassés dans la cabine d'un vieux camion Kamaz. Dans la benne, quelques meubles, des sacs de farine, d'oignons et une vache. Moussa a attendu « cinq jours de l'autre côté ». « Nous n'avons eu aucune aide », dit-il. Akhiad Ouraiev, soixante-quatre ans, venant de Grozny, s'est retrouvé bloqué quatre jours sur la route. « Les soldats russes se moquaient de nous, nous humilièrent, raconte-t-il. On avait faim et froid, certains on pu trouver un peu de pain, j'ai dormi dans des bennes de camions. » La plupart des civils assurent que la colonne de réfugiés a été touchée par les bombardements. « Ils ont tiré des roquettes, trois personnes sont mortes, dit Akhiad. Sur la route, des voitures et des autobus ont brûlé. »

Malika Kourbanova, cinquante-quatre ans, raconte, elle, une errance de neuf jours sous les bombardements russes. Le 26 octobre, près de la moitié de son village, Samachki (à l'ouest de Grozny), a été détruit. « Tous les habitants ont fui vers Novy Charoi, dit-elle, les tirs ont repris, nous avons vécu deux jours dans les caves. » Nouvelle fuite, vers Ourous Martan, cette fois, et nouveaux bombardements. « Une maison s'est effondrée, deux femmes sont mortes écrasées », dit Malika. Les habitants tentent alors de gagner la frontière, à une vingtaine de kilomètres. « Notre colonne remplissait la route, sur trois files, principalement des femmes et des enfants. Les Russes ont à nouveau bombardé, il y a eu deux morts et des blessés graves », dit Malika.

L'avancée continue des troupes russes sur Grozny, et l'intention affichée des militaires d'occuper désormais la totalité de la Tchétchénie, devrait alimenter encore le flot de réfugiés. 350 000 personnes, soit plus de la moitié de la population tchéchéne, ont déjà fui leurs maisons.

François Bonnet

■ **PARLEMENT EUROPEEN** : Le Parlement européen a refusé jeudi 4 novembre d'approuver des projets d'aides à la Russie en matière de recherche scientifique, afin de protester contre l'offensive militaire en Tchétchénie. Le rejet de ces projets - d'un montant de 90 000 euros - a été proposé par le groupe des Verts. Il s'agit de la première mesure concrète prise par des Occidentaux contre Moscou depuis le déclenchement des bombardements sur la Tchétchénie. - (Reuters.)

Fêtes du mur : les Allemands de l'Est oubliés

Les organisations de défense des droits civiques de l'ex-Allemagne de l'Est ont revendiqué, jeudi 5 novembre, auprès du gouvernement allemand le droit de s'exprimer plus largement lors des manifestations marquant le 10^e anniversaire de la chute du mur de Berlin le 9 novembre. Les Allemands de l'Est reprochent au dirigeant de l'Ouest de n'avoir invité aucun d'entre eux à s'exprimer mardi 9, lors des allocutions officielles.

L'ancien chancelier Helmut Kohl, l'ancien président américain George Bush et Mikhaïl Gorbatchev figurent parmi les intervenants de marque. En revanche, un seul Allemand de l'Est s'exprimera. Wolfgang Thierse doit prononcer le discours d'ouverture en tant que président du Parlement. Ce dernier a proposé de remplacer les discours de MM. Kohl et Schröder par une intervention de Joachim Gauck, aujourd'hui chargé des archives de la Stasi. - (Reuters.)

a parfois laissé à désirer ces dernières années. L'échec de certaines grandes coopérations industrielles a récemment fait douter de l'intérêt que se portent l'un à l'autre les deux pays, de leur capacité à œuvrer ensemble dans un contexte mondial où les Etats-Unis représentent plus que jamais un pôle d'attraction, de référence.

Tout n'est bien sûr pas noir. La France et l'Allemagne sont le premier partenaire commercial l'une de l'autre. Les échanges scolaires, les

voisin un modèle particulièrement. « Il faut convaincre, estime Babette Nieder, de l'intérêt d'associer les deux sociétés à la recherche des réponses, d'induire un dynamisme qui leur permette de jouer à cet endroit aussi le rôle moteur qu'on attend d'elles au niveau de l'Europe. » C'est ce qu'ont tenté les rencontres entreprises-universités, organisées le week-end dernier à Metz, pour débattre du marché de l'emploi franco-allemand, qui ont suscité une participation importante de jeunes. Aux in-

L'exposition sur les crimes de la Wehrmacht est provisoirement fermée

BERLIN

de notre correspondant

L'exposition de photos sur les crimes de la Wehrmacht va être suspendue pour au moins trois mois. Elle ne sera pas inaugurée, comme prévu, dans sa version anglaise à New York, le 2 décembre. Jan Philipp Reemtsma, mécène de cette exposition, qui a attiré 700 000 visiteurs dans plus de trente villes d'Allemagne depuis 1995, tire les conséquences des accusations de l'historien polonais Bogdan Musial et deux de ses collaborateurs, l'Allemand Dieter Schmidt-Neuhaus et le Hongrois Kristian Ungvary.

Selon M. Musial, au moins neuf photos de l'exposition, qui en compte huit cent une, attribuent à tort des crimes à l'armée du Reich hitlérien. Ils ont constaté que parmi les photographies légendées « Pogrom à Tarnopol », les soldats de la Wehrmacht qui se mettent des mouchoirs sur le nez, étaient visiblement en

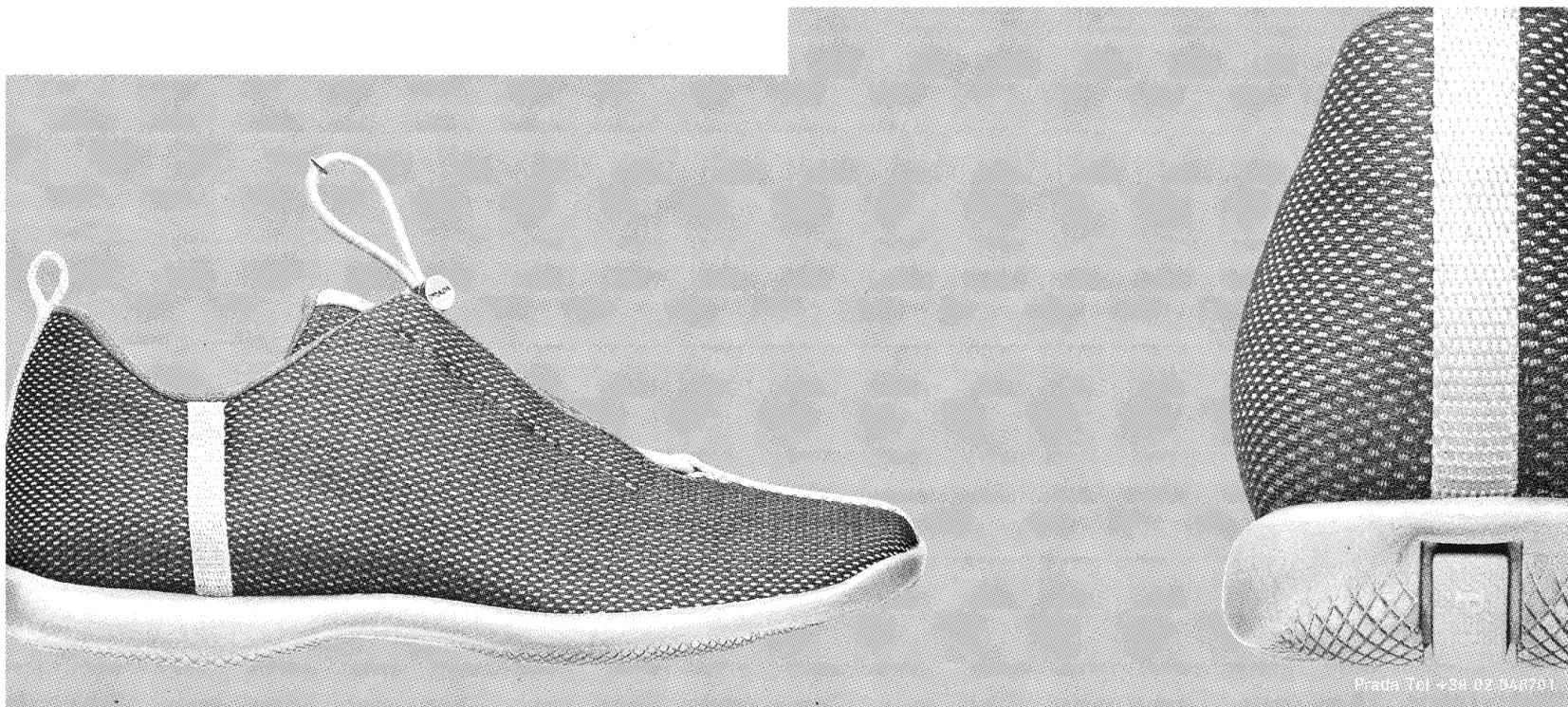
présence de cadavres de personnes tuées plusieurs jours auparavant. Ce massacre serait l'œuvre des services secrets soviétiques, le NKVD, une révélation qui n'est pas neutre dans un pays où la comparaison entre les crimes nazis et communistes est un sujet brûlant. Sur un autre cliché, ce sont des soldats portant des casques hongrois qui procèdent à une exécution. Selon M. Ungvary, 10 % des photos seulement montrent sans équivoque des crimes de la Wehrmacht.

Fin octobre, M. Schmidt-Neuhaus a relancé la polémique en s'interrogeant sur l'authenticité d'une carte postale d'un soldat allemand écrivant à ses parents en 1941 qu'on avait « expédié 1 000 juifs dans l'au-delà ». Il pourrait s'agir d'une carte postale de propagande nazie. Six historiens indépendants vont examiner les documents. « La crédibilité de l'exposition ne sera pas retrouvée en retravaillant sur quelques

détails. Les erreurs doivent être corrigées », a expliqué M. Reemtsma, jeudi 4 novembre.

L'exposition, qui a été l'objet de deux attentats, à Erfurt en 1996 et à Sarrebruck en 1999, a suscité des polémiques en Allemagne, balayant le mythe d'une armée propre tandis que les atrocités n'auraient été commises que par les nazis et les SS. Accuser la Wehrmacht revient à accuser une génération, et non pas une minorité nazie, ce qu'une partie de la population a le plus grand mal à accepter. Hans-Jochen Vogel, ancien président du Parti social-démocrate, qui patronne l'exposition, a rappelé jeudi 4 novembre qu'il n'est pas contesté que la Wehrmacht a commis des crimes de guerre, précisant toutefois qu'il ne s'agissait pas « de la masse des soldats, mais de la direction, de corps de troupes et de soldats isolés ».

Arnaud Leparmentier



Malaise et spéculations en Israël autour de l'assassinat d'Itzhak Rabin

Ehoud Barak a participé à la cérémonie commémorant la mort de l'ancien premier ministre en 1996

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak a fait, jeudi soir 4 novembre, une apparition surprise à un rassemblement public à Tel-Aviv à la mé-

moire d'Itzhak Rabin, malgré les recommandations des services de sécurité qui craignaient un attentat. Cette année, les commémorations du

meurtre de l'ancien premier ministre ont été marquées par les interrogations sur les compli- cés dont aurait bénéficié le meurtrier.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après bien des hésitations et des polémiques suscitées par les contraintes que lui imposent ses gardes du corps, il est enfin venu : Ehoud Barak était bien présent, jeudi 4 novembre, à Tel-Aviv, sur la place Rabin, pour commémorer le quatrième anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre, assassiné par un fanatique religieux d'extrême droite. Le premier ministre n'a parlé ni derrière une vitre blindée - « *Je ne suis pas le Pape* », aurait-il dit aux policiers qui le lui suggéraient - ni dans une pièce isolée d'où son discours aurait pu être retransmis sur écran géant, mais face à la foule.

Dès le matin, le quartier du rassemblement avait été bouclé par la police, qui ne laissait approcher qu'après vérification des identités et passage au détecteur de métal. Devant des dizaines de milliers de sympathisants, Ehoud Barak a appelé à poursuivre « *le chemin de la paix* », scandant à plusieurs reprises : « *Nous n'avons pas peur, nous n'avons pas peur.* » Il faisait allusion aux menaces qui avaient précédé le rassemblement, et à une célèbre sortie de son prédécesseur Benyamin Nétanyahou, durant la dernière campagne électorale, accusant ses adversaires d'avoir peur de sa prochaine victoire.

L'INFORMATEUR DU SHIN BETH

Quelques instants auparavant, au terme d'une cérémonie rassemblant quelque 1 200 personnes triées sur le volet, M. Barak avait renouvelé son message d'unité nationale, répétant dix fois, au cours d'un discours de quelques minutes : « *Non à la violence.* » Accompagné de Léa Rabin, veuve de l'ancien premier ministre, il a ensuite dévoilé le monument érigé derrière l'Hôtel de Ville, là où, le 4 novembre 1995, Ygal Amir avait mortellement

blessé Itzhak Rabin. Quatre ans après les faits, le crime n'a pas fini de hanter la mémoire des Israéliens, toujours divisés sur son explication et ses conséquences.

Durant trois ans, sous le gouvernement de droite de M. Nétanyahou, l'anniversaire, pieusement commémoré, n'avait pas suscité de polémique particulière. Mais avec le retour au pouvoir d'une gauche conduite par un homme qui se présente comme l'héritier naturel de la victime, les passions enflouées refont surface. La politique de Rabin, qu'Ehoud Barak proclame poursuivre, n'est-elle pas, justement, celle qui, soulevant l'opposition de la droite et nourrissant la révolte de l'extrême droite, avait conduit au drame ? C'est la question implicite que se posent beaucoup d'Israéliens, à commencer par l'unité spéciale du Shin Beth, le service de sécurité générale, chargée d'assurer la protection du premier ministre.

Toujours mal remis de son précédent échec et des critiques sévères que lui avait portées la commission Shamgar, chargée de faire la lumière sur les circonstances de l'assassinat d'Itzhak Rabin, le Shin Beth a sensiblement renforcé les mesures de protection déployées autour d'Ehoud Barak. Evaluation raisonnable du danger ou angoisses mal maîtrisées ? Toujours est-il que la presse ne se gêne plus pour critiquer la variété des méthodes et la rudesse des hommes qui assurent la protection du chef du gouvernement. Ariel Sharon, l'ancien ministre des affaires étrangères, aujourd'hui chef du Likoud, clamait récemment que le gouvernement était une « *équipe élitiste* » dont les membres demeureraient « *hors de portée* » des petites gens...

Chroniquement accusée d'avoir idéologiquement armé l'assassin, la droite cherche, elle aussi, à surmonter son sentiment de culpabili-

té. Depuis quatre ans, non sans succès, le député du Likoud, Michaël Eytan, a entrepris de dévoiler tout ce qui pourrait laver son camp de la tache d'avoir fait cause commune avec l'extrême droite et les rabbins fanatiques, qui promettaient la mort au « *traître* » Rabin. Le député est l'un de ceux qui ont rendu publique l'existence d'Avishai Raviv, provocateur d'extrême droite, tourné informateur stipendié du Shin Beth.

MÉTHODES D'INFILTRATION

Ami de l'assassin d'Itzhak Rabin, Avishai Raviv est, lui, accusé de n'avoir pas informé ses traitants du projet d'assassinat qu'il connaissait. Son procès s'est ouvert il y a seulement quelques jours. L'extrême droite, elle, vient de rendre public sur le réseau Internet, malgré une interdiction judiciaire, un document officiel qui résume les entretiens menés en 1996 par le Shin Beth avec les services du procureur général à propos de Raviv. Il s'agissait alors de cacher le rôle joué par l'agent provocateur et de masquer les méthodes d'infiltration des services secrets. Dès jeudi, des affiches anonymes ont été collées à Jérusalem, affirmant que Raviv n'était

que « *le sommet de l'iceberg* ». Le message est clair : l'assassin de Rabin a été le jouet d'une manipulation dont ce qui pourrait laver son camp de la tache d'avoir fait cause commune avec l'extrême droite, restent à démasquer.

Même si Amir a toujours revendiqué ses actes sans jamais faire état d'autres responsabilités, la théorie selon laquelle la mort d'Itzhak Rabin serait l'aboutissement d'une sombre conspiration ne manque pas de partisans. Dalia Rabin-Peloso, la fille d'Itzhak Rabin, aujourd'hui députée du Parti du centre, vient de la nourrir en donnant un entretien à un magazine féminin, où elle souligne les questions laissées sans réponses par l'enquête. « *Tout cela n'est pas si simple* », dit-elle notamment, laissant entendre beaucoup plus qu'elle n'en dit réellement. Une organisation féminine d'extrême droite a aussitôt distribué l'interview en tracts et demandé la réouverture de l'enquête. « *Il est temps d'en finir avec les tentatives injustifiées d'accuser le camp nationaliste du meurtre de Rabin* », conclut le tract, en exprimant clairement l'enjeu de tout ce débat.

Georges Marion

M. Chirac énonce sept principes pour le nouvel ordre mondial

LE PRÉSIDENT de la République a prononcé un vibrant plaidoyer pour l'organisation d'un monde multipolaire, lors d'une réception offerte le jeudi 4 novembre à l'Élysée, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Le président de la République a rappelé qu'il avait multiplié les initiatives « *parce que la si-*

tuation actuelle est mal vécue par de nombreux pays, y compris par le plus puissant d'entre eux, les Etats-Unis, où le Congrès cède trop souvent aux tentations de l'unilatéralisme et de l'isolationnisme. Et parce que pointent déjà, entre Washington et Pékin, les prémices de ce qui pourrait un jour devenir une nouvelle tension bipolaire. » « *Nous n'échapperons à ce risque grave, a-t-il poursuivi, qu'avec la mise en place d'un dialogue équilibré entre pôles régionaux. C'est l'intérêt de tous. Or, pour moi, ce dialogue ne pourra exister que si l'Union européenne devient elle-même un pôle majeur de l'équilibre mondial, en se dotant de tous les instruments d'une véritable puissance.* »

LE RÔLE DE L'ONU

Jacques Chirac a énoncé les sept principes du nouvel ordre mondial qu'il souhaite voir adopter par le « *sommet du millénaire* », quand tous les chefs d'Etat de la planète se réuniront dans un an à New York : « *Responsabilité collective dans l'action ; équité ; solidarité ; diversité ; précaution ; liberté ; complémentarité.* » Au passage, il a souligné le rôle de « *clef de voûte* » de l'ONU dans le système international, et ajouté : « *La France ne peut accepter et n'acceptera pas qu'une organisation de défense régionale s'arroge le rôle de gendarme du monde* », allusion transparente à l'OTAN. Il a ensuite plaidé pour le contrôle des armements nucléaires, en qualifiant de « *consternante* » la décision du Sénat américain de ne pas ratifier le traité sur l'interdiction des essais et en refusant « *toute mise en cause du traité ABM [missiles antibalistiques], qui pourrait conduire à une rupture des équilibres stratégiques et à une relance de la course aux armements nucléaires* ».

Les règles internationales doivent aussi concerner l'économie, les finances et le commerce. « *Il faut mener à son terme le travail d'élaboration des codes de conduite qui amélioreront la transparence et la surveillance des mouvements de capitaux* », publics et privés, a déclaré le chef de l'Etat. Il a souhaité que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) soit « *un arbitre incontestable et incontesté* » et qu'elle accueille la Chine « *dès que possible* ». Pékin devrait être associé, a-t-il dit, au prochain cycle de négociations de Seattle, où devrait être évoquée, à l'initiative de l'Union européenne, « *l'incompatibilité croissante des instruments juridiques élaborés dans des enceintes internationales différentes* ».

Les Etats-Unis retireraient

leurs bombes nucléaires d'Europe

BRUXELLES. Les Etats-Unis se préparent à retirer leurs dernières bombes nucléaires entreposées dans sept pays européens de l'OTAN, selon des sources diplomatiques et militaires à Bruxelles. Cette initiative pourrait être annoncée, les 2 et 3 décembre, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Trois experts scientifiques américains avaient annoncé (*Le Monde* du 21 octobre) que, durant la guerre froide, vingt-sept pays dans le monde (dont huit pays européens de l'OTAN) ont abrité quelque 10 000 engins nucléaires entre 1945 et 1997. Depuis lors, entre 150 et 200 bombes aéroportées B.61 sont demeurées stockées en Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Turquie. L'Espagne n'en aurait plus. Le Pentagone a refusé de confirmer l'information, estimant que « *l'OTAN maintient une dissuasion nucléaire faible* ». - (AFP)

Le juge Garzon attaqué dans

son enquête sur la junte argentine

MADRID. Le juge espagnol Baltasar Garzon a enregistré, jeudi 4 novembre, la défection d'un témoin clé dans son enquête sur les exactions de la dictature militaire argentine entre 1976 et 1983. Il est aussi confronté aux tentatives de procureurs espagnols de l'empêcher d'amener devant un tribunal les chefs de la junte de 1976, les généraux Leopoldo Galtieri, Jorge Videla et l'ancien chef de la marine, l'amiral Emilio Massera.

Adolfo Scilingo, ancien capitaine de la marine, qui avait reconnu avoir participé aux « *vois de la mort* » pendant la dictature, est revenu sur son témoignage après l'inculpation, mardi, de 98 officiers supérieurs argentins. Il a accusé M. Garzon de l'avoir forcé à mentir sous serment, ont dit ses avocats. En 1997, il s'était rendu volontairement en Espagne et avait admis devant le juge avoir participé à ces vols pendant lesquels des sympathisants de gauche étaient jetés en mer. - (Reuters.)

La Mauritanie rompt ses relations

diplomatiques avec l'Irak

NOUAKCHOTT. La Mauritanie, l'un des rares pays à avoir soutenu Saddam Hussein pendant la guerre du Golfe, a rompu, jeudi 4 novembre, ses relations diplomatiques avec l'Irak, quelques jours après l'établissement de relations diplomatiques avec Israël. Cette décision intervient après que le gouvernement de Nouakchott eut accusé l'Irak de préparer « *des actes subversifs* » contre la Mauritanie en raison de ses liens avec Israël.

La veille, après avoir rappelé son ambassadeur à Bagdad, le gouvernement mauritanien avait interdit le parti baassiste Taliaa (Avant-garde) pro-irakien, l'accusant de menées subversives. L'Irak avait vigoureusement critiqué la Mauritanie pour avoir établi des relations avec Israël, devenant le troisième pays arabe à le faire, après l'Egypte et la Jordanie. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **CÔTE D'IVOIRE : le procès des responsables du Rassemblement des républicains** (RDR, centre-droit), le parti d'Alassane Ouattara, opposant et candidat déclaré à la présidentielle de l'octobre 2000, a été renvoyé, jeudi 4 novembre, au 10 novembre. Les vingt prévenus - dont la secrétaire générale du parti et quatre députés -, incarcérés depuis le 27 octobre, ont été maintenus en détention. - (AFP, Reuters.)

■ **SRI LANKA : de violents combats se déroulent dans le Nord** où les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont investi deux camps militaires à Oddusuddan et Nedunkerni (300 kilomètres au nord de Colombo). Ces revers pour l'armée interviennent à un mois et demi de l'élection présidentielle anticipée, décidée par la présidente Chandrika Kumaratunga, qui espère être réélue et imposer son plan de paix destiné à mettre un terme à la guerre qui oppose l'armée aux indépendantistes tamouls. - (Corresp.)

■ **PAKISTAN : le ministère français des affaires étrangères** a indiqué, jeudi 4 novembre, que le sous-marin *Agosta-B* et des avions de combat Mirage-III et V destinés au Pakistan, qui étaient retenus par « *mesure conservatoire* » après le coup d'Etat militaire en octobre dans ce pays, quitteront bientôt la France. - (AFP)

■ **FRANCE - YOUGOSLAVIE : la France a annoncé, jeudi 4 novembre, qu'elle avait proposé à ses partenaires de l'Union européenne** « *une levée par étapes des sanctions qui pénalisent le peuple serbe* », tout en maintenant celles qui « *touchent les dirigeants du régime* » de Belgrade. A Washington, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright a précisé, en recevant son homologue allemand Joschka Fischer, que la décision des Etats-Unis de lever les sanctions contre Belgrade dès que des élections libres seront organisées en Serbie ne porte que sur l'embargo aérien et sur les livraisons de produits pétroliers. - (AFP)

■ **COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE : un juge jordanien a été élu**, mercredi 3 novembre, pour neuf ans, à la CIJ de La Haye par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU, qui ont également réélu quatre anciens juges. Il s'agit d'Awad Shawkat El Khasawneh. Quatre autres juges ont été réélus : Gilbert Guillaume (France), Rosalyn Higgins (Grande-Bretagne), Gonzalo Parra-Aranguren (Venezuela) et Raymond Ranjeva (Madagascar). - (AFP)

Des dizaines d'arrestations

auraient eu lieu au Laos

BANGKOK. Des dizaines de personnes auraient été arrêtées à Vientiane à la suite d'une manifestation d'étudiants et d'enseignants contre le régime communiste, a rapporté le quotidien bangkokoïse *The Nation*. Selon l'agence Associated Press, qui cite une source officielle anonyme, un fonctionnaire de haut rang figurerait parmi plus d'une centaine de personnes arrêtées dans la foulée d'une manifestation, sans précédent dans la capitale, devant le palais présidentiel, le 26 octobre. Depuis lors, les universités seraient placées sous haute surveillance policière. Invoquant l'austérité en période d'effondrement économique, le gouvernement avait demandé à la population de célébrer sobrement, cette année, la fin du carême bouddhiste, une fête très populaire. Un tract étudiant, cité par *The Nation*, a réclamé la dissolution du gouvernement et de l'Assemblée nationale ainsi que l'organisation d'élections libres dans cet ancien royaume enclavé et où les communistes détiennent, seuls, le pouvoir depuis 1975. - (Corresp.)

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS

Toutes dimensions - Fixes ou relevables SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC

Cuir - Tissus - Alcantara

Steiner - Coulon - Duvinier - Sufren - Etc...

Vente par téléphone possible

Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO

247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe

50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie

01.42.08.71.00 - 7j/7

le nouvel
Observateur www.nouvelobs.com

L'AFFAIRE STRAUSS-KAHN

Pourquoi la gauche perd plus qu'un ministre

Rugby

Miracle à la française

Dix ans après la chute du Mur
Ainsi mourut l'empire rouge

Notre supplément An 2000

Comment réussir votre réveil du siècle

Spécial situations 9 pages d'offres d'emplois

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 6 NOVEMBRE 1999

GAUCHE Deux jours après la démission de M. Strauss-Kahn et au lendemain de l'affrontement entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, l'affaire de la Mutuelle nationale des

étudiants de France (MNEF) n'en finit pas de bousculer le gouvernement. ● MAXIME GREMETZ, député PCF de la Somme, a déclaré, jeudi 4 novembre, que l'enquête en cours

devrait conduire à « beaucoup de mises en examen ». Il a, par ailleurs, cité les noms de trois députés socialistes – MM. Cambadélis, Dray et Le Guen –, avant d'être désavoué

par la direction du PCF et de se rétracter. ● PHILIPPE PLANTAGENEST a été mis une nouvelle fois en examen, jeudi 4 novembre, pour « faux et usage de faux » dans le volet de

l'affaire qui a conduit à la démission de M. Strauss-Kahn. ● MAJORITÉ et opposition s'efforcent d'apaiser les tensions de la cohabitation (*lire aussi notre éditorial page 17*).

L'onde de choc de la MNEF bouscule la majorité plurielle

Alors que les deux responsables de l'exécutif s'emploient à calmer le climat de la cohabitation, l'affaire de la MNEF rebondit à gauche. Le député communiste Maxime Gremetz a mis en cause trois députés socialistes, avant de se rétracter

STUPEUR et tremblements. Dans l'atmosphère lourde, voire délétère qui suit la démission de Dominique Strauss-Kahn, les déclarations imprévisibles de Maxime Gremetz ont un peu plus semé le trouble dans les rangs de la « gauche plurielle » et ajouté à la cacophonie ambiante au sein du PCF. Jeudi 4 novembre, sur Europe 1, puis à la mi-journée sur France 3, le député communiste de la Somme, après avoir déploré le « formidable gâchis » dont ont été victimes les étudiants dans l'affaire de la MNEF, a publiquement cité le nom de trois élus socialistes qui, selon lui, devraient être amenés à comparaître prochainement. « Je dis qu'il y a encore beaucoup, beaucoup de mises en examen qui vont tomber et des hommes politiques (qui ne sont) pas de second plan. Je pense à M. Le Guen, M. Cambadélis et M. Dray », a-t-il dit avant de pour-

suivre : « Je peux vous affirmer que nous ne sommes pas au bout, loin s'en faut, de l'affaire de la MNEF. »

Le matin même, au cours du bureau national du PCF, M. Gremetz n'avait pas pipé mot des propos qu'il venait de tenir. C'est une fois la réunion terminée que les dirigeants de la place du Colonel-Fabien en ont pris connaissance. Gêné et consternation. Après la volte-face sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, mardi (*Le Monde* du 4 novembre), c'est le second accrochage majeur qui déchire la gauche plurielle.

Aussitôt, le Parti communiste d'un côté et, de l'autre, Alain Bockquet, président communiste de l'Assemblée nationale, rédigent des textes pour « se désolidariser » des propos de M. Gremetz. « De telles déclarations n'engagent en rien le Parti communiste », précise le communiqué de la place du Colo-

nel-Fabien. « Elles ne correspondent nullement aux positions réaffirmées, le matin même, en présence de Maxime Gremetz, par les membres du bureau national du PCF. » Au nom du groupe, M. Bockquet « les désapprouve ». « La justice doit faire son travail en toute sérénité sans aucune pression d'aucune sorte ni intervention politicienne », ajoute-t-il. Au cours d'une conférence de presse, jeudi après-midi, Robert Hue repète au mot près la déclaration de son parti.

Joint vendredi matin au téléphone, M. Gremetz dément catégoriquement avoir mis en cause les trois députés socialistes. « Comment pourrais-je avoir dit une chose pareille ?, je vais mettre les choses à plat. Je suis pour la présomption d'innocence et je ne veux mettre personne en cause. », a-t-il dit. Rappelant qu'il a été vice-président de la commission d'enquête parlemen-

taire sur les mutuelles étudiantes, qui a rendu un rapport en juillet dont il n'a pas voté les conclusions (*lire ci-dessous*), M. Gremetz a simplement ajouté que « les gens qui ont été auditionnés pendant cette enquête, ont prêté serment et si elles n'ont pas dit la vérité, il faudra les poursuivre en justice ».

« UN SYSTÈME TERRIBLE »

Pourtant, interrogé dans les couloirs de l'Assemblée dans la soirée du 29 au 30 octobre, avant la démission de « DSK », M. Gremetz nous avait déclaré : « Je n'ai pas voté les conclusions de cette enquête car j'ai toujours estimé qu'on était loin d'avoir épuisé le sujet. Il y a eu un système terrible d'enrichissement personnel, d'affairisme, avec cette mutuelle. On l'a détournée complètement de sa mission. Le conseil d'administration ne dirigeait rien, c'était l'Association des amis de la MNEF.

Ma conviction, c'est que plusieurs dizaines de personnes, notamment socialistes, seront mises en examen. »

La réaction des députés mis en cause a été très vive. Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris, a annoncé jeudi qu'il allait « répliquer judiciairement aux accusations diffamatoires » de M. Gremetz. Dans un communiqué, Julien Dray, un des animateurs du courant de la Gauche socialiste au sein du PS, a jugé que « décidément, M. Gremetz n'a pas oublié les bonnes vieilles méthodes stalinienne apprises à l'école de Moscou lorsqu'il était encore jeune ». M. Dray ne croit pas au démenti de M. Gremetz : « Après la dénonciation sans preuve, s'ajoute maintenant l'hypocrisie de celui qui n'assume plus ses diffamations. » Seul Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, est resté silencieux. Vendredi matin, le nouveau ministre de l'économie, Christian

Sautter, a condamné, sur Europe 1, les « déclarations irresponsables » de M. Gremetz et son « comportement aberrant ».

A droite, Claude Goasguen, député de Paris et porte-parole de Démocratie libérale, a aussitôt rebondi. « C'est la direction du Parti socialiste qui est aujourd'hui mise en accusation par ses propre amis politiques », estime le député de Paris, pour qui les déclarations de M. Gremetz « reflètent une véritable crise politique, au sein même de la majorité plurielle ». Rappelant que, pour la droite, « l'affaire de la MNEF est une grave affaire judiciaire, politique et gouvernementale », il considère qu'« après maintenant l'hypocrisie de celui qui n'assume plus ses diffamations. » Seul Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, est resté silencieux. Vendredi matin, le nouveau ministre de l'économie, Christian

Alain Beuve-Méry

Quand M. Gremetz dénonçait des « pratiques mafieuses »

CONCERNANT la MNEF, Maxime Gremetz n'a pas toujours été désavoué par le Parti communiste. C'est bien « au nom du groupe communiste » de l'Assemblée nationale que le député de la Somme avait refusé, en juillet, d'approuver le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le régime étudiant de Sécurité sociale, dont il était pourtant le vice-président.

Dans son explication de vote, jointe au document rendu public par l'Assemblée nationale, M. Gremetz expliquait son refus dans des termes très sévères : « Il faut bien constater que, face à l'extrême gravité des faits, des dérives, des enrichissements personnels, des rapports

qui se multiplient, le rapport de la commission est en déphasage compte tenu de ses compétences limitées, écrivait alors l'élu communiste. Je considère donc ne pouvoir approuver le rapport présenté, non pour ce qu'il contient, mais pour ce qu'il ne contient pas. Par ailleurs, de ce que nous connaissons à cette date, il est évident que des personnes auditionnées, et ayant prêté serment, n'ont pas dit, pour le moins, la vérité. Je considère que la commission, à la lumière de confirmations éventuelles de tels faits, devrait saisir la justice », ajoutait M. Gremetz.

Présidee par le radical de gauche Alain Touret, cette commission d'enquête avait été, selon la formule employée par son rapporteur, Philippe Nauche (PS, Corrèze), « créée dans le contexte médiatique des "affaires de la MNEF" », en mars 1999, par l'Assemblée nationale. L'année précédente, la majorité de gauche de l'Assemblée nationale avait refusé de créer la commission d'enquête sur la MNEF que demandaient Claude Goasguen (DL, Paris) et André Angot (RPR, Finistère). La droite, qui s'était ensuite vu refuser le poste de président ou celui de rapporteur de cette commission d'enquête « sur le régime étudiant de Sécurité sociale », n'avait finalement pas participé au vote du rapport. Lors de la publication du rapport, M. Gremetz n'avait pas davantage dissimulé ses réserves puisqu'il avait dénoncé des « pratiques mafieuses » de la MNEF et regretté que la majorité n'ait pas donné « la place qui revenait à l'opposition » dans cette commission d'enquête (*Le Monde* du 15 juillet).

Au cours de ses travaux, la commission d'enquête avait notamment procédé à l'audition de Jean-Marie Le Guen, député socialiste de Paris, et à celles d'Olivier Spithakis, ancien directeur général de la MNEF, de Philippe Plantagenest, ancien chef de cabinet de de M. Spithakis, et de Jean-Michel Grosz, ancien président de l'Association des amis de la MNEF.

Cécile Chambraud

L'itinéraire de la jeune garde socialiste

LES JUGES D'INSTRUCTION parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher, chargés de l'affaire de la MNEF, effectuent des recherches sur les éventuelles rémunérations que des élus socialistes auraient perçues, mais n'ont retenu aucune charge, à ce jour, contre les responsables du PS mis en cause par Maxime Gremetz.

● Le nom de Jean-Marie Le Guen, élu, en 1979, vice-président de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), et embauché, en 1982, en tant que directeur médical de la mutuelle, apparaît sur les listes établies par les enquêteurs dans le cadre des recherches d'éventuels emplois fictifs. Il reçoit ainsi, en tant que directeur médical, un salaire de 25 000 francs. Devenu député en 1988, il continue de percevoir un salaire de la mutuelle, qui est, alors, selon M. Le Guen réduit de 15 000 francs. Battu aux élections de 1993, il retrouve des conditions salariales quasi équivalentes à celles de 1988 alors qu'un directeur médical exerce ses fonctions au sein de la MNEF. Par ailleurs, il a été rétribué, dans le même temps, par une entité liée à la MNEF, la Mutuelle inter-jeunes. Il aurait perçu, entre 1994 et 1996, 110 000 francs par an. Son épouse était, à la même période, salariée par une autre structure satellite de la MNEF, l'Union technique de la mutualité professionnelle, dont le siège est à Marseille.

Enfin, conseiller de la direction générale de la MNEF, M. Le Guen apparaît dans des projets de diversification commerciale sur lesquels travaille actuellement la justice. C'est, ainsi, lui qui demande, en 1994, à Dominique Strauss-Kahn d'intervenir dans les négocia-

tions engagées entre la MNEF et la Compagnie générale des eaux.

Premier secrétaire du Mouvement de la Jeunesse socialiste en 1977, entré dès cette époque au comité directeur du PS, il est l'un des acteurs du « deal » de 1979 entre socialistes d'une part, trotskistes de l'Organisation communiste internationale (OCI) de Pierre Lambert, qui s'épaulent alors, avec la caution bienveillante de François Mitterrand et d'André Bergeron, secrétaire général de FO, pour asseoir leur pouvoir sur la MNEF et sur un syndicalisme étudiant en voie de réunification. Vice-président de la mutuelle, Jean-Marie Le Guen apporte ainsi le Comité pour un syndicalisme étudiant (Cosef), dont il est l'un des animateurs, à la nouvelle UNEF-ID, créée en 1980.

● La justice s'intéresse aux liens qui ont pu unir le député (PS) parisien Jean-Christophe Cambadélis et la MNEF. S'il paraît avoir été moins impliqué dans les affaires de la mutuelle, M. Cambadélis a cependant perçu un certain nombre de rémunérations, provenant de diverses structures liées à la MNEF, qui font actuellement l'objet de vérifications de la part de la justice. Il a ainsi été rémunéré, pendant huit ans, jusqu'en 1992, par la Mutuelle inter-jeunes (MIJ), chargée de gérer les contacts avec les associations d'étudiants étrangers. Il a également été administrateur de la Mutuelle interprofessionnelle de France (MIF), salarié, à mi-temps, de Politicité, une société de communication qui réalisait une grande partie de son chiffre d'affaires avec la MNEF. Enfin, le nom de M. Cambadélis est apparu au cours de plusieurs opérations financières engagées par la

MNEF, dont la création du cabinet de courtage en assurance Iram, lié à la mutuelle.

Jean-Christophe Cambadélis a joué un rôle de tout premier plan dans le « deal » de 1979. Proche collaborateur du dirigeant de l'OCI, Pierre Boussel-Lambert, et administrateur de la MNEF de 1976 à 1983, il prend en 1977 la présidence de l'UNEF-US, autour de laquelle viennent s'agréger plusieurs petits mouvements pour former, en 1980, l'UNEF-ID. En 1986, il rejoint le PS, entraînant avec lui quatre cents militants lambertistes, dont son successeur à la tête de l'UNEF-ID, Marc Rozenblatt. Huit ans plus tard, en 1994, le courant Cambadélis perd la majorité au congrès de l'UNEF-ID au profit de celui de Julien Dray et de la Gauche socialiste.

● Julien Dray semble être celui qui a eu le moins de liens contractuels avec la mutuelle. Administrateur de la MNEF, il paraît avoir surtout exercé un rôle politique. Membre de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), il dirige le Mouvement d'action syndicale (MAS) qui participe, en 1980, à la création de la nouvelle UNEF-ID. Le deal de 1979 entre socialistes et lambertistes, le faible poids du MAS ne lui permettent pas de consolider son influence. En décembre 1981, il quitte la LCR pour se rapprocher de la tendance socialiste de l'UNEF-ID avant d'adhérer au PS, quelques mois plus tard. En 1984, il est l'un des principaux fondateurs de SOS-Racisme. En 1994, ce sont ses poulains qui prennent les rênes de l'UNEF-ID au détriment du courant Cambadélis.

Jacques Follorou

M. Plantagenest est mis en examen pour « faux et usage de faux »

L'ANCIEN DIRECTEUR des filiales et des participations de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Philippe Plantagenest, a été mis en examen, jeudi 4 novembre, pour « faux et usage de faux », par les juges Armand Riberolles et Françoise Néher. Il est soupçonné d'avoir antichaté la lettre d'engagement de Dominique Strauss-Kahn comme avocat-conseil pour le compte de la MNEF. M. Plantagenest, qui était aussi directeur de la holding Raspail participation et développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la MNEF, avait été entendu, une première fois au titre de témoin, le 14 octobre, afin d'expliquer les conditions dans les-

quelles la Compagnie générale des eaux (ex-CGE, devenue Vivendi) avait acquis en 1996 34,01 % du capital de RPD. Au cours de cette audition, il avait indiqué avoir participé a posteriori à la fabrication d'un faux document permettant d'habiller l'intervention de M. Strauss-Kahn.

DEUX ANS PLUS TARD

Au cours des diverses perquisitions menées par les enquêteurs, un certain nombre de documents relatifs à la négociation entre la CGE et la MNEF avaient été découverts. Parmi ces pièces figurait notamment la lettre de mission adressée à Dominique Strauss-Kahn, signée du 13 décembre 1994,

par M. Plantagenest. Ce courrier indiquait : « Nous souhaitons qu'il vous soit possible de nous assister dans le processus engagé avec cette compagnie. Les contacts, de notre point de vue, devraient conduire à l'entrée de la CGE dans le capital de RPD. » M. Plantagenest a reconnu, le 14 octobre, avoir signé ce document plus de deux ans plus tard sur ordre d'Olivier Spithakis, directeur de la MNEF entre 1983 et 1998.

En 1994, à la demande de Jean-Marie Le Guen, patron de la fédération parisienne du Parti socialiste et membre des instances dirigeantes de la MNEF, M. Strauss-Kahn est intervenu en qualité d'avocat-conseil auprès de la mutuelle. Il devait convaincre la CGE

d'entrer dans le capital de RPD. Le 3 février 1997, un accord avait été obtenu : la CGE investissait 20,9 millions de francs dans RPD par le biais d'une de ses filiales, la Société nouvelle d'investissement (SNIG), ce qui permettait à la MNEF de combler le passif de la holding tout en restant majoritaire dans le capital de la société.

M. Plantagenest avait déjà été mis en examen, le 14 octobre, pour « complicité d'abus de bien sociaux » au titre de ses fonctions d'ancien président d'EFIC, filiale de la MNEF chargée de l'ensemble des travaux d'impression de la mutuelle.

J. Fo.

série limitée

smartville



smart



Lionel Jospin avait prévenu : « pas un mot » sur « DSK »

« IL » EST ABSENT. « Il » n'est pas du voyage. « Il » ne rencontrera pas le ministre de l'économie et des finances marocain, à l'occasion de cette troisième réunion franco-

RÉCIT

Elisabeth Guigou et Hubert Védrine écartent le sujet d'un geste agacé de la main

marocaine des chefs de gouvernement, les 4 et 5 novembre. « Pas un mot », a prévenu Lionel Jospin, jeudi, pour couper court à toutes les questions. Elisabeth Guigou, Hubert Védrine et Alain Richard écartent le sujet d'un geste agacé de la main. Visiblement, il y a consigne : au Maroc comme en France, le gouvernement ne commentera pas la démission de Dominique Strauss-Kahn, les affaires de la MNEF et les récents avatars de la cohabitation « sanglante ».

Pas ici ? Plus maintenant ? Au Maroc, la presse ne parle que de cela. Toutes tendances confondues, les journaux pleurent « DSK ». « Le Maroc a perdu un ami et un ministre très ouvert à l'aide de son pays au Maroc », écrit *Le Quotidien*, jeudi. « Il » - « cette personne qui n'est pas parmi nous » -, chacun y pense, jeudi soir, au cours du dîner de travail offert par le premier ministre marocain, Abderrahmane Youssef, en l'honneur de M. Jospin. Des « regrets » sur son absence ont été échangés, indique cérémonieusement Matignon. Fathallah Oualalou, le ministre socialiste de l'économie, demande au secrétaire d'Etat au commerce extérieur, François Huwart, de « transmettre sa peine à M. Strauss-Kahn ». Le ministre radical, qui avait accepté au pied levé de jouer les doublures, le promet.

Irremplaçable « DSK » ! Des *curriculum vitae* sont exhumés et quelques flash-back recommandés pour montrer que la vie continue. L'ambassade de France raconte avec quel « grand soulagement » elle a découvert que son successeur, Christian Sautter, était un « *marrakchi* » : étudiant, il habitait Marrakech. François Huwart révèle, lors du dîner, que sa femme est née au Maroc. « Strauss » n'était donc pas le seul « *Marocain du gouvernement* », comme M. Jospin le dit souvent en riant. Mais quand un « *grand* » ministre s'en va, comme disent les Marocains, il laisse un vide plein.

A Paris, le vide se fait peu à peu. Même si M. Sautter lance un sincère « *je pense à lui* », jeudi matin, lors du vingtième anniversaire de l'Institut français des relations internationales. Et même si l'absent semble dire qu'il refuse qu'on l'oublie aussi vite quand il conclut le « *message personnel* » adressé le même jour aux agents de son ministère par un « *à bientôt* » qui en

dit long. Mais consigne a bien été donnée de ne plus trop en faire sur « DSK » et, surtout, de calmer le jeu avec le chef de l'Etat, après la brutale poussée d'adrénaline qui a saisi Jacques Chirac et Lionel Jospin, mercredi 3 novembre.

Les ministres conviés, jeudi matin, à la réunion bimensuelle autour de Lionel Jospin s'abstiennent - à quelques exceptions près - de tout commentaire public. La cohabitation en crise ? « *Pas du tout* », glisse cependant Dominique Voinet. « *Tout cela s'arrangera* », assure de son côté Jean-Pierre Chevènement. Quelques heures plus tard, à Poitiers, où il assiste à la première journée de la convention nationale de l'association des districts et des communes, le ministre de l'intérieur est un peu plus loquace. « *Le premier ministre n'a pas à être remis en cause de façon injuste, déclare-t-il. Chacun doit respecter ses prérogatives, et je souhaite que cet incident permette de part et d'autre de mieux baliser ce que doit être le code de bonne conduite.* »

« LES ESPRITS S'ÉCHAUFFENT »

Au palais du Luxembourg, l'après-midi est d'un calme... sénatorial. En l'absence de M. Jospin, la séance des questions au gouvernement ronronne autour de l'abandon du projet « Soleil » (accélérateur de particules) et de la levée de l'embargo sur le bœuf britannique. Matignon s'emploie à dissiper l'idée répandue par l'opposition selon laquelle M. Jospin aurait perdu du son sang-froid en attaquant le chef de l'Etat sur les affaires parisiennes. « *Je n'ai pas vraiment eu ce sentiment* », tempère le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. « *Jospin avait prévenu Chirac depuis plusieurs mois que, si on l'attaquait personnellement sur le dossier de la MNEF, il répliquerait* », raconte un autre ministre.

Quoi de plus normal que « *les esprits s'échauffent* », analyse Daniel Cohn-Bendit, sur le coup de midi, au micro d'Europe 1. « *L'un est président de la République et veut le rester, l'autre vraisemblablement veut le devenir.* » Charles Pasqua ne dramatise pas non plus. Ce clash « *n'ira pas très loin* », analyse le président du RPF, car l'« *intérêt* » des deux duettistes « *est que ça dure jusqu'à son terme* ». Non, la cohabitation tourne au « *jeu de massacre* », semble le contredire Philippe de Villiers, qui s'exprime à Paris en marge d'un colloque sur le souverainisme. Jean-Charles Marchiani, ancien préfet du Var, y arrive avec un peu de retard : il a pris le soin de téléphoner auparavant à des amis flics pour savoir ce qu'il ressort de l'audition de Philippe Plantagenest...

Jean-Michel Bezat et Ariane Chemin (à Fès)

Lire aussi notre éditorial page 17

Le ministère de la solidarité a présenté, jeudi 4 novembre, la synthèse des 26 « Schémas régionaux d'organisation sanitaire » censés redessiner, en la modernisant, la carte hospitalière de la France. La mise en œuvre de ces SROS devrait se traduire par la suppression ou la reconversion

L'ENSEMBLE représente 6,5 kilos de papier. A l'intérieur de l'épaisse chemise cartonnée remise à la presse, jeudi 4 novembre, par le ministère de la solidarité, figure la quasi-totalité des « Schémas régionaux d'organisation sanitaire » (SROS). Ces documents, dont *Le Monde* (daté 3 août) a donné les grandes lignes, contiennent le dispositif de restructuration, pour les cinq années à venir (1999-2004), des hôpitaux : 24 000 lits de court séjour sont « susceptibles d'être supprimés ou reconvertis » au terme de cette période. Toutes les régions et les DOM sont concernés et ont remis leur copie. Seules la Picardie et la Guadeloupe sont en retard.

Très attendus, ces schémas font suite à ceux dits de première génération (1994-1998), qui avaient déjà abouti à la disparition de 17 033 lits en médecine-chirurgie-obstétrique, et à la suppression de 141 sites de chirurgie et de 86 maternités (dont 55 dans le secteur privé). Entre 1998 et 1999, la tendance s'est poursuivie avec 3 160 lits excédentaires en moins. Ce rythme, d'ici à 2004, devrait s'intensifier, d'autant que la marge de manœuvre des lits autorisés mais non utilisés a déjà été absorbée... L'hôpital - 328 000 lits dans le public, 179 000 dans le privé - se restructure en douceur, ne cesse de répéter Martine Aubry qui avait promis de faire le point sur la

question. Sans cesse repoussée pour cause de calendrier surchargé, cette synthèse arrive une semaine après des élections professionnelles en milieu hospitalier.

Rédigés par les directeurs des agences régionales d'hospitalisation (ARH), dépendants du ministère, ces nouveaux SROS se veulent moins polémiques que leurs aînés. Un soin particulier a été apporté à leur préparation : dix-huit mois de concertation, « au moins une centaine de réunions par région, notamment avec les usagers, un exemple de démocratie sanitaire », vante l'entourage de M^{me} Aubry. Ceci n'a pas empêché, cet automne, plusieurs manifestations de se dérouler en province mais, jusqu'ici, le mouvement n'a pas atteint une grosse ampleur.

LES « URGENCES » PRIVILÉGIÉES

Dans sept régions, des comités d'usagers sont nés de ce périple. Ils serviront sans doute de pilotes-pilotes pour la future loi sur la santé, annoncée pour le printemps 2000, qui prévoit d'accroître les droits des malades. « *Les SROS insistent beaucoup plus sur ce qu'il faut développer, avec des programmes très ambitieux. Ils ne traitent pas seulement de la re-composition* », souligne-t-on au cabinet de la ministre. Il n'y a pas que des disparitions (27 unités de soins

intensifs en cardiologie, reconversion de 50 maternités et de 128 sites en chirurgie...), il y a aussi des « créations » (15 nouveaux centres et sept unités d'autodialyse, 20 centres experts pour la maladie d'Alzheimer...), et des « développements » (des 60 réseaux cancer en particulier).

Tenues d'établir leurs priorités (quatre au minimum, douze au maximum) parmi une liste de sujets, les directeurs des ARH, sorte de « préfets sanitaires », ont tous privilégié les urgences, à l'aube d'une vaste réorganisation. Viennent ensuite la cancérologie (24 régions et DOM), la périnatalité (21), la cardiologie (17), les personnes âgées (13), l'insuffisance rénale chronique (11), les personnes démunies (10), la douleur et les soins palliatifs (9). Le président de la République tient particulièrement à cœur ce dernier thème. Mercredi, Jacques Chirac a insisté sur les « efforts » qui restent à accomplir en France pour « *humaniser la fin de la vie* ». A l'issue d'une réunion à l'Elysée consacrée aux soins palliatifs, le chef de l'Etat, qui avait convié des professionnels de la santé et des bénévoles, a qualifié cette question de « *priorité nationale* » et rendu hommage à la loi de Lucien Neuwirth. En réalité, si le sénateur RPR de la Loire a bien inspiré le texte sur l'accès aux soins

adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 12 mai, il a été présenté par l'ancien secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner...

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Sur la fin de vie comme sur les autres thèmes, les SROS, axés sur la réduction des inégalités d'accès aux soins, misent avant tout sur une réorganisation en réseau. Petit à petit, pour les maternités comme pour les urgences, c'est toute une hiérarchie des établissements qui va ainsi se mettre en place. Les patients seront orientés en fonction de la gravité de leur pathologie.

Les moyens, eux, ont été définis dans le projet de loi de financement 2000 de la Sécurité sociale adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 30 octobre. La dotation globale des hôpitaux s'élève à 271,6 milliards de francs (+ 2,2 % en moyenne). Si l'Ile-de-France se taille toujours la part du lion avec 59,4 milliards, la progression de son enveloppe est aujourd'hui la plus basse (+ 1,25 %). Pour tenter de réduire les inégalités géographiques, les ressources ont surtout augmenté dans trois régions : la Picardie (+ 3,8 %), Poitou-Charentes (+ 3,78 %) et le Nord-Pas-de-Calais (+ 3,55 %), au détriment du Sud.

Isabelle Mandraud

Le RPF s'efforce de surmonter ses contradictions

EN DÉPIT de son succès aux élections européennes, le Rassemblement pour la France souffre de s'en être tenu, jusqu'ici, à une campagne monothématique sur la défense de la souveraineté de la France. Pour devenir un parti à part entière, le RPF a besoin de s'appuyer sur un véritable programme. Il a commencé à le faire, jeudi 4 novembre, lors d'un colloque organisé à Paris où dix experts, membres ou non du mouvement, que Charles Pasqua avait nommés, début septembre, ont apporté leur contribution : Philippe Arnaud, par exemple, ancien fondateur de la Coordination rurale, sur la sécurité alimentaire, Jean-Jacques Rosa sur l'économie, ou Bernard Seillier, sénateur (Rép. et ind.) de l'Aveyron, sur la famille.

« *Il n'y a pas, d'une part, une doctrine souverainiste face au fédéralisme, et, d'autre part, les problèmes quotidiens des Français. Il y a une seule et même cohérence nationale, qui doit conduire notre mouvement souverainiste à indiquer les solutions que nous préconisons pour une autre politique de l'emploi, de la sécurité, de l'éducation* », a déclaré M. Pasqua à l'ouverture de ce colloque destiné à préparer le congrès constitutif du RPF, prévu les 20 et 21 novembre, à Paris.

MARIER DEUX CULTURES

De retour d'un voyage en Chine, le sénateur des Hauts-de-Seine reste déterminé à « *faire du RPF la force centrale de l'opposition* » ou, comme préfère le dire l'un de ses conseillers, William Abitbol, député européen, « *la force principale de la future majorité* ». Le RPF a l'ambition de devenir « *la seule formation politique crédible pour libérer la France du socialisme* », a ajouté M. Pasqua, « *la seule capable d'échapper au triangle des Ber-*

mudes, qui engloutit toutes les autres, dans l'europhisme, le laxisme et le renoncement ».

La difficulté, pour l'heure, consiste à marier deux cultures, l'une catholique et conservatrice, incarnée par Philippe de Villiers, vice-président du RPF, et celle plus sociale et républicaine, défendue par M. Pasqua. D'un point de vue stratégique, il faut aussi distinguer ceux qui, comme Jean-Charles Marchiani, ancien préfet du Var, désireux de récupérer au plus vite les débris du lepénisme, privilégient l'ancrage à droite et ceux qui, comme M. Abitbol, espèrent encore constituer un vaste rassemblement à la mode gaulliste.

On a vu ainsi, jeudi, un villériste lever les yeux au ciel lorsqu'un gaulliste de gauche s'est réclamé non seulement de l'héritage du général de Gaulle mais aussi de celui de Jaurès... De même, pour Henri Guaino, ancien commissaire au Plan - non membre du RPF -, ou William Abitbol, le système français de protection sociale constitue « *l'un des derniers ciments de la nation* », alors que Georges Berthou, député européen, souhaiterait introduire une concurrence entre les caisses d'assurance-maladie et des organismes privés ou mutualistes. Des clivages perdurent aussi sur la politique familiale.

Cette pluralité de courants se traduit aussi par quelques tensions dans la gestion politique du RPF. Il a fallu toute l'autorité de M. Pasqua, par exemple, pour imposer la candidature de Jean-Louis Araujo, ancien syndicaliste de la police venu de la gauche, comme candidat du mouvement dans l'élection législative partielle organisée le 28 novembre dans le 20^e arrondissement de Paris.

Jean-Louis Saux

Les communistes préparent leur congrès

IL N'Y AURA PAS DE TEXTE ALTERNATIF au 30^e Congrès du PCF qui se tient à Martigues du 23 au 26 mars 2000. Affichant une mine satisfaite, Robert Hue est venu lui-même présenter, jeudi 4 novembre, les résultats de la consultation interne des communistes chargés de fixer l'ordre du jour du congrès. Près de 60 000 adhérents sur 210 000 revendiqués ont pris part au scrutin dans les 96 fédérations départementales. 50 612 (88,9 %) ont voté pour l'ordre du jour, 2 671 (4,7 %) contre et 3 650 (6,4 %) « *ont voté blanc ou refusé explicitement de prendre part au vote* ».

M. Hue a signalé qu'il y avait 9 500 votants de plus que lors de la consultation organisée sur la participation des communistes au gouvernement en juin 1997. Le PCF a aussi mis en place un collectif de préparation du congrès de 47 membres (26 hommes et 21 femmes). Parmi eux ne figure qu'un seul membre ouvertement critique par rapport à la direction sortante, Jean-Claude Danglot, premier responsable de la fédération du Pas-de-Calais.

L'Unedic excédentaire en 2000

LA CAGNOTTE sur laquelle lorgnait le ministre de l'emploi, Martine Aubry, pour financer les 35 heures, avant de devoir renoncer, se porte mieux que prévu. Selon les prévisions communiquées, jeudi 4 novembre, par l'Unedic, le déficit de l'assurance-chômage devrait s'élever en 1999 à 1,9 milliard de francs, au lieu des 3 milliards initialement annoncés. En 2000, les partenaires sociaux gérants de l'organisme s'attendent à un excédent non plus de 341 millions de francs mais de 1,8 milliard ! Ces prévisions se fondent sur un objectif de croissance de 2,9 % en 2000, au lieu de 2,6 %. Dans cette hypothèse, l'ARPE (dispositif de préretraites contre embauches) et les conventions de coopération seraient maintenues. Or le Medef a déjà fait savoir qu'il ne souhaitait pas reconduire l'ARPE. L'Unedic estime enfin que le nombre de chômeurs devrait baisser de 240 000 en 1999 et de 250 000 en 2000. L'emploi salarié, lui, progresserait de 360 000 postes en 1999 et de 386 000 en 2000, selon des projections révisées, elles aussi, à la hausse.

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES** : le Sénat a adopté en première lecture, jeudi 4 novembre, le projet de loi sur la réduction du temps de travail par 211 voix contre 98. Le texte, profondément remanié par les sénateurs de droite, n'ayant plus grand-chose à voir avec celui de Martine Aubry, le PS et le PCF se sont prononcés contre. Le projet devrait revenir à l'Assemblée nationale à la fin du mois.

■ **PARIS** : l'élection législative partielle dans la 21^e circonscription de Paris (20^e arrondissement), dont le premier tour est fixé au 28 novembre, a enregistré une nouvelle candidature, jeudi 4 novembre. Le Rassemblement social et libéral (divers droite) présentera Olivier Fourgeot, un avocat de trente-six ans.

avantage

maximum

49900^F

série limitée smartville

smart Centers Paris Trocadéro, Paris Bercy, Paris Est/Villiers sur Marne, Paris Sud Vélizy, Paris Ouest Nanterre. smart Information Center : 0 801 803 803.

smart
reduce to the max.

reduce to the max - réduire au maximum

*Prix TTC maximum conseillé. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Série limitée smartville : modèle smart & pure avec toit vitré transparent de série. AM 2000.

De lourdes peines ont été requises contre les évadés de la prison de Clairvaux

Tout en déplorant les lacunes de l'enquête, l'avocat général a accablé les principaux accusés

Le procès des auteurs de l'évasion sanglante de la centrale de Clairvaux s'est poursuivi, jeudi 4 novembre, devant la cour d'assises de

l'Aube, par le réquisitoire de l'avocat général, Jean-Paul Content. Celui-ci a regretté que le dossier ait été « mal ficelé », mais a estimé que

l'audience avait pu faire apparaître des raisons suffisantes pour requérir de lourdes peines contre les accusés.

TROYES
de notre envoyée spéciale
« A quoi sert une évasion ? A rien. Deux des évadés sont morts, les sept autres ont été repris. A quoi sert une évasion ? A quelques semaines, quelques mois de liberté ? En face, trois morts et retour à la case départ... »

PROCÈS

Jean-Paul Content parle déjà depuis deux heures et demie. La salle, absolument silencieuse, comme fascinée, attend. L'évasion sanglante de Clairvaux, le 11 septembre 1992, la mort d'un évadé et d'un surveillant, les lacunes de l'enquête et de l'instruction, les contradictions des témoignages, il n'a rien éludé, il a refait à lui seul toute l'accusation. Il n'a pas encore parlé de peines. Pourtant, tout le monde a déjà compris qu'elles seront lourdes.

« Les leçons de ce procès auront des conséquences dans toutes les prisons de France », a prévenu M^e Pascal Winter, avocat de la partie civile. Jean-Paul Content assume : « Que ressentiraient les surveillants si les peines étaient insuffisantes ? Et les autres détenus dans les prisons ? J'estime qu'il est de mon devoir de requérir des peines exemplaires. » Elles le sont : réclusion criminelle à perpétuité pour trois détenus soupçonnés d'être à l'origine de l'évasion, assortie pour le « meneur », Michel Ghellam, d'une période de sûreté de vingt-deux ans - le maximum légal. Vingt ans de réclusion pour trois autres accusés, qui n'ont « joué qu'un rôle plus limité », et dix à douze ans pour Roland Pettégola,

l'« égaré de Clairvaux », dont l'avocat général lui-même reconnaît que la « réinsertion est possible ». Il lui a fallu encore plus d'une heure pour justifier ces peines. Au total trois heures et demie de réquisitoire, sans pause, avec une enquête démolie et une instruction en miettes. M. Content avait prévenu d'emblée : « Je vais devoir être long. Les faits sont multiples, discutés, et l'enjeu est de taille : sept hommes encourrent la perpétuité. » Nul ne le regrette : si l'avocat général ne peut, faute de preuves, d'expertise ou de reconstitution, démontrer tous les faits, au moins offre-t-il, le premier, une explication rationnelle dans un procès jusqu'ici inextricable. Certes, le dossier est « mal ficelé », admet-il. Mais « l'instruction a eu lieu à l'audience », et rien n'a été caché. L'avocat général la refait donc point par point. Première question, majeure, « qui plane sur tout le procès depuis le début » : comment les armes indispensables à l'évasion sont-elles entrées dans Clairvaux ? Il exclut, comme les enquêteurs, l'hypothèse de la complicité interne : le surveillant soupçonné a été innocenté par ses pairs et « l'esprit de corps ne joue pas dans ce cas-là ! ». Il s'efforce donc, une heure durant, de réhabiliter la « piste de l'ordinateur », mise à mal par M^e Philippe Sarda, l'un des avocats de la défense. Les trois armes, expliquée-t-il, ont été introduites via un ordinateur, livré à l'un des détenus juste avant l'évasion. Un ordinateur obsolète, inutilisable, qui ne correspondait pas à la commande passée deux mois avant dans un magasin agréé, et dont l'expéditeur est resté inconnu. « Je ne peux pas dire que les choses se sont passées

comme ça, que j'en suis sûr à 100 %, j'offre une explication. » Même démonstration en ce qui concerne la mort du surveillant Marc Dormont, dont Michel Ghellam a assuré qu'il n'avait pas été tué par le détenu Rémy Morard, comme l'affirme l'enquête, laissant entendre qu'il aurait pu être abattu par l'un de ses confrères. Le tir est venu de face et d'une personne proche, assure l'avocat général, après avoir passé au crible indices et témoignages. « Je ne peux pas démontrer, faute de preuves, que Morard a tué, mais je ne vois pas d'autre explication (...). En m'attendant sur des détails techniques, en cherchant des explications peut-être tarabiscotées, je me fais l'avocat des surveillants accusés par Michel Ghellam. Ces accusations ne reposent sur rien. Il n'y a que Rémy Morard qui a tué Marc Dormont. »

LA CONVICTION

Ces lourdes interrogations levées, le reste apparaît presque facile. La conduite des surveillants ? Leurs déclarations « parfois embrouillées, contradictoires » ? Le contexte émotionnel l'explique. La conviction les justifie : « Parce que j'ai dans les surveillants une totale confiance, je ne peux concevoir qu'ils aient menti à cette cour. »

Le déroulement de l'évasion, des cavales ? La plupart des faits sont reconnus. Seul danger : « Ne pas banaliser les vols à main armée. » Ils en ont commis une bonne douzaine, certains « un peu minables », comme les attaques de postes de Roland Pettégola et André Gosset, certains plus professionnels, comme les braquages de banques de Philippe Fabre et de Jimmy Sé-

gura, d'autres carrément crapuleux, comme le casse de 2,5 millions de francs, commis par Michel Ghellam, Franck Weis et François Payen après séquestration d'un employé de banque et de sa famille. Au fil du récit, le profil des accusés s'est dessiné. M. Content n'a plus qu'à les résumer dans ses qualifications : Michel Ghellam le « renard », le plus intelligent, le plus dangereux, doté d'une âme de chef, Franck Weis, son second, la « brute », le « fou furieux », François Payen, qui « a toujours suivi à la lettre les ordres et a partagé la même détermination ». Trois irrécupérables qui requièrent la peine maximale. Juste derrière Jimmy Ségura, soupçonné d'avoir fait entrer les armes dans son ordinateur. Atteint d'un cancer de la thyroïde, il affirme avoir changé grâce à l'amour d'une jeune infirmière. Il pose « un problème de conscience », admet M. Content, mais, comme deux autres accusés, Philippe Fabre et André Gosset, moins directement impliqués dans l'évasion, il justifie une peine sévère pour complicité de meurtre.

Reste Roland Pettégola, le seul qui n'ait commis aucun acte criminel, le seul à bénéficier de l'« indulgence » de l'avocat général, soit dix à douze ans de réclusion quand même. « On ne s'évade pas de Clairvaux sans faire de la casse. Au cours de l'évasion, tous les détenus acceptent l'idée qu'un surveillant peut être tué, conclut-il. Par sa seule présence - le nombre intimidé -, chaque accusé a contribué à la réussite de l'évasion, donc chacun est complice du meurtre de M. Dormont. »

Véronique Maurus

Lucette Michaux-Chevry jugée à Paris

pour « usage de faux »

Six mois avec sursis requis contre l'élue RPR

SÉNATEUR, maire de Basse-Terre et présidente (RPR) du conseil régional de Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevry comparait, jeudi 4 octobre, devant la 12^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour « usage de faux ». Il lui est reproché d'avoir utilisé deux fausses factures lors d'un procès en diffamation qu'elle avait intenté, en 1995, contre Le Parisien, L'Événement du jeudi et un particulier, Marcel Dominici, devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris. Celui-ci est connu pour avoir été à l'origine des déboires judiciaires de Jean-Michel Boucheron, ancien maire (PS) d'Angoulême.

Les articles incriminés reprenaient des accusations de M. Dominici affirmant qu'en 1990, alors qu'elle était maire de Gourbeyre, Lucette Michaux-Chevry avait commandé, dans des conditions peu claires, à une société, dont la gérante avait déjà été impliquée dans l'affaire Boucheron, une étude sur « la situation du bâti et des potentialités de développement touristique, social et financier », après les dégâts occasionnés par le cyclone Hugo, en 1989.

FACTURE ANTICIPÉE

Pour justifier du caractère légal de la transaction, M^{me} Michaux-Chevry s'était appuyée, lors du procès en diffamation, le 6 juin 1995, sur deux factures de la société caraïbéenne d'études (SCE), chargée de rédiger le rapport. Il s'agissait de contredire ses adversaires qui s'étonnaient qu'une facture ait été établie dès le 10 mai 1990, alors que le conseil municipal de Gourbeyre avait décidé, trois jours plus tôt seulement, de commander cette étude et que la SCE n'a commencé ses activités qu'à partir du 1^{er} juin.

Les documents présentés consistaient, pour l'un, en une facture anticipée du 10 mai 1990, établie par la SCE pour un montant de 170 000 francs et surchargée d'un texte rédigé par le secrétaire de la mairie de Gourbeyre. La deuxième facture, remise avec l'étude, est datée du 28 septembre 1990. Ces documents n'avaient pas convaincu la 17^e chambre, qui avait débouté M^{me} Michaux-Chevry. Dans un arrêt du 16 juin 1996, la cour d'appel de Paris confirmait cette décision et qualifiait d'« indigent » le rap-

port de la SCE et d'« insincères » les pièces présentées. Il s'agissait en fait de simples photocopies altérées.

Devant la 12^e chambre, M^{me} Michaux-Chevry continue de nier les faits. « Il n'y a qu'un seul original, explique-t-elle, c'est la facture du 10 mai 1990, qui a été payée au mois de novembre suivant. » Problème : cette facture existe, mais elle ne correspond pas à la photocopie de la facture anticipée. Selon les avocats de Marcel Dominici, cette facture devait, tout comme celle datée du 28 septembre 1990, permettre de « justifier a posteriori » la réalité du travail de la SCE.

Pour M^{me} Michaux-Chevry, la facture anticipée devait en fait être soumise à un nouveau conseil municipal, après qu'un conseiller de l'opposition ait demandé des précisions sur le montant de l'étude. « Vous aviez une facture en bonne et due forme datée du 10 mai, interroge la présidente du tribunal, M^{me} Crépin. Pourquoi a-t-on retrouvé une photocopie de facture datée du 28 septembre ? » La question se pose d'autant plus que cette photocopie est identique à l'original du 10 mai, à deux exceptions près : la typographie de la date est différente et le mot « pré » devant « étude » a été supprimé. « Cette photocopie n'a pas été signée », répond Lucette Michaux-Chevry. « Tout le monde sait qu'une copie ne peut pas servir à un paiement. Ces deux pièces n'ont aucune valeur, on aurait dû les jeter. » « Elles devaient pourtant vous servir à gagner votre procès en diffamation », s'étonne la présidente.

Pour le procureur de la république, Sylvie Kachaner, M^{me} Michaux-Chevry a en fait cherché « à tronquer la chronologie des événements parce qu'on lui reprochait d'avoir fait réaliser une étude en deux ou trois jours ». « Elle a eu conscience de produire des faux documents, accuse-t-elle. C'est une altération frauduleuse de la vérité, un mensonge, écrit et formulé devant une institution de la République par un élu du peuple. » Pour ce « mensonge », elle a requis une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis, 150 000 à 200 000 francs d'amende et laisse au tribunal le soin de décider d'une éventuelle interdiction des droits civiques. Jugement le 9 décembre.

Acacio Pereira

Rejet de la demande de retrait pour plagiat du livre de Gérard Colé

LA JUGE Marie-Claude Domb a estimé, jeudi 4 novembre, qu'il n'y avait pas lieu à référer, dans l'affaire de plagiat qui oppose l'écrivain Francis Guilbert à Gérard Colé, ancien conseiller de François Mitterrand et ex-patron de la Française des jeux. L'écrivain reprochait à M. Colé et à son éditeur, Michel Lafon, d'avoir largement puisé dans l'un de ses manuscrits pour rédiger son livre, *Le conseiller du Prince*, sorti il y a six semaines. Il réclamait l'interdiction du livre et 100 000 francs de dommages et intérêts.

Lors de l'audience, mardi 26 octobre, les deux parties sont tombées d'accord sur un point. En août 1994, M. Guilbert et M. Colé ont bien passé un mois ensemble sur un projet de livre. A l'actif du premier, plusieurs romans policiers. Au palmarès du second, une vie pour le moins romanesque. Pendant un mois, dans la maison landaise de M. Colé, Francis Guilbert fait donc le « nègre ».

C'est là que les versions diffèrent. Selon M. Guilbert, l'ancien conseiller du président, en délicatesse avec la justice à propos de sa gestion de la Française des jeux - il sera mis en examen le 21 décembre 1994 pour « faux et usage de faux » - décide d'interrompre le projet. Il lui verse 25 000 francs au lieu des 50 000 promis et disparaît de la circulation. A tout hasard, l'écrivain dépose son manuscrit le 22 janvier 1995 à la société des gens de lettres. Sage précaution puisqu'en septembre 1999, il

a « la stupeur de découvrir que dans le nouveau livre de M. Colé, 222 pages sur 255 ont été tout ou partie plagiées », affirme son avocat, M^e Christophe Pascal. La comparaison des deux textes ne laisse aucun doute sur la nature de ce que M. Guilbert s'amuse à nommer un « coupé-Colé ».

« NÈGRE » OU SIMPLE DACTYLO ?

Rien d'étonnant, réplique l'avocate de M. Colé, M^{me} Muriel Roncaglia. Selon elle, les deux hommes se seraient rapidement aperçus que « le polar avait un problème de trame ». M. Colé aurait alors opté pour une simple biographie. Mais plus habitué à travailler auprès d'un secrétaire que derrière un clavier, il aurait proposé à M. Guilbert « qu'il écrive sous sa dictée ». « Les 25 000 francs correspondent donc à un travail de dactylographe et au dédommagement du roman policier abandonné », conclut l'avocate. M. Colé aurait donc, à bon droit, puisé ensuite dans ce premier manuscrit, y ajoutant huit chapitres « entièrement nouveaux ». Quel a été le rôle exact de M. Guilbert, vrai « nègre » ou simple dactylo ? Répondre à cette question impliquait d'entendre des témoins et ne relevait pas du tribunal des référés, a estimé M^{me} Domb. Francis Guilbert n'entend cependant pas abandonner. L'affaire devrait être examinée au fond, d'ici quelques mois.

Nathaniel Herzberg

EURO DISNEY S.C.A.

RESULTATS ANNUELS 1999

Performance opérationnelle en hausse de 12 %
Résultat net de 23,6 millions d'euros

A l'occasion de l'annonce des résultats de l'exercice 1999, Gilles Pélisson, Président-directeur général d'Euro Disney S.A. a déclaré : *Le succès commercial de Disneyland Paris continue de se traduire par la croissance solide des résultats opérationnels, qui connaissent une augmentation à deux chiffres pour la cinquième année consécutive. Cette année, le succès de « Chérie j'ai rétréci le Public ! », l'excellente fréquentation estivale, le nouveau taux d'occupation record des hôtels et l'expansion du Disney Village nous ont permis, une fois de plus, de faire progresser notre marge opérationnelle. Si l'on ajoute l'ouverture du Centre Commercial International du Val d'Europe dès la fin 2000 et le lancement des Studios Disney, Disneyland Paris s'inscrit pour les années à venir dans une nouvelle dynamique de développement.*

CHIFFRES CLES CONSOLIDES (non certifiés)

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE	1998	1999	VARIATION
Visiteurs du Royaume Enchanté (en millions)	12,5	12,5	NS
Taux d'occupation des hôtels	80,9 %	82,6 %	1,7 pt
(en millions d'euros)			
Chiffre d'affaires de Disneyland Paris	897,9	920,2	2,5 %
Charges d'exploitation de Disneyland Paris	(723,4)	(723,1)	0,2 %
Résultat avant redevances, loyers de crédit-bail et charges financières	176,5	197,1	11,7 %
Loyers de crédit-bail, et charges financières nettes	(136,4)	(145)	6,3 %
Résultat exceptionnel	4,1	2,4	(40,7 %)
Résultat net	44,2	23,6	(46,6 %)

Le chiffre d'affaires progresse de 2,5 %. Les charges d'exploitation étant restées stables, il en résulte une hausse de 11,7 % de la marge opérationnelle qui a compensé en partie l'impact prévu du rétablissement des redevances et de l'augmentation des loyers de crédit-bail et des charges financières nettes.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
CONTACTEZ NOTRE SERVICE RELATIONS INVESTISSEURS :
TÉL. 01 64 74 56 30 - FAX 01 64 74 56 36
MINITEL : 3615 EURO DISNEY * ACTIONS (1,29 F TTC/min)
INTERNET : www.disneylandparis.com
Relations Investisseurs - EURO DISNEY S.C.A. - BP 100
77777 Marne-la-Vallée Cedex 4

HORIZONS

HISTOIRE

LA CHUTE DU MUR

5 DIX ANS APRÈS

4 novembre : le rêve d'une RDA démocratique

SUR la tribune du Palais de la République, un Erich Honecker, pardessus et chapeau de feutre, salue d'un petit geste de la main la foule qui défile devant lui. C'est au pied de cet immense bâtiment impersonnel, véritable concentré d'amiante érigé à la place du château des Hohenzollern, qu'ont lieu toutes les parades des jours de fête. Le secrétaire général du parti communiste est-allemand est, comme à l'accoutumée, entouré des dignitaires du régime, qui agitent un petit mouchoir rouge. En ce samedi 4 novembre 1989, il y a pourtant quelque chose de changé dans le centre de Berlin-Est. Les manifestants ne ressemblent pas aux jeunes socialistes ou aux travailleurs de choc qui, moins d'un mois auparavant, marchaient devant la tribune officielle pour célébrer le 40^e anniversaire du « premier Etat des ouvriers et des paysans sur le sol allemand ». La foule est bon enfant, désordonnée. Elle ne brandit pas des drapeaux rouges ou des slogans révolutionnaires. Sur les pancartes artisanales, on voit des images humoristiques ou des jeux de mots dont les dirigeants font les frais. Sur le balcon du Palais de la République, ce sont, comble de la dérision, des acteurs portant les masques de Honecker et ses consorts qui regardent passer le cortège.

Combien sont-ils sur l'Alexanderplatz et dans les avenues environnantes ? Cinq cent mille ? Un million ? Peu importe. Berlin-Est va vivre sa journée la plus folle, une

Les derniers soubresauts

● **15 janvier 1989.** Manifestation pour l'anniversaire de la mort de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. Comme tous les ans, des jeunes vont au-delà des mots d'ordre officiels et réclament la liberté de penser.

● **7 mai.** Protestation contre le truquage des élections municipales.

● **7 juin.** Manifestation silencieuse à Leipzig et à Dresde tous les 7 de chaque mois contre les élections truquées. A partir de l'automne, les marches en faveur des réformes ont lieu tous les lundis soir.

● **7 octobre.** Célébration du 40^e anniversaire de la RDA.

● **4 novembre.** Un million de personnes étaient à la manifestation centrale de Berlin-Est, qui n'avait pas connu pareil mouvement de foule depuis des décennies.

● **9 novembre.** Ouverture du mur. Les manifestations se poursuivent tout l'hiver pour exiger un changement de gouvernement, des réformes démocratiques, la fin du parti unique.

● **18 mars.** Première et dernières élections parlementaires libres de RDA.

Le 4 novembre 1989, plus d'un million de personnes manifestent dans Berlin-Est. Dans une ambiance survoltée, où se mêlent l'humour, la joie, la fraternité, ils demandent tout, même l'impossible : un pays démocratique. Ce jour-là, personne ne songe à se rendre sur le mur, pourtant si proche

journal de joie, de communion, d'humour, une journée où tout semble possible, même une RDA démocratique. Le mur est à quelques centaines de mètres mais personne ne s'en soucie. Les Allemands de l'Est s'intéressent moins à ce qui se passe de l'autre côté qu'à ce qui pourrait arriver chez eux. Depuis quelques semaines, les événements se sont précipités. Les cortèges nocturnes de Dresde, Leipzig, Plauen, Rostock, Berlin-Est ont poussé la vieille garde hors du bureau politique. Egon Krenz a remplacé Erich Honecker à la tête du parti. Il a promis des réformes qui se font attendre.

L'initiative de la manifestation est partie des acteurs de la Volksbühne, une des scènes les plus populaires de Berlin-Est. Ils voulaient organiser un vaste « échange de vues des personnels du théâtre pour le 40^e anniversaire de la RDA ». Sous cette expression-langue de bois se cache en fait la volonté de lancer un débat sur la liberté d'expression. Ce sera le thème de la manifestation du 4 novembre que le collectif des acteurs est bien décidé à organiser, avec ou sans autorisation. Des contacts sont pris avec les autorités. Le 26 octobre, un accord est trouvé sur le parcours. Le 1^{er} novembre, le collectif tient une conférence de presse, lance des appels, donne des informations sur la manifestation et son mot d'ordre : « Keine Gewalt » (« Pas de violence »).

La direction est-allemande est partagée entre la tentation de maintenir l'ordre et le souci de laisser des soupapes de sûreté. Les ministres de la sécurité de l'Etat (Stasi), de l'intérieur et de la défense veulent prendre « toutes les mesures nécessaires pour garantir le pouvoir des ouvriers et des paysans ». A Moscou, Egon Krenz s'en ouvre à Mikhaïl Gorbatchev. Il ne sait pas très bien ce qu'il doit faire, s'il doit prendre contact avec Neues Forum, la toute nouvelle organisation (non reconnue) de l'opposition démocratique et si oui

comment, pour qu'elle ne se transforme pas en un nouveau *Solidarnosc*. Le secrétaire général du PC soviétique s'étonne qu'il ne l'ait pas déjà fait : « Le parti ne doit pas esquiver les problèmes », dit-il. La hantise de Krenz est que le mur soit pris d'assaut : « Il faut éviter qu'un mouvement de foule soit dirigé vers le mur », dit-il au président soviétique. Ce serait terrible car on devrait faire donner la police et créer une sorte d'état d'urgence ». Il essaie de jouer sur trois registres : la répression, la dissuasion, la récupération. La veille de la manifestation, il annonce à la télévision des réformes et surtout le dépôt prochain d'un projet de loi sur les voyages à l'étranger et annonce la démission de cinq gérontes du bureau politique. C'est bien tard.

Dans les rues de Berlin-Est, les forces de l'ordre sont en place. La police et l'armée gardent la porte de Brandebourg au bout du boulevard Unter den Linden. Elles sont présentes dans toutes les rues adjacentes mais restent relativement discrètes. Les « troupes de choc idéologiques » ont été placées en réserve dans le Palais de la République. La garnison de Potsdam-Geltow, à quelques kilomètres de la capitale, est en état d'alerte. Des informateurs de la Stasi ont été infiltrés dans les cercles intellectuels et ecclésiastiques qui préparent la manifestation. Le pouvoir a réussi à imposer la présence de Günter Schabowski sur la liste des orateurs. Des représentants des « forces sociales » se préparent à participer au cortège, d'autres tentent de dissuader les provinciaux de rejoindre Berlin-Est. Le trafic des trains et des bus est réduit, voire supprimé. Des bruits courants, manifestement lancés par les autorités, que des incidents pourraient se produire et servir de prétexte à une intervention des chars. Les organisateurs craignent pourtant d'être débordés par le succès. Ils ont « renoncé à une nouvelle proclamation de grand style – par exemple une déclaration à la

presse, note un rapport de la Stasi, car le nombre de manifestants pourrait être trop grand et atteindre les 500 000 si la publicité n'est pas arrêtée ».

Rien n'y fait. Au petit matin du 4 novembre, le centre de Berlin-Est est déjà noir de monde. Des manifestants, en petit nombre, sont aussi venus de Berlin-Ouest, sans connaître trop de tracasseries aux points de contrôle. Sauf le chanteur Wolf Biermann, déchu de sa nationalité est-allemande en 1976, qui n'est pas autorisé à franchir le Check Point Charlie. Le cortège se forme au pied de la tour de télévision et tourne autour de l'Alexanderplatz, il passe sous les fenêtres du comité central, l'ancienne Reichsbank (qui abrite aujourd'hui le ministère des affaires étrangères). Les fonctionnaires du parti regardent passer, incrédules, ceux qui s'apprennent à les expulser de tous les postes de pouvoir. Le service d'ordre est assuré par des gens de théâtre portant le brassard « Keine Gewalt ».

Chacun est venu avec son propre slogan. « Pour la première fois, nous n'avions plus peur de nous exprimer », raconte Jens Reich, un professeur de physique, fondateur de Neues Forum. Avant, dans les cortèges nocturnes, nous étions en quelque sorte anonymes. Le 4 novembre nous sommes sortis de l'anonymat. Une formidable créativité, trop longtemps brimée, s'est exprimée ». Le cortège tient parfois du carnaval. Visage à la Fernandel, le chef du parti Egon Krenz est peint comme

ment où la politique officielle soviétique était la recherche d'une unification allemande, ne devaient plus être prononcées. Sans penser à la réunification, la foule chante « Deutschland, einig Vaterland » (« Allemagne patrie unie »). Seule la musique de Hanns Eisler, qui composa aussi pour Bertolt Brecht, était encore jouée en RDA.

Pendant cinq heures, la manifestation s'étire. Personne ne songe à se diriger vers le mur tout proche, là-bas au bout de Unter den Linden. Parce que les consignes sont formelles ? Parce que le service d'ordre des acteurs est efficace bien que décontracté ? Parce que la peur d'un affrontement avec la police hante tout le monde ? Ou bien, comme le dit Jens Reich, « parce que le mur est partout, au fond des têtes » mais qu'il est comme un tabou inaccessible. On se retrouve vers midi sur l'Alexanderplatz. Au pied des immeubles de béton habités par les privilégiés du régime, une estrade a été improvisée sur la plate-forme d'un camion. Le meeting est présidé par Henning Schaller, du théâtre Maxime-Gorki. La Stasi a échoué à circonvier cet « élément politiquement négatif ». La télévision d'Etat retransmet les discours en direct, signe de la volonté d'ouverture. La liste des orateurs est interminable. S'y retrouvent pêle-mêle des pasteurs, un membre du bureau politique, un ancien maître-espion, des dissidents, des écrivains, des acteurs, des porte-parole du mouvement démocratique.

« C'est comme si on avait défoncé une fenêtre après toutes ces années de stagnation intellectuelle, économique et politique »

Stefan Heym, écrivain

la grand-mère du Petit Chaperon rouge : « Mère Grand, pourquoi astu de si grandes dents ? »

Comme si un vent de liberté avait brusquement balayé cette société figée par quarante ans de socialisme prussien suite à douze ans de dictature nazie, les manifestants exercent leur ironie contre le pouvoir sans oublier de se considérer eux-mêmes avec humour. Il est difficile de rendre en français toutes les pirouettes linguistiques, mais quelques slogans se passent de traduction : « Pas d'avenir sans passé », « Elections libres », « Liberté d'expression », « Un rôle dirigeant n'est pas un droit héréditaire », allusion à l'article 1 de la Constitution de la RDA qui consacre le rôle dirigeant du parti communiste, « Des privilèges pour tout le monde », « Mon idée pour le 1^{er} mai : la direction défile devant le peuple », etc. Des manifestants chantent l'hymne national de la RDA, ce qui ne devrait guère passer pour une fronde, et pourtant les paroles de Johannes Becker, écrites à un mo-

ment où la politique officielle soviétique était la recherche d'une unification allemande, ne devaient plus être prononcées. Sans penser à la réunification, la foule chante « Deutschland, einig Vaterland » (« Allemagne patrie unie »). Seule la musique de Hanns Eisler, qui composa aussi pour Bertolt Brecht, était encore jouée en RDA.

Les propos tenus par les représentants plus ou moins officiels du régime tendraient à lui donner rai-

son. Membre du bureau politique du parti (SED), Günter Schabowski peine à se faire entendre. Les organisateurs de la manifestation doivent demander à la foule de cesser ses sifflets. « Je dis ouvertement que je n'aime pas les bûchers dressés à la hâte sur lesquels certains veulent voir brûler tout ce que le peuple a incontestablement accompli au cours des décennies précédentes », dit-il en promettant des réformes. « Trop tard, trop tard », crient les manifestants. La tentative de récupération, qui avait pour but « d'influer sur la manifestation dans un sens progressiste », selon les consignes du SED, a échoué. Le même sort attend Markus Wolf, ancien chef de l'espionnage est-allemand, qui se présente comme un gorbatchévien depuis qu'il est tombé en disgrâce pour son roman *Troïka*, qui critique le stalinisme. Il parle en connaisseur : « Il ne faut pas, dit-il, que la Stasi devienne le souffre-douleur du mouvement démocratique. » Ses phrases se perdent sous les huées. L'avocat Gregor Gysi, qui lancera la rénovation du SED après la réunification, n'est pas plus heureux quand il demande de « laisser une chance à Egon Krenz ».

Fondatrice de Neues Forum, Bärbel Bohley a du mal à trouver ses mots. Son collègue Jens Reich utilise son bref temps de parole pour exhorter ses amis à surmonter la peur, « dans la vie quotidienne, les écoles, les entreprises... ». La romancière Christa Wolf, qui comme beaucoup de ses confrères a un jour ou l'autre flirté avec le régime, s'interroge sur le silence des intellectuels : « Où sont nos poètes et nos écrivains ? Pourquoi se taisent-ils ? Leur passeport est-il plus important à leurs yeux que la langue ? » L'actrice Steffi Spira cite un poème de Brecht, *Eloge de la dialectique* : « Cela ne restera pas en l'état... Celui qui a pris conscience de sa situation, comment pourrait-on l'arrêter ? Jamais est devenu Aujourd'hui déjà ! »

La manifestation du 4 novembre a créé un rapport de forces avec le pouvoir. Mais elle a fait plus. Elle a incarné l'espoir d'une RDA démocratique à côté de la République fédérale, montrant une sorte de « troisième voie » dont une partie de la gauche allemande a toujours rêvé. Sur la tribune de l'Alexanderplatz étaient rassemblés, pour la première et la dernière fois, tous ceux qui auraient pu jouer un rôle dans une Allemagne de l'Est rénovée. C'était, explique aujourd'hui Jens Reich, l'adieu à la vieille RDA et l'apparition fugace d'une RDA nouvelle qui ne verra jamais le jour parce que le 9 novembre le mur s'est ouvert et que la révolution populaire a basculé dans la politique. C'était, dit-il, « la générale de la RDA démocratique. La première n'a jamais eu lieu ».

Daniel Vernet

PROCHAIN VOLET :
9 novembre : « Die Mauer ist weg »



PHOTOS JAN PETER BOENING/ZEITUNG





Le 4 novembre 1989, un million de personnes avançaient sur l'Alexanderplatz. Berlin-Est n'avait pas connu pareil mouvement de foule depuis des décennies.

DESTINS EST-ALLEMANDS

Karsten Schneider, entrepreneur millionnaire



KARSTEN SCHNEIDER avait vingt-neuf ans au moment de la chute du mur. Cet ingénieur travaillait depuis six ans au service de l'entreprise d'Etat Carl Zeiss, le fleuron de l'optique, une des rares « marques » du bloc communiste connues dans le monde occidental. Le conglomérat faisait vivre des dizaines de milliers de salariés dans la petite ville d'Iéna, en Thuringe. Son démantèlement et la privatisation des activités les plus viables ont poussé en quelques mois vers le chômage une partie du personnel. La fin du monde pour certains.

« A l'Est, les jeunes sont plus motivés qu'à l'Ouest, car ils n'ont rien à attendre de leurs parents »

Pas pour Karsten Schneider. Pour lui, « la chute du mur a été comme une libération ». Et surtout l'occasion d'une réussite exceptionnelle. Il fonde, avec un jeune collègue de l'Est et un homme d'affaires de Hambourg, une société, Intershop, qui conçoit et vend des logiciels destinés au commerce électronique. Créée en 1992, l'entreprise a été introduite au nouveau marché allemand en juillet 1998. En 1999, avec près de 550 salariés, elle devrait réaliser un chiffre d'affaires d'au moins 70 millions de deutschemarks (36 millions d'euros) et prévoit le double dès l'année prochaine. Sa valeur boursière est estimée à 4 milliards de deutschemarks (plus de 2 milliards d'euros).

Karsten Schneider a pourtant connu les incertitudes liées à toute période de transition : après l'échec de quelques candidatures spontanées, il s'en va parcourir l'Europe – « un vieux rêve » – avec un orchestre de blue jazz. Avant de rejoindre, en 1991, une petite entreprise informatique, puis de créer Intershop.

Depuis, la société a su profiter de la vague Internet. Elle a démantelé son siège officiel à San Francisco pour se rapprocher du marché américain, où elle a racheté une petite entreprise en mars. « L'implantation aux Etats-Unis est primordiale, car c'est le premier marché mondial et le plus dynamique en matière de technologie », explique Karsten Schneider. Cependant, Iéna demeure la principale base d'Intershop, son centre de recherche, avec 260 personnes « dont la moitié vient de l'ouest de l'Allemagne », précise-t-il fièrement, avant d'expliquer : « Les gens de l'Ouest sont souvent difficiles à attirer. A l'Est, les jeunes sont plus motivés, car ils n'ont rien à attendre de leurs parents. »

Pour cet entrepreneur, le succès d'Intershop est exemplaire mais ne devrait pas rester isolé. « Les nouveaux Länder disposent désormais de très bonnes infrastructures, parfois meilleures qu'à l'Ouest, en particulier pour les routes et les télécommunications. » Point noir, toutefois : « Le réseau ferré est dans un état catastrophique, et il manque de nombreux services pour les entreprises. » La petite cité d'Iéna, qui a changé d'allure en dix ans, dispose d'une université renommée, et d'une locomotive, le groupe Jenoptik, héritier de Carl Zeiss, qui perpétue le savoir-faire local. « Notre exemple fait école, nous serons bientôt six entreprises cotées en Bourse dans l'agglomération », observe Karsten Schneider, qui ne cache pas son optimisme : « Chaque rupture comporte des risques, mais aussi des opportunités, c'est une question de temps. » Iéna ne compterait pas aujourd'hui plus de trente-cinq millionnaires !

« Les Allemands ont fait ce qu'ils ne font jamais ! Ils s'en sont pris au pouvoir. Ils ont certes acheté un ticket de quai pour prendre d'assaut la gare. Mais ils l'ont fait. Ce qui a permis de dire aux officiers de la Stasi que tout se passait dans l'ordre socialiste ! Cette occupation a montré au parti que nous étions décidés. Il perdait son plus puissant instrument de répression. » C'est cela qui a été, au fond, le vrai acte révolutionnaire de l'automne 1989. Le pouvoir était alors dans la rue, mais les gens ne l'ont pas pris ; à la fois parce qu'ils en étaient dégoûtés et qu'ils ont estimé qu'il valait mieux laisser les fonctionnaires faire leur travail en les contrôlant. Mais à la fin il avait changé de main. Pour ces Allemands si dociles, il n'y a pas eu d'autre choix que cette brève révolution. L'opposition n'a pas eu au comité central d'interlocuteurs comme il y en a eus en Pologne et en Hongrie. A Varsovie, le mouvement révolutionnaire, qui avait une grande tradition, a débouché sur une révolution négociée. »

Propos recueillis par Henri de Bresson

Philippe Ricard

Joachim Gauck, ancien responsable du « Neues Forum »

« Un bref laps de temps, on a eu une révolution ! »

ALORS pasteur à Rostock, Joachim Gauck a été un des leaders du mouvement de citoyens Neues Forum lors des événements de l'automne 1989. Député dans le dernier Parlement de RDA après les élections libres de mars 1990, il préside aujourd'hui l'office hautement sensible chargé d'administrer les archives de la Stasi.

« Pouvaient-on prévoir, début 1989, un tel bouleversement ? »

« C'est fascinant de voir comment une société qui avait une telle peur de bouger peut quand même changer. La population avait été réduite à l'impuissance. On avait créé une société de « sujets », avec quelques exceptions, dans l'Eglise, dans les milieux intellectuels critiques. Même si, à la différence de la période nazie, les Allemands de l'Est n'ont jamais été majoritairement supporteurs de l'idéologie communiste, il s'était instaurée une forme de loyauté minimale. »

« Quand avez-vous senti les choses basculer ? »

« L'affaire des élections, les plaintes qui ont été élevées pour fraude ont rendu l'appareil d'Etat extrêmement nerveux. Mais cela n'a concerné que les activistes. Et ensuite est arrivé l'été. Ce fut un été de plomb. Nos jeunes partaient tous, chaque jour il en manquait de nouveaux, que ce soit dans les groupes de l'Eglise, dans les cercles d'amis, au bureau. On se sentait abandonnés. Honecker a alors déclaré que « ceux-là ne valaient pas un pleur ! » Cela a provoqué une immense colère. »

La foule est réunie vers midi au pied des immeubles de béton habités par les privilégiés du régime. La liste des orateurs est interminable. S'y retrouvent pêle-mêle des pasteurs, un membre du bureau politique, un ancien maître-espion, des dissidents, des écrivains – comme ci-contre à la tribune Stefan Heym ou Christa Wolf (photos) –, des acteurs, des porte-parole du mouvement démocratique. Tous y expriment l'espoir d'une RDA démocratique. Un rapport de forces avec le pouvoir est enfin établi.

« Pour la première fois, nous n'avions plus peur de nous exprimer, raconte Jens Reich (photo de droite), professeur de physique et un des co-fondateurs du « Neues Forum » avec Bärbel Bohley (à droite).

« Nous n'étions plus que des sujets ! Avant, nous pensions que cette dépendance était normale. En plus, on réalisait à quel point nous étions coupés du monde, de l'ouest mais maintenant aussi de Moscou. Alors, le moment est arrivé dont les dissidents ont toujours rêvé, celui où l'insatisfaction de la population rejoint celle de la minorité d'opposants. Les appels des mouvements qui se formaient se répandaient avec une vitesse incroyable. Arrivent début octobre les trains bourrés de réfugiés qui viennent de Tchécoslovaquie pour se rendre en Occident à travers la RDA. Les gens se précipitent à la gare de Dresde. Ils voient à travers les vitres passer tous ces compatriotes qui rient de joie. Eux sont plantés là, ils veulent partir aussi mais ne savent pas comment. Le 7 octobre, jour du cérimonial officiel pour le 40^e anniversaire de la RDA, des milliers de personnes descendent dans la rue. »

« Les sans-voix vont alors trouver un mot, une phrase, je crois que c'était à Leipzig, ils proclament : « Nous sommes le peuple. » Que les sujets est-allemands se proclament ainsi acteurs de leur destin est si surprenant, si émouvant qu'un sentiment d'impuissance gagne le parti jusque dans ses sphères les plus élevées. Du moment où les gens ont perdu leur peur, où le sujet est devenu citoyen, la confiance en soi du parti a disparu. Pour moi, c'est le moment le plus mystérieux des événements de l'automne. Je me souviens d'un de mes prêches à Rostock. J'ai exhorté les assistants à



cesser d'avoir peur. Il y avait près de 8 000 personnes, il y a eu une pause, on entendait le souffle des gens. C'est à ce moment que nous sommes passés de l'état de sujet à celui d'acteur. »

« Que voulaient les gens ? »

« Les dissidents n'étaient pas anticommunistes comme en Pologne, ils étaient pour une alternative de gauche. Ils cherchaient un socialisme meilleur. Le peuple était plus lucide. Il ne connaissait pas notre quête, pendant des années, vers une troisième voie, à la Gorbatchev, à la Dubček, à la Bahro. On a commencé à nous interroger sur notre concept économique. Et comme personne ne pouvait réellement donner de réponse, cela a été vite décidé. N'y avait-il pas une alternative toute prête de l'autre côté de la frontière ? »

« Ceux qui voulaient réinventer le socialisme ont été priés d'aller faire leurs expériences ailleurs. En Sarre

ou en Frise, mais pas chez nous ! Quand les gens se sont précipités voir Helmut Kohl, avec le drapeau noir rouge or, cela a effrayé la gauche en Allemagne de l'Ouest ; on y a vu une résurgence du nationalisme, du conservatisme. Mais, pour ces gens qui n'avaient jamais eu le droit à la parole, le chancelier était abord un symbole de démocratie parlementaire. C'étaient eux les réalistes. »

« Comment a réagi l'opposition ? »

« Il y a eu un débat entre réalistes et fondamentalistes. Le 9 novembre, le jour de la chute du mur, quand tous les gens sont partis faire leurs achats à l'Ouest, les idéalistes de gauche ont eu le sentiment d'être trahis. Ils se demandaient avec qui allaient bien pouvoir faire la révolution. Mais la dynamique populaire de masse a été trop forte pour qu'ils aient une chance. Le « mouvement des citoyens » (Bürgerbewegung) a perdu du même coup l'initiative politique. Un bref laps de temps, on a eu une révolution ! »

« L'aviez-vous envisagé ainsi ? »

« Quand nous avons commencé, nous avions une autre vision. Nous voulions réformer notre Etat, le rendre ouvert, lui donner la démocratie, des élections libres, la liberté d'expression. Mais il est arrivé ce qui arrive souvent. D'une évolution, d'une révolte non dirigée naît une révolution. »

« Quand la colère, l'indignation, le rejet ont commencé à sourdre, ceux qui étaient politiquement ac-



ANDREAS VOM LINTTEL/AFP

La colère des cinéastes contre la critique

IL EST REVENU, le temps cyclique où des cinéastes, laissant libre cours à une colère longtemps contenue, exhalent plaintes et récriminations contre les critiques. Ces journalistes malmenés la sensibilité des créateurs, méprisent le public et fossilisent les œuvres. Dans un courrier à ses collègues (*Le Monde* du 20 octobre) puis dans un entretien à *Libération* du 25 octobre, c'est le réalisateur Patrice Leconte qui a endossé la robe du procureur : « assassins prémédités », « fossoyeurs », « mauvaise foi », « loubards »... le réalisateur de *Ridicule* n'y va pas de plume morte. Destinataire de la missive, l'ARP (société civile des Auteurs, réalisateurs, producteurs) a convoqué ses adhérents le 4 novembre pour étudier cette grave question. En fait, ce courroux rituel semble avoir tout du marronnier – ces sujets qu'on ressort pour meubler l'actualité, faute de nouvelles fraîches. On n'y prêterait guère attention si l'affaire ne s'inscrivait dans un cadre plus particulier, celui de l'état actuel du cinéma en France, et ne faisait écho à une actualité beaucoup plus large.

Le cadre est celui d'une évolution historique du cinéma, qui est entrée dans une phase nouvelle : la cassure du cinéma en entités distinctes obéissant à des logiques esthétiques et économiques étrangères les unes aux autres. La première grande faille s'est produite au tournant des années 50-60, et déjà les « professionnels de la profession » accusèrent les critiques (et ceux d'entre eux devenus cinéastes avec la nouvelle vague) de tuer le cinéma « commercial, populaire, grand public », pour citer Leconte. Les entrées en salles s'effondraient : il fallait un coupable. Mais il suffisait de regarder les courbes de fréquentation dans les pays comparables pour vérifier que le phénomène était planétaire, et correspondait à une évolution de fond du statut du cinéma dans les loisirs de masse, à l'heure de la montée en puissance de la télévision.

Le cinéma, contrairement à l'expression d'André Malraux, n'aura pas été, durant son premier siècle d'existence, un art et « par ailleurs » une industrie. Il s'est au contraire défini, dans l'impureté où André Bazin a repéré sa nature même, simultanément comme art et comme industrie. C'est la disjonction entre ces deux termes, commencée il y a quarante ans, qui atteint un stade de crise. Pourtant, grâce aux multiplexes notamment, la fréquentation ne baisse plus. Mais le public de cinéma tend à se partager en secteurs de plus en plus étrangers les uns aux autres. D'un côté, les consommateurs de produits de distraction manufacturés – aux Etats-Unis, mais pas uniquement – pour les adolescents, au sein d'un secteur qui inclut aussi bien la techno que les jeux vidéo. De l'autre, des amateurs d'œuvres, d'un statut comparable à celui des expositions ou des concerts.

Un très petit nombre de comédies à succès (certaines, comme *Les Visiteurs*, héritières d'une tradition fatiguée mais maintenue en vie par l'injection d'effets spéciaux et d'énormes moyens financiers ; d'autres, comme *Un dîner de cons*, étant déjà des programmes télé) entretiennent l'illusion d'une alternative à ce partage. Le problème est qu'une grande partie des fabricants de films se consacrent à la confection d'objets qui ne relèvent d'aucune de ces catégories, mais de ce cinéma « moyen » que représentent exemplairement *Est-Ouest*, *Les Enfants du siècle* ou *La Débandade* – films dont les échecs commerciaux successifs cet automne ont contribué à échauffer les esprits des professionnels.

Ce sont des produits qui correspondent aujourd'hui, esthétiquement et sociologiquement, à la télévision. Mais ceux qui les fabriquent s'accrochent à la vocation grand écran de ces projets. Pour la plus-value symbolique qui s'attache, en France, au cinéma, mais

pas seulement : le budget d'*Est-Ouest* s'élève à 60 millions de francs (9,15 millions d'euros), celui de *La Débandade* à 62 millions de francs (9,45 millions d'euros), celui de *Les Enfants du siècle* à 95 millions de francs (14,5 millions d'euros), des sommes – dont le bon sens exige qu'on rappelle que, si elles sont dépensées, elles sont aussi reçues – que ne fournirait jamais la seule télévision.

VALEUR CULTURELLE

Le système de financement du cinéma français permet, en ponctionnant les recettes des films américains et en contraignant les chaînes à abonder les caisses des producteurs, une telle munificence. Ce système a été élaboré, étendu, défendu au nom de la valeur culturelle de ce qu'il finance. C'est pour la teneur artistique du cinéma que les télévisions ont été contraintes par la loi d'investir 1,558 milliard de francs (240 millions d'euros) dans la production de films en 1998. Et c'est la même bonne cause artistique qui justifie tout le dispositif de l'exception culturelle au nom duquel notre président de la République et notre premier ministre s'en vont rompre des lances dans les arènes de la planète.

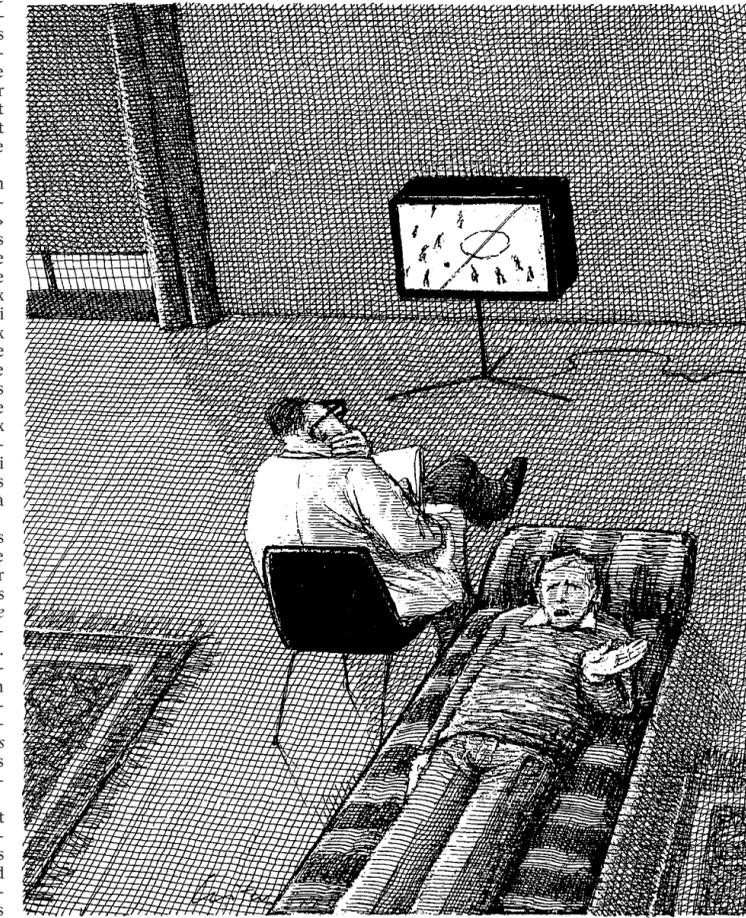
Qui répète chaque semaine que le cinéma est

un art, permettant la survie d'un système dont les imprécateurs et les geignards d'aujourd'hui se nourrissent ? La critique. Tenant d'une impureté qui pourtant s'étiole, la critique de cinéma s'est jusqu'à présent refusé à séparer d'embée les films entre commerce et art. Elle s'obstine à tenir tout film pour objet d'art potentiel – et, parfois, venant d'origines esthétiquement peu prévisibles, ce qui advient sur les écrans pour la récompense de cette attente. Le plus souvent non, et c'est logique. Comme il est logique qu'un film du genre de ceux dont Patrice Leconte prend aujourd'hui la défense, soumis au même jugement de goût qu'un film de Stanley Kubrick ou de Jean-Marie Straub, s'attire des commentaires comparables à ceux que risquerait un fabricant de posters s'il était jugé à la même aune que Matisse et Dubuffet par la critique d'art.

Là est le paradoxe actuel. La critique a raison de continuer de prendre en compte l'ensemble du cinéma, puisque c'est prendre en compte la nature singulière de son objet, et le défendre. Les professionnels ont besoin de ce travail de légitimation du cinéma dans son ensemble, même s'il se paie d'egos égratignés.

Jean-Michel Frodon

Transfert par Leiter



Les états d'âme du géant américain

Suite de la première page

Destinés à usage interne de prime abord, les propos de M. Berger, qui a longuement fustigé le « *nouvel isolationnisme* » de la droite républicaine au Congrès – coupable d'avoir privé Bill Clinton d'un succès diplomatique en fin de mandat –, apportent en réalité un éclairage instructif sur les questions que se posent les Américains sur leur place dans le monde. « *Notre puissance et notre prospérité n'ont jamais été aussi grandes, aussi inégalées, a relevé Sandy Berger. Notre leadership n'a jamais été aussi nécessaire ni aussi sollicité. Il est donc troublant que l'Amérique se retrouve accusée aujourd'hui à la fois d'hégémonie et d'isolationnisme (...). Notre succès inspire un mélange d'admiration et d'inquiétude.* »

L'Europe, par exemple, critique les Etats-Unis lorsqu'ils tergiversent et souhaite le maintien de leurs troupes sur son sol, mais les accuse en même temps d'unilatéralisme et d'arrogance, voire d'« hyperpuissance », a poursuivi le conseiller à la sécurité nationale, avec une imitation de l'accent français très appréciée de l'assistance. La Russie, la Chine ont vu dans l'intervention américaine au Kosovo « le début d'une croisade pour imposer notre volonté au monde », alors que les Etats-Unis sont « la première puissance mondiale de l'histoire

qui ne soit pas une puissance impériale ».

Autre grief exprimé, celui de la domination culturelle. Perplexe, M. Berger ne voit guère de remède à ce problème qui « *reflète des réactions viscérales à notre culture et à notre statut* ». Il trouve en revanche « *tout à fait fondées* » les critiques qui portent sur l'engagement insuffisant des Etats-Unis dans les instances multilatérales, suscitées par l'incapacité de Washington à payer ses dettes à l'ONU ou le rejet du CTBT.

Très prompte à faire porter la responsabilité de ces carences à la droite « *néo-isolationniste* », l'administration Clinton se pose en fer de lance de l'internationalisme : « *Si nous ne voulons pas être le gendarme du monde, nous devons soutenir les institutions et les arrangements à travers lesquels nous partageons les responsabilités du leadership* », explique M. Berger. La réalité est moins simple : tout montre, aujourd'hui aux Etats-Unis, à commencer par les sondages, que les Américains sont d'humeur beaucoup plus internationaliste qu'isolationniste, nonobstant un courant bruyant mais minoritaire au Congrès, et l'efficacité avec laquelle l'administration démocrate défend ses positions multilatéralistes n'est pas toujours exemplaire.

Elle-même n'est d'ailleurs pas monolithique : il suffit d'avoir entendu le général Michael Short, chef des forces aériennes alliées pendant la guerre du Kosovo, vitupérer devant une commission du Sénat à Washington il y a dix jours contre l'attitude de la France qui, bien que ne participant à l'effort aérien qu'à hauteur de 7 % des forces engagées, avait le pouvoir de bloquer certains choix

de cibles américains et donc, selon lui, de faire courir de plus grands risques aux pilotes américains, pour comprendre que la mise en œuvre de « *partage des responsabilités* » n'a pas forcément que des adeptes aux échelons inférieurs.

Les termes dans lesquels Sandy Berger a présenté le débat ont soulevé de vives réactions, notamment au sein des républicains internationalistes, beaucoup plus nombreux que l'équipe Clinton ne veut le laisser croire. Quel que soit le vainqueur de l'élection présidentielle de l'an 2000, la politique étrangère américaine sera internationaliste, font valoir dans le *New York Times* deux penseurs conservateurs, Bill Kristol et Robert Kagan, pour lesquels « *le vrai débat n'est pas isolationnisme contre internationalisme, mais : quelle forme d'internationalisme ?* ».

« AMÉLIORER L'HUMANITÉ »

Mieux vaut, estiment-ils, l'internationalisme de Theodore Roosevelt et de Ronald Reagan (modèle George W. Bush) que celui, « *culpabilisé et geignard* », de Jimmy Carter (version Bill Clinton). Dans le *Wall Street Journal*, l'historien H. W. Brands rétorque pour sa part qu'« *il n'y a pas d'isolationnistes en Amérique* ». « *Si les Américains sont d'accord sur quelque chose, c'est sur le devoir qu'a leur pays d'améliorer l'humanité*, écrit-il. *Là où les avis divergent, c'est sur la manière d'assumer cette responsabilité* » : par l'exemple ou par la force. Evidemment, « *il était plus facile de choisir la force pendant la guerre froide* ».

On en revient toujours là : les intérêts américains dans le monde de l'après-guerre froide n'ont pas encore été sérieusement définis, ni par Sandy

Berger, qui, tout en répétant que « *l'Amérique ne peut pas tout faire ni être partout* », se garde bien de préciser où elle doit être, ni par le candidat républicain George W. Bush, muet sur les questions internationales.

Dans le dernier numéro de *Foreign Affairs*, Richard Haass, de la Brookings Institution, part du principe que « *la supériorité américaine ne durera pas. Le bon objectif pour la politique étrangère américaine est donc d'encourager une multipolarité marquée par la coopération et la concertation plutôt que par la compétition et le conflit* ». Il voit quatre piliers pour la société internationale multipolaire : diminution du recours à la force pour résoudre les conflits, réduction du nombre d'armes de destruction massive, adoption d'une doctrine limitée d'intervention humanitaire, et ouverture économique. Felix Rohatyn, l'ambassadeur américain à Paris, considère que l'Amérique doit projeter l'image d'un pays qui, « *bien que seule superpuissance, respecte et consulte ses alliés et, loin de constituer une menace, représente une garantie de protection des valeurs communes* ». Paul Nitze va plus loin : l'homme qui a passé des années, sous Ronald Reagan, à négocier avec l'URSS la taille de l'arsenal nucléaire américain, prône aujourd'hui le désarmement nucléaire unilatéral pur et simple des Etats-Unis. « *Conserver nos armes nucléaires coûte cher et n'ajoute rien à notre sécurité* », dit-il. On comprend mieux pourquoi l'ombre du réaganisme, nostalgie d'une époque où tout était tellement plus clair, plane sur la campagne électorale de l'an 2000.

Sylvie Kauffmann

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le vrai visage de la cohabitation

LE décor est tombé. Et le vrai visage de la cohabitation est apparu sous la lumière crue des « affaires ». Non, ce n'est pas une gestion idyllique du pays permettant à un camp (la droite, cette fois) d'empêcher que l'autre (la gauche) abuse du pouvoir confié par les électeurs. Non, ce n'est pas une franche association permettant d'assurer que la France parle d'une seule voix à l'étranger. Non, ce n'est pas un système garantissant que les grands choix sont faits hors des clivages partisans. Non, ce n'est pas une forme française de grande coalition offrant à une nation de tribus rivales un pouvoir transcendant ses différences. Cette cohabitation est d'abord un combat de chiffonniers. Le pire des combats, puisque chacun des deux adversaires peut user, et abuser, de son autorité sur l'appareil d'Etat et se draper dans sa fonction pour mieux porter des coups à son rival. L'ordre de cessez-le-feu, sonné par les clairons de l'Elysée et de Matignon, n'y changera rien. Les hostilités continueront sous les regards incrédules des interlocuteurs de Jacques Chirac et Lionel Jospin. Que peut penser le jeune roi du Maroc, qui vient d'assister à la course de Jacques Chirac coiffant Lionel Jospin sur le fil pour se rendre le premier à Rabat ? Comment réagiront les autres chefs de gouvernement de l'Union européenne lorsqu'ils seront, à la mi-décembre, s'asseoir côte à côte deux hommes qui viennent de s'accuser des pires

turpitudes ? Comment le président de la République et le premier ministre pourront-ils conjointement présider cette même Union lorsque la France assumera cette responsabilité, au second semestre 2000, à l'approche d'échéances électorales, municipales en 2001 et législatives et présidentielle en 2002 ? Déjà, en mars dernier, le souci de l'un et de l'autre de ne pas laisser l'adversaire se présenter comme le meilleur défenseur du monde rural avait contraint la délégation française à durcir sa position lors de la réforme de la politique agricole commune.

La démocratie a quelques règles. Elle impose, notamment, que la majorité choisie par les citoyens puisse conduire sa politique sans autre entrave que le respect de la Constitution. Ce n'est pas possible quand le chef de l'Etat est en même temps le chef de l'opposition. Les institutions voulues par Charles de Gaulle ne permettent pas d'user de l'Elysée comme de la Mairie de Paris. Il a fait de la présidence de la République la source du pouvoir exécutif. Cela interdit la cohabitation.

La durée de cette troisième expérience la rend plus insupportable. Le pays ne peut pas être gouverné pendant encore plus de deux ans dans ce flou. Or il existe un moyen de régler, au moins en partie, le problème : le quinquennat. Il appartient à Jacques Chirac d'abord, mais aussi à Lionel Jospin, de faire voter cette réforme essentielle. Ce serait un immense service rendu au pays.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nermat ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les centrales thermiques à rude épreuve

LE FROID et la sécheresse soumettent nos centrales thermiques à rude épreuve. Le baromètre est devenu en quelque sorte un instrument de mesure pour l'électricité.

Personne n'a le moindre intérêt à rationner le courant sans qu'il y ait une obligation absolue. La mévente d'une dizaine de millions de kilowattheures chaque jour, qui est la conséquence des restrictions, et la différence de prix de revient entre la production thermique et la production hydraulique pour une autre dizaine de millions de kilowattheures constituent pour les finances d'Electricité de France un facteur évident de déséquilibre.

Au milieu de l'automne 1948, où les conditions atmosphériques étaient déjà médiocres du point de vue des usines hydroélectriques, la production des barrages était supérieure à ce qu'elle est cette

année. La production des centrales thermiques est donc obligatoirement poussée à l'extrême : elle dépasse en ce moment 60 millions de kilowattheures.

Les turboalternateurs résistent jusqu'à présent au service intensif qui leur est imposé ; mais le réseau de câbles d'interconnexion, qui par le jeu du dispatching permet de répartir à chaque instant dans toute la France l'énergie provenant des centres de production, se trouve soumis en certains points à des surcharges, légères, certes, mais quasi permanentes.

C'est ainsi que la surcharge imposée aux câbles partant de nos usines parisiennes de Saint-Ouen, de Saint-Denis et d'Ivry a provoqué les incidents techniques connus sous le nom de claquages.

C.-G. B.
(6-7 novembre 1949.)

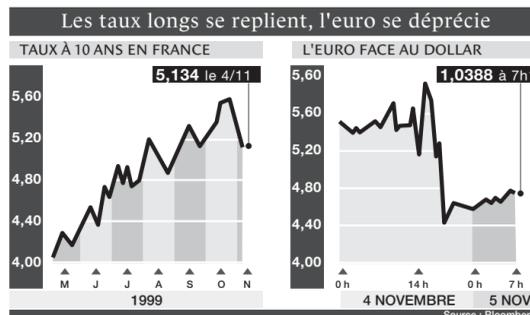
Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Pas de crainte sur les différentiels d'inflation

LA BCE ne s'inquiète pas des différentiels d'inflation dans la zone euro. Quatre pays - l'Espagne, les Pays-Bas, l'Irlande et le Portugal - connaissent actuellement une inflation supérieure à 2 %, au-dessus de la moyenne européenne fixée comme référence par la BCE. Mais cette situation, parfois interprétée comme un indice de divergence entre les économies de la zone, n'inquiète pas outre mesure les gardiens de la stabilité de l'euro. Elle n'aurait pas motivé la remontée des taux opérée jeudi 4 novembre : la BCE justifie son geste par des considérations à moyen terme. « Les taux d'inflation actuels n'ont pas été déterminants pour notre décision », a confirmé Wim Duisenberg. Selon le président de la BCE, « les différentiels d'inflation, tels qu'ils sont aujourd'hui dans la zone euro, ne sont en rien exceptionnels, ni spécifiques ».

Dans son rapport mensuel d'oc-

tobre, la BCE était revenue longuement sur le sujet. Elle observe d'une part que ces différences « sont très réduites » en comparaison avec la situation antérieure à l'union monétaire. Pendant les années 80, le différentiel dépassait les 10 points. Une étude des économistes de la BCE indique qu'en juillet le différentiel représentait 2 points (0,4 % d'inflation en France, Allemagne et Autriche, contre 2,4 % au Portugal).

Surtout, la BCE relève que cette fourchette correspond aux différences habituelles aux Etats-Unis. Les Etats américains ont un différentiel « très proche des écarts actuellement en cours dans la zone euro ». D'après l'expérience américaine, note la BCE, « les données suggèrent que des différences substantielles dans les taux d'inflation peuvent survenir même avec une union monétaire de longue date ».

P. Ri

D'abord parce qu'il est toujours plus difficile à un institut d'émission de durcir sa politique que de l'assouplir. C'est dans la capacité à prendre une mesure naturellement impopulaire auprès des gouvernements, des industriels, de l'opinion publique et des marchés que se mesurent la crédibilité et l'autorité d'une banque centrale. Après dix mois seulement d'existence, la jeune BCE témoigne sur ce point d'une grande maturité. Elle avait su jusqu'à présent donner des preuves de pragmatisme, en tolérant la baisse de l'euro et en réduisant, en avril, son taux directeur, pour faciliter la croissance dans un contexte où l'inflation semblait désamorcée.

En choisissant, jeudi, de donner un tour de vis à sa politique, la BCE a démontré son indépendance et sa rigueur, quitte à relancer le débat sur l'impact macroéconomique d'une telle mesure. Elle a de plus agi dans un climat remarquablement « pacifié » : ces dernières semaines, rares sont les responsables politiques européens à s'être élevés publiquement contre l'éventualité

L'Allemagne, confrontée au choix européen de la BCE

LA HAUSSE des taux décidée jeudi 4 novembre par la Banque centrale européenne (BCE) marquera pour longtemps l'histoire monétaire du Vieux Continent.

ANALYSE
M. Welteke, le patron de la Bundesbank, n'a pu cette fois que se joindre au consensus

d'un resserrement monétaire. Seul le ministre allemand des finances, Hans Eichel, a formulé de prudentes réserves. Il n'aura pas été entendu.

Le relèvement des taux de la BCE prouve la marginalisation monétaire de l'Allemagne, du moins la normalisation de sa position dans un eurosystème où elle doit partager désormais sa prééminence. Depuis le lancement de l'euro, l'expérience allemande et sa culture de la stabilité paraissent encore servir de mètre étalon à la politique monétaire commune. Le recul, puis la stabilisation de l'euro, face au dollar, avaient en outre été largement expliqués par les médiocres performances, puis le regain de dynamisme, de la première puissance économique du continent - qui représente un tiers de son PIB. La Bundesbank entendait, quant à elle, cultiver une forte influence sur l'institut d'émission auquel elle a dû, à l'instar de ses homologues, transférer une partie de ses pouvoirs.

Ni le gouvernement Schröder ni la Bundesbank n'étaient enthousiasmés à l'idée d'une hausse des taux, du moins aussi rapide. La grande majorité des économistes allemands, dont les six principaux instituts de conjoncture, l'espéraient plutôt pour le début de l'an 2000. Une remontée des taux est peu adaptée à une économie allemande moins dynamique que celle de ses voisins. Mais le statu quo auquel les responsables allemands semblaient tenir était ébranlé, et Ernst Welteke, le patron de la Bundesbank, n'a pu que se joindre au consensus. Les

autres membres du conseil de la BCE, qu'ils soient espagnol, finlandais, irlandais, italien ou... français ont réussi à imposer leurs vues, au nom d'une vision européenne des choses. La hausse des taux annoncée jeudi marque à ce titre le véritable acte de naissance de l'euro, en tant que monnaie commune à onze pays européens et définitivement émancipée du deutschemark.

UNE LOCOMOTIVE À LA TRÂINE

Cette initiative traduit aussi la position paradoxale de l'Allemagne depuis le lancement de l'euro. Censée être la locomotive de la zone, elle n'a jusque-là pas été en phase avec ses voisins. Sur le plan économique, elle demeure à la traîne, même si le chancelier annonce une croissance de l'ordre de 3 % pour l'an 2000. Très exportateur, le pays a souffert des crises survenues dans différentes régions de la planète. En outre, malgré ses efforts d'austérité, l'Allemagne ne fait plus figure de premier de la classe, et se garde d'ailleurs de donner des leçons : les rappels à l'ordre régulier de la BCE en matière budgétaire, s'adressent aussi à des responsables allemands de plus en plus sensibles aux performances italiennes et espagnoles, les anciens pays « Club Med », soupçonnés avant l'union monétaire de laxisme chronique.

Plus inopinée encore, sur le plan politique, la contestation des initiatives de la BCE est, pour le moment, venue essentiellement d'Allemagne. C'est Oskar Lafontaine, l'ancien ministre des finances, qui n'avait pas hésité à appeler ouvertement à une

baisse des taux. Ce conflit fut le premier test de l'indépendance de la BCE, qui baissa ses taux quelques semaines après... la démission de M. Lafontaine. Ironie du sort : ce sont les responsables « latins », comme Dominique Strauss-Kahn, alors ministre français de l'économie et des finances, qui ont joué le rôle de modérateur dans le bras de fer engagé entre les deux Europe, politique et monétaire.

Pour la première fois depuis des décennies, une décision majeure de politique monétaire a été prise en Europe contre l'intérêt particulier de l'Allemagne. Certains se réjouiront de ce retournement de l'histoire, après une longue ère de domination sans partage et sans nuance de la Bundesbank sur la vie monétaire européenne. Ils y verront une consécration pour un projet de monnaie unique destiné à faire exploser le monopole allemand en matière monétaire. On peut aussi s'en inquiéter. Il n'est pas sans risque que la politique de la BCE ne corresponde pas à la situation économique de la première puissance de la zone, d'une Allemagne où l'euro reste, auprès d'une partie de la population, une monnaie suspecte. Mais ce porte-à-faux vis-à-vis de l'Allemagne confirme l'idée que les gardiens de l'euro entendent mener leur politique sur des considérations vraiment européennes. Et non en fonction d'une seule composante, fût-elle la plus puissante, de l'union monétaire.

Pierre-Antoine Delhommeais et Philippe Ricard

Pfizer propose à son tour de racheter Warner-Lambert

PFIZER n'est pas seulement le sixième laboratoire pharmaceutique mondial, sorti en moins de deux ans de l'ombre grâce à l'effet Viagra. Il a montré, jeudi 4 novembre, son ambition de faire feu de tout bois pour être le numéro un incontesté de l'industrie pharmaceutique mondiale. Quelques heures plus tôt, American Home Products (AHP) annonçait une fusion avec son compatriote Warner-Lambert pour fonder, avec un chiffre d'affaires de 13,8 milliards de dollars, le nouveau géant mondial du secteur (*Le Monde* du 5 novembre). Les deux américains, sous le nom d'AmericanWarner, veulent détrôner les européens Astra-Zeneca et Aventis. Mais Pfizer a créé la surprise en lançant une contre-offensive. Pour arracher Warner-Lambert au groupe American Home Products, il met sur la table 10 milliards de dollars de plus. Son offre d'achat sur Warner-Lambert s'élève à 82,4 milliards de dollars, à comparer aux 72 milliards de dollars proposés par AHP. Pfizer propose 96,40 dollars par action Warner-Lambert, soit une prime de 30 % du cours moyen de clôture du titre, en octobre.

Pfizer a également doublé son offre hostile d'une action en justice contre ses compatriotes. Devant un tribunal du Delaware, il conteste deux clauses de l'accord créant AmericanWarner : l'indemnité de rupture (allant jusqu'à 2 milliards de dollars) et l'option de verrouillage qu'AHP et Warner-Lambert ont prévues si l'une des deux parties venait à mettre fin à l'accord.

Warner-Lambert, passé en sept ans de la vingt-cinquième à la quinzième place au classement pharmaceutique mondial, est ainsi devenu la proie de ses compatriotes. Son produit vedette, le Lipitor, médicament contre le cholestérol, dont le brevet expire en 2010, est l'objet de toutes les convoitises. Ses ventes s'élèvent actuellement à 3,5 milliards de dollars et, de l'avis de tous les experts, les traitements contre le cholestérol pourraient devenir le plus gros marché au monde avec des ventes annuelles de 4 milliards de dollars. Pfizer y contribue déjà puisqu'il distribue en commun avec Warner-Lambert ce médicament. Or il existe très peu de produits du type du Lipitor, capables de réaliser plus de 2 milliards de dollars par an de ventes.

Par ailleurs, la vague de concentrations en pharmacie ne se dément plus depuis cinq ans, dans une industrie où aucun acteur ne détient plus de 6 % de parts de marché. L'Europe a été, en 1999, le terrain de prédilection des fusions, avec le rapprochement de Sanofi-Synthelabo en France, Astra-Zene-

ca ou Aventis (Rhône-Poulenc et Hoechst). Mais le marché américain - 150 milliards de dollars sur les 300 que compte le marché mondial, avec une croissance sans faille de 10 % par an - ne pouvait rester à l'écart de la bataille. William Steere, le PDG de Pfizer, qui a doté son entreprise du plus fort budget de recherche du secteur (2,8 milliards de dollars en 1999, en hausse de 27 % par rapport à 1998) et d'une force de vente de 5 000 personnes, n'a jamais caché son intention de faire de son groupe, avant son départ en retraite en 2001, le leader mondial de la pharmacie.

D'ores et déjà, il a annoncé qu'un mariage avec Warner-Lambert donnerait naissance à une entreprise dont le chiffre d'affaires s'élèverait à 28 milliards de dollars et la capitalisation boursière à plus de 200 milliards. Ce qui dépasse la projection faite par American Home Products et Warner-Lambert : AmericanWarner vaut, quant à lui, 26 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel et une capitalisation boursière de 145 milliards de dollars.

DES ACTIONNAIRES INTÉRESSÉS

American Home Products va-t-il donc rater sa troisième tentative de fusion, après avoir successivement, en 1998, échoué auprès du britannique SmithKline Beecham et de l'américain Monsanto ? Son nouveau partenaire, Warner-Lambert, a décidé officiellement, vendredi 5 peu après minuit, de « ne pas réagir » à l'offre alléchante de Pfizer, sans pour autant la rejeter explicitement. A l'évidence, Warner-Lambert préfère une fusion entre égaux avec AHP plutôt que d'être purement absorbé par Pfizer. Le PDG de l'entreprise, Lodewijk JR de Vink, cinquante-quatre ans, a aussi l'assurance de devenir le président du futur groupe d'ici dix-huit mois.

Mais, compte tenu de la pugnacité de Pfizer, les choses pourraient ne pas en rester là. Des actionnaires de Warner-Lambert ont déjà apporté leur concours inespéré au père du Viagra. En effet, ils ont déposé onze recours en justice auprès du tribunal du Delaware, afin de bloquer la fusion avec AHP après que Pfizer eut fait une offre supérieure. Les plaignants soutiennent que le conseil d'administration de Warner-Lambert a une obligation légale d'obtenir le meilleur prix pour ses actionnaires. La suite pourrait donc se jouer au tribunal. Il est peu probable que Pfizer, qui précise avoir manifesté son intérêt pour un mariage avec Warner-Lambert « depuis des semaines », abandonne aisément.

Véronique Lorelle

Depuis ce matin, nos spécialistes ont déjà désamorcé 1500 situations explosives.

SVP

Détendez-vous...

Un dossier épineux à boucler, un fournisseur très spécialisé à identifier, la nécessité de trouver une solution ?

Véritable accélérateur de compétitivité, la carte SVP permet à votre entreprise, quels que soient le sujet, la discipline et le secteur de répondre aux préoccupations que vous avez quotidiennement.

Disponibles à tout moment, par téléphone ou internet, les 1000 spécialistes SVP dans le monde définissent précisément le cadre de la recherche et vous fournissent, en toute confidentialité, les solutions complètes et fiables.

Alors, si la situation devient critique, évitez l'explosion, contactez-nous !

Il y a toujours 01 47 87 11 11 quelqu'un qui sait !

<http://www.svp.com>

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **FRAMATOME** : l'accord prévoyant le retrait d'Alcatel de Framatome et sa montée en puissance dans le capital de Thomson-CSF a été finalisé vendredi 5 novembre (*lire page 36*).

● **PFIZER** : le groupe pharmaceutique américain a annoncé, jeudi 4 novembre, une surchère sur son concurrent Warner-Lambert pour un montant total de 82,4 milliards de dollars (78,4 milliards d'euros), alors que ce groupe venait d'annoncer sa fusion avec American Home Products (AHP) (*Le Monde* du 5 novembre) (*lire page 21*).

● **DOLE** : le groupe agroalimentaire américain a annoncé jeudi la suppression de 9 000 emplois dans le monde, soit 20 % de ses effectifs, et la réduction de 17 % des activités de sa division bananes.

● **NEW-HOLLAND** : la division antitrust du département de la justice américaine met des conditions à la fusion entre la filiale de Fiat et le groupe américain Case. New Holland serait obligé de céder ses activités tracteurs aux Etats-Unis et Case ses matériels de fenaison.

● **VOLVO** : le constructeur suédois de poids lourds ambitionne de s'emparer d'ici cinq ans d'un quart du marché chinois des grands poids lourds, avec l'ouverture prochaine d'une première contrepartie dans ce secteur, a rapporté vendredi l'agence Chine nouvelle. Volvo table à terme sur une production de 10 000 véhicules par an.

● **SCHNEIDER** : la filiale du groupe électrique, Lxel, vient d'acquérir le britannique MITA Holdings, spécialiste dans les systèmes de câblage PVC. Schneider renforce ainsi sa position dans les produits basse tension sur le marché britannique.

● **ALSTOM** : la filiale du groupe, MSA, située à Belfort, spécialisée dans les aimants supraconducteurs, est touchée par une grève suivie à 30 %, selon la direction, et à 80 %, selon les syndicats, qui veulent obtenir de meilleures conditions salariales.

SERVICES

● **ACCOR** : le groupe envisage l'acquisition de Participation SA et SEIH, qui détiennent 35 hôtels, par une fusion-absorption, rémunérée par des actions Accor émises à cette occasion. La décision sera soumise au vote des actionnaires d'Accor lors de l'assemblée générale extraordinaire, le 15 décembre.

● **AIR FRANCE** : la compagnie aérienne et Delta Airlines « réfléchissent à la possibilité » d'entrer dans le capital de Thai Airways à l'occasion de sa prochaine privatisation, a indiqué jeudi un responsable d'Air France, précisant qu'aucune négociation n'avait été entamée avec la compagnie aérienne thaïlandaise.

● **MICROSOFT** : le leader mondial des logiciels a annoncé jeudi un accord stratégique avec l'éditeur R. R. Donnelley and Sons, qui va utiliser son logiciel Reader pour offrir des livres en ligne. Le montant de l'opération n'a pas été révélé.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : la banque privatisée est en cours de négociation avec le CCF, qui détient 1 % du capital de la banque présidée par Jean Peyrelevade, pour la mise en place d'un partenariat dans le crédit bail, affirme vendredi le quotidien économique *La Tribune*.

● **BNP** : l'établissement détient 96,26 % de Paribas, soit 96,33 % des droits de vote, à l'issue de son offre publique d'échange complémentaire, close le 21 octobre. Par ailleurs, le groupe BNP Paris a annoncé qu'il présenterait sa nouvelle identité visuelle début 2000.

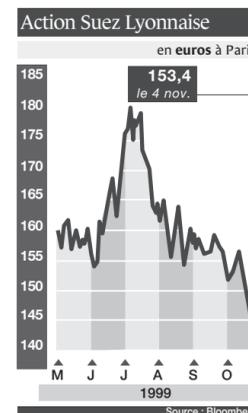
● **CPR** : le groupe bancaire et Natexis Banques Populaires ont signé jeudi un accord définitif portant sur la cession du pôle d'intermédiation obligatoire et de recherche crédit de CPR Finance à Natexis Banques Populaires, ont annoncé jeudi les deux établissements.

● **AVOIRS JUIFS** : la Mission Matteoli, chargée d'étudier le rôle des banques dans la spoliation des Juifs en France sous l'Occupation, estime que près de 90 % des avoirs confisqués ont été remboursés dans le cadre des restitutions d'après-guerre.

VALEUR DU JOUR

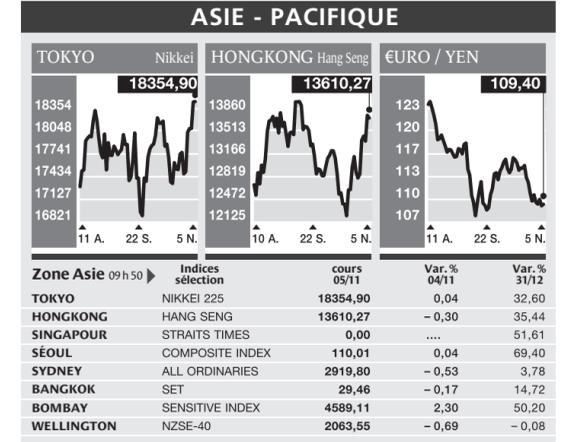
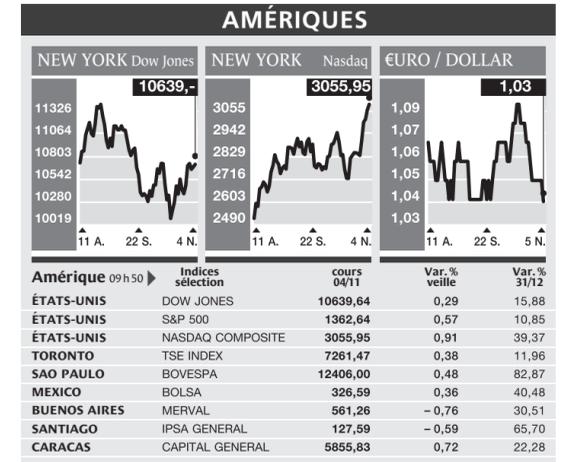
Suez Lyonnaise prend 90 % de Tractebel

EN DÉPIT de l'opposition d'actionnaires minoritaires, Suez Lyonnaise des eaux est finalement parvenu à ses fins. Le groupe de services collectifs a annoncé, jeudi 4 novembre, qu'il détenait 90 % de sa filiale énergie Tractebel, à l'issue de l'offre publique d'échange lancée en octobre. S'appuyant sur la législation belge, Suez Lyonnaise rouvrira son offre aux mêmes conditions entre le 10 novembre et le 1^{er} décembre. Cette prise de contrôle marque l'épilogue d'un long bras de fer entre le groupe et sa filiale énergie. Contrôlé à 50 % depuis 1996, Tractebel, l'équivalent d'EDF en Belgique, n'a jamais admis d'être passé sous la coupe de Suez Lyonnaise. Malgré les garanties d'autonomie données par Suez et la promesse de créer le pôle énergie du groupe en Belgique, sa filiale a multiplié les opérations de résistance et les tentatives pour retrouver son indépendance, aboutissant, au début de l'année, au départ de son président, Philippe Bodson. Le dernier round s'est joué, ces derniers jours, avec de nombreuses contestations d'actionnaires minoritaires, allant jusqu'au Conseil d'Etat belge pour faire casser l'opération. En vain. Avec la prise de contrôle totale de Tractebel, Suez aura désormais les mains libres pour annoncer sa stratégie dans l'énergie. Une première reconfiguration est prévue avec l'apport d'Elyo, la filiale française spécialisée dans le chauffage urbain et la cogénération, à l'ensemble belge. Jean-Pierre Hansen, qui a pris



la direction de Tractebel, doit annoncer, début décembre, son plan industriel pour répondre à la déréglementation européenne du secteur de l'énergie. Présenté comme ambitieux, ce plan pourrait amener à d'autres changements de structures, comme la fusion avec ses filiales Distrigaz (distribution de gaz) et Electrabel (électricité en Belgique) pour en faire un ensemble énergétique intégré, quitte, pour Suez, à se voir dilué dans ce nouvel ensemble. Le marché, qui s'interrogeait depuis quelque temps sur la capacité de Suez à maîtriser ses activités belges, semble soulagé de voir la fin de l'épisode Tractebel. L'action, qui a beaucoup baissé ces dernières semaines, s'inscrivait, vendredi 5 novembre à Paris, à 154,4 euros, en hausse de 0,65 % sur la veille.

Martine Orange



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris restait bien orientée en début de matinée, vendredi 5 novembre. L'indice CAC 40 gagnait 0,22 %, à 4 954,50 points. Jeudi, le marché des actions françaises avait affiché son cinquième record consécutif avec un CAC 40 à 4 943,74 points, en hausse de 0,53 %, soutenu notamment par la détente des taux d'intérêt à long terme après le resserrement monétaire opéré par la Banque centrale européenne.

FRANCFORT

COMME la place de Paris, la Bourse de Francfort était en hausse vendredi dans la première heure de cotation, l'indice DAX progressant de 0,14 % pour s'établir à 5 643,54 points, après avoir clôturé la veille à 5 635,62 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres continuait sa progression, vendredi matin, au lendemain du relèvement des taux d'intérêt par la Banque d'Angleterre. Le Footsie prenait 0,72 %, à 6 376,80 points.

TOKYO

LES ACTIONS japonaises ont terminé sans grand changement vendredi, malgré un enthousiasme pour les valeurs de technologies après le nouveau record du Nasdaq américain établi la veille. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé sur une hausse minime de 0,04 %, à 18 354,90 points.

NEW YORK

LA BOURSE de New York a clôturé en hausse, jeudi 4 novembre : le Dow Jones a pris 0,29 %, à 10 639,64 points, tandis que le Nasdaq, le marché des valeurs de haute technologie, a inscrit son cinquième record consécutif, à 3 055,95 points, soit une hausse de 0,91 %. Wall Street a semblé rassurée par les déclarations du président de la Réserve fédérale de Philadelphie. Selon lui, dans les indicateurs économiques, rien « ne suggère que l'inflation est sur le point de nous étouffer », ce qui dissipe, au moins pour un temps, les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires américains étaient au plus haut, vendredi : le taux d'intérêt sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue en sens inverse du prix, est tombé, jeudi, à 6,088 %, son plus bas niveau depuis début octobre. En Europe, le rendement des obligations d'Etat à dix ans s'inscrivait à 5,13 % à Paris et à 5,03 % à Francfort.

MONNAIES

LE DOLLAR était au plus haut face à l'euro vendredi, en début de matinée : la monnaie européenne s'échangeait à 1,0382 dollar, contre 1,0514 dollar la veille. Le dollar a bénéficié de la progression des marchés financiers américains et surtout du marché obligataire. Le billet vert s'appréciait légèrement face à la devise japonaise en s'inscrivant à 104,95 yens.

ÉCONOMIE

Le moral des Français à un niveau record

L'INDICATEUR RESUME d'opinion des ménages, qui avait déjà atteint un niveau record en septembre, s'est encore amélioré en octobre, selon l'enquête publiée vendredi 4 novembre par l'Insee. Les soldes d'opinion composant cet indicateur sont tous favorablement orientés. Le solde relatif à l'opportunité d'acheter enregistre un accroissement particulièrement sensible. De plus, les perspectives d'évolution du niveau de vie en France et la situation financière personnelle des ménages progressent. Ces derniers portent un jugement favorable sur l'évolution de leur situation financière et du niveau de vie en France au cours des derniers mois.

■ **L'indice d'activité dans l'industrie et la construction**, hors énergie et industries agroalimentaires, a augmenté à 126 en juillet-août contre 125 en juin, en données corrigées des variations saisonnières a annoncé jeudi l'Insee. Entre juin et août, les ventes ont progressé de 3 % par rapport aux trois mois précédents. Par ailleurs, la demande globale et la demande étrangère adressées à l'industrie « devraient accélérer au cours du quatrième trimestre 1999 », d'après les anticipations des chefs d'entreprise interrogés par l'Insee lors de son enquête trimestrielle d'octobre.

■ **Le nombre des allocataires de l'Assedic** a baissé de 0,2 % en septembre par rapport à août, en données corrigées des variations saisonnières, revenant à 2 552 600, selon les statistiques du régime d'assurance chômage publiées jeudi. En un an, de septembre 1998 à septembre 1999, le nombre des allocataires a baissé de 2 %.

■ **La reprise sur le marché du travail des cadres** n'a pas pour autant favorisé les hausses de leurs salaires : en 1998, ils ont été 54 % à en bénéficier, une proportion stable depuis trois ans, selon une enquête annuelle de l'Association pour l'emploi des cadres publiée jeudi. Cette stabilité s'explique par un recours plus important aux mesures d'augmentation individuelles.

■ **ALLEMAGNE** : les recettes fiscales 1999 de l'Etat seront supérieures de 1,25 milliard de marks (640 millions d'euros) à ce qui était prévu, affirme le quotidien allemand *Berliner Zeitung* paru vendredi. Les recettes fiscales de l'Etat, des états régionaux et des communes dépasseront de 5 milliards de marks ce qui avait été prévu en mai dernier. Le ministère des finances a refusé de commenter

ces informations. Les chiffres devaient être rendus publics vendredi, après la fin de la réunion du groupe d'experts chargés d'estimer deux fois par an les recettes fiscales du pays.

■ **L'évolution du marché de l'emploi en Allemagne** est moins bonne que ne l'avait prévu le gouvernement, a reconnu jeudi un porte-parole du ministère allemand du travail. Désormais, le gouvernement table sur un nombre moyen de sans-emplois à 3,969 millions en l'an 2000, contre 4,109 millions en 1999.

■ **Les entrées de commandes dans l'industrie allemande** ont dégringolé de 4,5 % en septembre, après un bond de 5,4 % en août, a annoncé jeudi le ministère allemand des finances. En août, comparé à juillet, les nouvelles commandes avaient progressé de 5,4 %.

■ **ZONE EURO** : la banque centrale européenne a porté son taux de refinancement à 3 % jeudi. C'est la première hausse des taux depuis la création de la monnaie unique (*lire page 20*).

■ **ÉTATS-UNIS** : Edward Gramlich, un des gouverneurs de la Federal Reserve a estimé jeudi 5 novembre qu'il y avait lieu d'être « soucieux » quant aux très bas taux d'épargne des ménages américains, au grand nombre de faillites personnelles et à « l'énorme » déficit commercial. Selon lui, l'épargne individuelle aux Etats-Unis est en baisse bien qu'elle soit compensée par une augmentation de l'épargne des secteurs publics et des entreprises. Les Etats-Unis importent encore l'équivalent de 3 % de leur PIB annuel auprès d'investisseurs étrangers, note ce responsable en soulignant que ceux-ci ne vont pas indéfiniment cumuler leurs actifs américains, ce qui pourrait assécher à terme l'entrée de capitaux étrangers aux Etats-Unis. Ces perspectives vont exiger un ajustement de l'économie américaine avec davantage d'exportations, des taux d'intérêts plus hauts, des investissements en retrait et un dollar plus bas.

■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage** aux Etats-Unis ont augmenté de 8 000, et s'établissent à 288 000 pour la semaine close le 31 octobre, a indiqué jeudi le département du travail.

■ **JAPON** : les ventes de véhicules importés ont reculé de 9,8 % en octobre par rapport au même mois de 1998, à 17 634 unités, a annoncé vendredi l'Association des importateurs automobiles japonais.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	1,5245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,87774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03289	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
COURONNE DANOISE.....	7,46360	COURONNE DANOISE.....	7,46360
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,25990	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,25990
COUR. SUÉDOISE.....	8,7215	COUR. SUÉDOISE.....	8,7215
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6499	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6499
DOLLAR CANADIEN.....	1,5378	DOLLAR CANADIEN.....	1,5378
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0572	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0572
DRACHME GRECQUE.....	328,56	DRACHME GRECQUE.....	328,56
FLORINT HONGROIS.....	255,68	FLORINT HONGROIS.....	255,68
ZLOTY POLONAIS.....	4,5182	ZLOTY POLONAIS.....	4,5182

Cours de change croisés					
05/11 09h50 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
DOLLAR.....	0,94962	0,94962	1,02885	1,5837	1,62770
YEN.....	105,30500	105,30500	109,40000	16,67000	170,93000
EURO.....	0,96260	0,91408	0,96260	1,5245	1,56250
FRANC.....	6,31425	5,99590	6,55957	10,24705	4,06415
LIVRE.....	0,61626	0,58505	0,64000	0,09765	0,39860
FRANC SUISSE.....	1,55375	1,47540	1,61405	0,24605	2,52160

Taux d'intérêt (%)

Taux 04/11 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,98	2,79	5,14	5,69
ALLEMAGNE.....	2,85	3,45	5,03	5,80
GDE-BRETAG.....	5,19	6,46	5,13	4,14
ITALIE.....	2,85	3,40	5,31	5,87
JAPON.....	0,08	0,04	1,78	2,60
ÉTATS-UNIS.....	5,28	5,09	5,95	6,10
SUISSE.....	0,75	2,07	3,37	4,42
PAYS-BAS.....	2,80	3,40	5,17	5,74

Matières premières

En dollars ▶	Cours 04/11	Var. % veille
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1777,5	-0,31
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1517	-0,13
PLOMB 3 MOIS.....	495,5	-0,90
ETAIN 3 MOIS.....	5790	-0,26
ZINC 3 MOIS.....	1154,5	-0,22
NICKEL 3 MOIS.....	8055	0,12
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	5,25	-0,10
PLATINE A TERME.....	59222,29	1,47
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	258,5	-0,29
MAÏS (CHICAGO).....	202	0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	154,7	0,19
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	836	-2,22
CAFÉ (LONDRES).....	1240	-0,56
SUCRE BLANC (PARIS).....	180

Matif

Cours 09h50 ▶	Volume 05/11	dernier prix	premier prix
National 5,5	1166	87,70	87,64
DÉCEMBRE 99

VALEURS EUROPÉENNES

● L'effervescence autour des valeurs pharmaceutiques américaines Warner-Lambert et American Home Products (lire page 21) a stimulé les titres de leurs homologues européens, jeudi 4 novembre : les cours des britanniques Glaxo-Wellcome (+2,01 % à 1 826 pence) et SmithKline Beecham (+2,01 % à 814 pence), du suisse Novartis (+1,51 % à 2 355 francs suisses) et de l'allemand Shering (+1,69 % à 115,20 euros) se sont tous appréciés.

● L'action BASF a progressé de 2,82 % à 42,70 euros, jeudi : le chimiste européen a accepté de verser 287 millions de dollars, dans le cadre d'un accord avec cinq autres fabricants de vitamines

pour faire cesser des poursuites judiciaires aux Etats-Unis - lesdites entreprises ayant été soupçonnées de s'être entendues pour fixer les prix.

● Le cours de Volkswagen a chuté de 2 % à 51,50 euros, jeudi. Les analystes de la Deutsche Bank ont revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices par action pour l'entreprise.

● Les valeurs Royal Dutch Petroleum et de Shell Transport and Trading ont fait l'objet de prises de bénéfice, jeudi, en cédant respectivement 2,93 % à 56 euros et de 3,34 % à 449 euros. Le plus grand groupe pétrolier européen a annoncé que son bénéfice au troisième trimestre a plus que doublé.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CIBASPEC CHEM, PHARMACIE, and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONGLOMERATS and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONGLOMERATS and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for TÉLÉCOMMUNICATIONS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for TÉLÉCOMMUNICATIONS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for PRODUITS DE BASE and CONSTRUCTION.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CHIMIE and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sub-sections for CONSTRUCTION and SERVICES FINANCIERS.

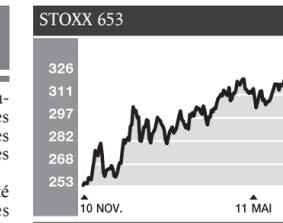


Table listing various stocks and their performance metrics, including COURTALDS TEXT, DT.LUFTHANS N, ELECTROLUX-B, etc.

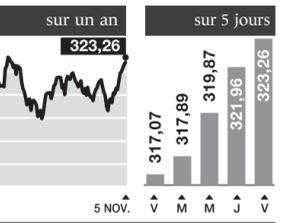


Table listing various stocks and their performance metrics, including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ASTRAZENCA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS D'EQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, ALSTOM, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including AKER RGI -A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIRTOURS PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS DE CONSOMMATION, AHOLD, ASDA GROUP PLC, etc.



Table listing various stocks and their performance metrics, including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS D'EQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, ALSTOM, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including AKER RGI -A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIRTOURS PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

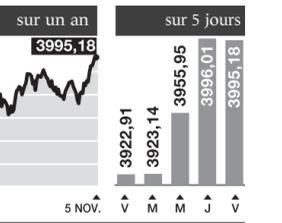


Table listing various stocks and their performance metrics, including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including BIENS D'EQUIPEMENT, ABB PARTI, ADECO N, ALSTOM, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including AKER RGI -A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ACCIONA, ACESA R, AKTOR SA, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including CEPSA, ELF AQUITAINE, ENI, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ALUMINIUM GREC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIRTOURS PLC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics, including AGA -A, AGA -B, AIR LIQUIDE/RM, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 6 NOVEMBRE 1999

SCIENCES L'hypothèse semblait logique : la richesse en espèces d'un écosystème favorise sa productivité. Restait à la vérifier. ● L'AGRICULTURE moderne semble, en effet,

infirmar cette intuition : certaines monocultures ont des rendements étonnants. ● LES ESSAIS effectués sur des parcelles de prairie réparties sous tous les climats de l'Europe ont

montré que la productivité baisse de 80 grammes au mètre carré en moyenne quand le nombre d'espèces est divisé par deux. Plusieurs mécanismes, dont certains restent à dé-

couvrir, peuvent expliquer cette observation. ● UNE SIMULATION de réchauffement planétaire, menée en laboratoire sur des populations de microorganismes aquatiques, montre

que les écosystèmes plus diversifiés n'ont pas une meilleure résistance globale. Ils s'appauvrissent comme les autres, mais leur production totale de biomasse reste supérieure

La biodiversité mesurée sur le terrain à l'échelle d'un continent

Sur 480 parcelles de prairie disséminées à travers toute l'Europe, des scientifiques ont observé, pendant trois ans, les conséquences d'une biodiversité plus ou moins grande sur la production de biomasse. Conclusion : chez les herbacées, l'uniformité nuit à la productivité

UN TRAVAIL de titan et de fourmi. Entre 1996 et 1998, une équipe internationale de plusieurs dizaines de chercheurs a mené, aux quatre coins de l'Europe, la plus grande expérience d'écologie jamais réalisée dans l'histoire de cette science. Le but : confirmer ou non s'il existe un lien entre la richesse en espèces d'un écosystème végétal tel que la prairie et sa productivité.

Une question cruciale à l'heure où, principalement à cause des activités humaines, la baisse de la biodiversité est constatée partout dans le monde. Des études ponctuelles ont bien eu lieu à ce sujet ces dernières années, mais jamais, jusqu'à ce jour, elles n'avaient atteint l'échelle d'un continent.

Dans un article publié par l'hebdomadaire *Science* dans son édition du 5 novembre, trente-quatre chercheurs présentent les premiers résultats de ce programme unique baptisé Biodepth, financé principalement par l'Union européenne. Pour représenter tous les climats du continent, huit sites ont été retenus, de la Suède au nord à la Grèce au sud, de l'Allemagne à l'est au Portugal à l'ouest. Au total, 480 parcelles de 4 m² chacune ont été stérilisées : toute trace de végétal préexistant y a été éradiquée afin de pouvoir parfaitement contrôler le nombre d'espèces présentes sur chaque lot de terrain.

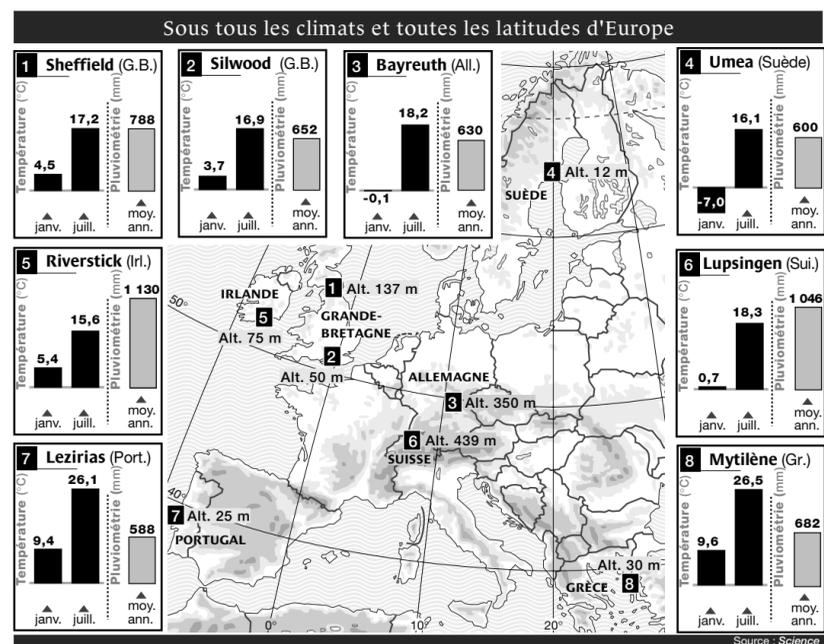
Ensuite est venue l'heure des semences. Sur chaque site ont été établis cinq niveaux de richesse d'espèces, allant de la monoculture d'une légumineuse, d'une graminée ou d'une autre plante herbacée à des combinaisons plus ou moins complexes (deux espèces, quatre,

huit, etc.). Le cas maximum présentait la cohabitation de trente-deux espèces dans une seule parcelle. Evidemment, la densité de graines par lot était identique d'un coin de prairie à l'autre. Au total, deux cents combinaisons différentes, tirées au hasard, ont été testées.

Puis il suffisait d'attendre que la nature fasse son œuvre. « Cependant, prévient Michel Loreau, du Laboratoire d'écologie (CNRS-Paris VI-Ecole normale supérieure), il fallait encore contrôler rigoureusement la composition de chaque communauté et empêcher qu'une espèce apportée par exemple par le vent ne s'y installe et ne fausse les données. Pendant deux ans, chaque parcelle a été surveillée et dés herbée... » La première récolte est arrivée en 1997. Les plantes de chaque parcelle ont été taillées à 5 cm au-dessus du sol et pesées. Qu'allait donner les résultats ?

HYPOTHÈSE CONFIRMÉE

« Au début des années 90, on a commencé à se demander quel pouvait être l'impact d'une perte de la diversité sur la biosphère, notamment en termes de productivité, car la théorie n'était pas très claire sur le sujet, se souvient Michel Loreau, seul signataire français de l'article paru dans *Science*. L'agriculture et certaines expériences montrent que la monoculture d'une plante dominante peut être plus productive qu'un groupe de plantes. Cela dit, l'hypothèse intuitive que nous avons voulu vérifier était que, dans une communauté riche, les espèces occupent des niches particulières et utilisent les ressources différemment, ce qui permet à l'ensemble de produire davan-



Menée sur huit sites répartis dans sept pays européens, l'expérience Biodepth montre que la relation biodiversité-productivité se retrouve quel que soit le climat.

tage qu'une communauté appauvrie. » La diversité permettrait en quelque sorte de tirer le maximum des ressources du sol.

Les résultats de Biodepth confirment clairement cette hypothèse. Chaque fois que le nombre d'espèces est divisé par deux, la

productivité baisse de 80 grammes au mètre carré en moyenne. C'est peu en apparence mais, à l'échelle de la France, cela représente 43,5 millions de tonnes de matière vivante en moins... De même, chaque fois qu'une des trois grandes familles de plantes (légu-

mineuses, graminées, autres herbacées) disparaît de l'échantillon, la productivité perd 100 grammes au mètre carré.

Pour le chercheur français, l'idée de niches complémentaires explique ces résultats mais peut être complétée par d'autres phéno-

mènes encore mal connus, appelés « interactions positives mutuelles ». Cela pourrait être des synergies dans la gestion des ressources, comme le fait qu'une espèce, en pompant ses nutriments à une profondeur supérieure à celle de sa voisine, lui donne ainsi un coup de main indirect.

Sous un climat chaud et sec, cela pourrait être des architectures aériennes complémentaires, une plante permettant, grâce à sa taille et à la surface de ses feuilles, de maintenir à l'ombre sa colocataire plus sensible au soleil...

Ces mécanismes sous-jacents restent à découvrir, mais ces résultats confirment définitivement l'impact qu'une baisse de la diversité peut engendrer sur la biomasse. L'équipe de chercheurs de Biodepth envisage déjà la prochaine étape et a soumis un nouveau projet à l'UE. « Nous voulons étudier une autre hypothèse, indique Michel Loreau. Celle que la diversité joue un rôle d'assurance contre les changements environnementaux, climatiques notamment. Il s'agirait de manipuler les conditions extérieures – par exemple imposer une sécheresse, un gel, un incendie ou effectuer un ajout d'azote – et de regarder comment les parcelles réagissent en fonction de leur richesse en espèces. »

Contre les sautes d'humeur climatiques prévues par ceux qui modélisent le réchauffement planétaire, contre les feux de forêt, contre les pollutions chimiques, en résumé contre l'homme, l'union des espèces fera-t-elle là aussi la force ?

P. B.

TROIS QUESTIONS À...

ROBERT BARBAULT

1 Vous dirigez l'Institut fédératif d'écologie fondamentale et appliquée (CNRS-université Paris-VI-Ecole normale supérieure). L'étude internationale publiée dans *Science* est un argument de plus en faveur de la protection de la biodiversité. Quels sont les autres ?

« La « raison d'être » de la diversité du vivant, c'est de savoir s'adapter à un monde changeant. En cas de sécheresse, en cas de grands froids ou face à des ravageurs envahissants, plus un système est diversifié, plus il résiste aux changements, plus il a la capacité de se restaurer après une crise ou une catastrophe. Par ailleurs, la biodiversité participe à la régulation des grands cycles comme ceux de l'eau, de l'oxygène et du carbone. C'est la même chose pour les sols : le recyclage des nutriments est lié à une diversité microbienne.

2 A court terme, que pourrait entraîner une chute de la diversité pour l'homme ?

Plus on diminue le potentiel biologique de la planète, plus se réduit le réservoir exploitable par l'agroalimentaire ou l'industrie pharmaceutique. Car, pour élaborer des médicaments, on reprend souvent les molécules que l'on trouve dans la nature, étant donné que les autres espèces ont les mêmes problèmes que nous de-

puis longtemps. En cas de disparition de certaines espèces, on pourrait sans doute les recréer par génie génétique mais à quel prix ?

3 Par conséquent, protéger la diversité – que nous contribuons à affaiblir –, c'est aussi nous protéger ?

Effectivement. Toutes ces questions nous rappellent que l'homme est une espèce animale dépendante des autres. La crise de la biodiversité va nous permettre de reconsidérer notre rôle sur la Terre. Depuis la deuxième guerre mondiale, on a constaté une accélération considérable de l'impact de l'homme sur la planète. L'exploitation de certaines ressources a été multipliée par trois, par six, voire par dix. L'homme exploite ainsi aujourd'hui 54 % de l'eau douce accessible, que ce soit celle des cours d'eau ou celle des réserves souterraines. Notre système économique s'est développé sur le postulat selon lequel les ressources naturelles étaient illimitées. C'était vrai au temps de Jésus, cela ne l'est plus. Il a fallu attendre ces dernières années pour que l'on commence à s'en apercevoir, mais ce constat n'est pas encore inscrit dans notre inconscient ni dans notre culture, et notamment celle de nos dirigeants. En ce sens, l'écologie comme science est potentiellement révolutionnaire.

Propos recueillis par Pierre Barthélémy

Le réchauffement planétaire en éprouvette

COMMENT évaluer les effets d'un réchauffement climatique sur les écosystèmes ? De simulations sur ordinateur en observations sur le terrain, les chercheurs qui travaillent sur ce sujet butent constamment sur le même problème : la diversité des données initiales. Les interactions entre l'atmosphère, l'océan et les terres émergées sont telles que les climatologues éprouvent le plus grand mal à décrire de manière un tant soit peu fiable les conditions météo actuelles à l'échelle planétaire. Il est donc encore plus difficile d'anticiper les effets d'une élévation de la température moyenne du globe, qui varieraient selon les régions en fonction de critères pas toujours maîtrisés. En déduire des lois générales sur les conséquences que ce réchauffement à géométrie variable pourrait avoir sur les interactions entre des milliers d'espèces animales et végétales tient tout bonnement de la gageure...

« RÉPONSES COMPLEXES »

L'une des solutions possibles est de simplifier le problème à l'extrême pour tenter d'isoler des grandes tendances éventuellement généralisables. Une équipe de l'université Rutgers à New Brunswick (New Jersey, Etats-Unis) est allée très loin dans cette direction. Elle a travaillé sur des microcosmes de sa fabrication : huit flacons de 250 cm³ remplis de quatre variétés différentes d'un bouillon de

culture de microorganismes aquatiques. Quatre populations plus ou moins diversifiées, allant chacune de la bactérie autotrophe (capable de se nourrir à partir des seuls éléments minéraux) aux prédateurs végétaux ou bactériovores, ont ainsi été créées, en deux exemplaires identiques.

Le premier de ces échantillons, maintenu à 22 °C, a servi de témoin, l'autre étant chauffé lentement, à raison de deux degrés par semaine pendant six semaines. Compte tenu de la faible durée de vie et du cycle de reproduction très rapide des microorganismes, cela représentait une hausse de température de 0,1 à 0,2 degré par génération. Ce qui, selon les chercheurs américains, est, toutes proportions gardées, « raisonnablement comparable au réchauffement que les organismes à vie longue pourraient connaître » si l'on en croit les modèles climatiques, qui prévoient deux degrés supplémentaires sur les cent prochaines années.

Dans une lettre publiée jeudi 4 novembre par l'hebdomadaire scientifique *Nature*, les écologues de l'université Rutgers expliquent que, même dans des systèmes aussi simples, le réchauffement a entraîné « des réponses complexes sur l'ensemble de la chaîne alimentaire ». La biodiversité plus ou moins grande des systèmes ne semble pas avoir influé sur leur résistance globale. En revanche, la répartition des espèces a été profondément modifiée : situés au sommet de la chaîne alimentaire, les microorganismes prédateurs et végétariens ont subi une extinction nettement plus importante que les bactériovores ou les autotrophes, qui sont devenus prédominants.

UN « Puits de Carbone »

Enfin, si le réchauffement a entraîné une diminution du nombre des espèces (de 30 à 40 % contre 18 % quand la température est restée inchangée), il

a, parallèlement, augmenté de manière significative la biomasse totale, en particulier dans les populations les plus diversifiées. C'est là peut-être l'une des constatations les plus intéressantes de cette expérience : la biomasse – et notamment le

plancton des océans – pourrait, en cas de réchauffement, devenir un « puits de carbone » non négligeable et contribuer à faire baisser le taux de gaz carbonique de l'atmosphère...

Jean-Paul Dufour

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

MARTINE AUBRY

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**
et **PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI**

DIMANCHE 18H30

SUR

RTL & LCI

Libertés de presse
France Culture - Le Monde

par Alain Rollat

«Le journalisme dans la guerre»

avec Maryse Burgot, Isabelle Dor, Gilles Jacquier et Jean-Marie Porcher.

le dimanche 7 novembre, 16h-17h



Le Monde

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide
«PARIS PAS CHER»

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Deuxième rendez-vous pour les candidats à la Coupe de l'America

Pour avoir le droit d'affronter en février 2000 « Team-New-Zealand », s'affrontent au large d'Auckland. Le défi italien, qui possède

le vainqueur de la précédente édition de l'épreuve, onze challengers le plus gros budget, est pour l'instant en tête de la compétition

Ils sont onze défis à régater au large d'Auckland (Nouvelle-Zélande) pour avoir le droit de participer, en février 2000, à la célèbre Coupe de l'America. Ces challengers se sont déjà affrontés

lors d'une première série d'épreuves au mois d'octobre. Samedi 6 novembre débute la deuxième éliminatoire de ce que l'on nomme la Coupe Louis-Vuitton. Après avoir inscrit 1 point par vic-

toire, les équipages régatent maintenant pour 4 points. Une occasion pour les Italiens de Prada Challenge, actuellement en tête de la compétition, d'augmenter leur avance. Une chance

pour les Français du défi Bouygues Telecom Transiciel de combler un peu leur retard, maintenant qu'ils ont apporté quelques modifications à la coque et à la quille de leur voilier.



LE CLASSEMENT DES CHALLENGERS

	points (nombre de courses)	nom	pays	barreur	budget (en millions de francs)
1	10 (10)	Prada Challenge	Italie	Francesco de Angeli	350
2	8 (10)	AmericaOne	États-Unis	Paul Cayard	210
	8 (10)	Young America	États-Unis	Ed Baird	30
4	6 (10)	American True	États-Unis	John Cutler	120
5	5,5 (10)	Nippon Challenge	Japon	Peter Gilmour	200
6	5 (10)	Spanish Challenge	Espagne	Pedro Campos	75
7	4,5 (10)	Team Dennis Conner	États-Unis	Dennis Conner	72
8	4 (10)	Abracadabra 2000	États-Unis	John Kolius	120
9	2 (10)	Défi BTT	France	Bertrand Pacé	54
10	1 (10)	Young Australia 2000	Austr.	James Spithill	40
11	0 (10)	Be-Happy	Suisse	Marc Pajot	80

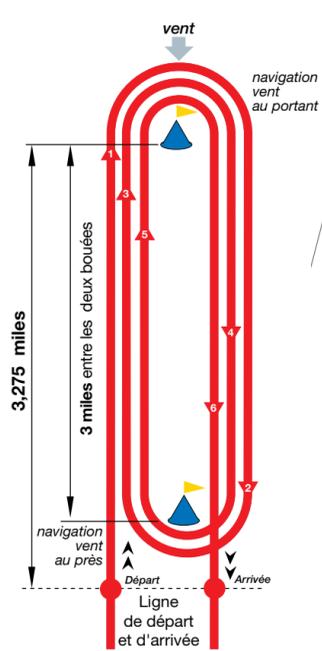


SCHÉMA DU PARCOURS

• Sur une longueur totale de 18,5 miles, le duel s'engage sur un départ contre le vent. Ce parcours comprend trois allers-retours qui se feront dans l'axe du vent indiqué par les bouées.

LE PREMIER TOUR des éliminatoires de la Coupe de l'America, qui a eu lieu du 15 au 28 octobre à Auckland (Nouvelle-Zélande) dans la baie d'Hauraki, a permis de constater les différences entre les défis. Le bateau du challenger italien emmené par le barreur olympique Francesco de Angelis et soutenu par la puissance financière de l'industriel de la mode Patrizio Bertelli, est sorti vainqueur de ses 10 « duels » (régates à deux bateaux).

Mais le tenant de la Coupe – Team-New-Zealand dirigé par Peter Blake qui défendra la précieuse aiguière à partir du 19 février 2000 contre le vainqueur de ces tours éliminatoires – aura également pris au sérieux deux des cinq défis américains – AmericaOne de Paul Cayard et Young America d'Ed Baird – deuxièmes ex-aequo avec 8 victoires chacun.

Les trois autres défis américains – America True, Team Dennis Conner, Abracadabra 2000 – ainsi que les défis espagnol et japonais forment un groupe de forces homogènes qui possède entre 4 et 6 victoires. Le Défi français pointe à la 9^e place avec deux victoires devant Young Australia – le défi le plus jeune et le moins riche de l'épreuve – et BE-Happy, le challenger suisse dirigé par Marc Pajot, skipper des défis français lors des trois dernières éditions, qui n'a pas encore obtenu le moindre point.

MODIFICATIONS SUBSTANTIELLES

Si tout n'est pas perdu pour les défis les moins bien classés – puisque chaque régata de ce premier tour ne comptait que pour un point –, les régates à quatre points du deuxième tour des éliminatoires prévues du samedi 6 au mardi 16 novembre ne donneront pas droit à l'erreur.

Round d'observation, le premier tour a permis aux onze défis de se jauger tout en répertoriant leurs propres imperfections. Et, malgré trois jours d'interruption due aux conditions de vent, tous les bateaux, sauf l'italien et le français, ont déploré des dégâts matériels.

La plupart des défis ne disposant que d'un seul bateau, – dont Team Dennis Conner, America True, Abracadabra 2000 ou BE-Happy – ont choisi d'effectuer des modifications substantielles avant le début du deuxième tour. Il en est de même des Français dont le voilier Sixième-Sens, avec un changement de quille, d'ailettes, de safran et un allongement de la jupe, devient un bateau presque neuf.

Les équipes les moins expérimentées ont aussi appris durant le premier tour que la Coupe se conquiert presque autant sur le plan d'eau que grâce à la maîtrise des subtilités du règlement. L'art de motiver les requêtes de délais et autres réclamations a créé à Auckland bien des situations paradoxales à la limite de l'antisportivité. Entre autres, les demandes de reports de régates des défis « riches » pour effectuer des réparations ont réduit la période séparant les deux premiers tours éliminatoires durant laquelle les modifications peuvent être entreprises.

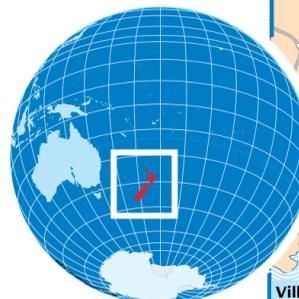
L'importance du choix du site des duels

La position du parcours dans la zone de régates s'impose en fonction du sens du vent : les bateaux suivant le marquage de bouées qui jalonnent le parcours où elles sont disposées dans l'axe du vent entrant dans la baie.



Les trois zones de régates

Les duels se déroulent parallèlement sur 2 zones de régates en 3 équipes de 2 voiliers.



Village de la Coupe de l'America (départ des bateaux par équipes de deux)

► L'équipage qui remportera la Louis Vuitton Cup pourra rencontrer le Defender Team-New-Zealand afin de gagner la coupe de l'America.

Calendrier Louis Vuitton Cup

- Eliminatoires ou « round Robin » : les onze équipages challengers s'affrontent au cours de régates réparties en trois séries. Les six premiers bateaux sont retenus pour disputer les demi-finales.
- SÉRIE 2 : 6 novembre au 16 novembre 1999 → 4 points pour chaque victoire
- SÉRIE 3 : 2 décembre au 12 décembre 1999 → 9 points pour chaque victoire
- DEMI-FINALES : 2 janvier au 11 janvier 2000 → Les deux vainqueurs participent à la finale
- FINALES à partir du 25 janvier 2000 → Le premier bateau qui remporte cinq régates est déclaré vainqueur de la Louis Vuitton Cup.

La distribution des rôles sur un voilier

- 1 • Responsable de l'envoi des voiles d'avant (généos et spinnaker). Surnommé le « singe » pour son agilité sur la plage avant, sa vitesse ou sa force pour monter au mât ou manier le tangon qui soutient le spinnaker.
- 2 • Aide le n°1 à préparer les voiles.
- 3 • Equipier de mât. S'occupe des drisses qui permettent d'envoyer ou d'amener les voiles.
- 4 5 • Rentrent et sortent les voiles du puits à voiles. Aident aussi le n° 3.
- 6 7 8 9 • Les wincheurs gèrent la tension des voiles d'avant.
- 10 11 • Les embraqueurs règlent les voiles d'avant en harmonie avec les wincheurs.
- 12 13 • Régleurs de grand-voile.
- 14 • Le barreur est, en général, le skipper.
- 15 • Le tacticien. Surveille le plan d'eau, l'adversaire et définit la tactique selon les informations du navigateur.
- 16 • Le navigateur. Donne la position du bateau par rapport aux marques et à l'adversaire. Calcule le cap et transmet les données.
- 17 • L'invité (propriétaire, cameraman...) ne prend pas part aux manœuvres ni aux décisions.

Infographie : Le Monde

Les cristaux liquides à l'assaut des écrans plats de télévision

La firme japonaise Sharp utilise sur des surfaces de plus de 70 cm de diagonale cette technologie bon marché réservée, jusqu'à présent, aux affichages de petite taille, des calculatrices aux ordinateurs portables.

Les moniteurs vidéo à écran plat sont désormais monnaie courante, au moins en informatique. Leur développement pour la télévision était freiné par des raisons économiques, dans la mesure où le coûteux

procédé du plasma semblait le seul applicable aux écrans supérieurs à 51 cm de diagonale. La firme japonaise Sharp vient de faire sauter ce verrou en appliquant sur une surface de plus de 70 cm la technique des cris-

taux liquides (LCD) inventée par hasard il y a vingt-cinq ans par un botaniste autrichien. Elle est largement répandue pour les petits affichages, et cette percée laisse présager une baisse rapide des coûts de fabrication

des écrans plats de télévision, sous l'effet des facteurs d'échelle. Le président de Sharp, numéro un mondial des petits écrans LCD, a lancé le défi d'arrêter la vente des tubes cathodiques au Japon en 2005.

LE COÛTEUX plasma semblait sans concurrence pour fournir ces écrans plats grand format qui font rêver de téléviseurs qui s'accrochent aux murs comme des tableaux. C'était compter sans la contre-attaque de la technique dont Sharp vient de fêter les vingt-cinq ans : les cristaux liquides (LCD). Le fabricant japonais, numéro un mondial dans la production des petits écrans destinés à une myriade d'appareils (calculatrices, montres, tableaux de bord, Caméscopes, ordinateurs portables...), affiche aujourd'hui de nouvelles ambitions.

Alors que les cristaux liquides semblaient limités aux tailles inférieures à 20 pouces (51 cm) de diagonale, Sharp a présenté, mi-octobre à Tokyo, un modèle de 25 pouces (63,5 cm), qui doit être commercialisé à la fin de l'année au Japon et à la mi-2000 en France ; ainsi qu'un prototype de 28 pouces (71 cm) en format 16/9. « Notre stratégie consiste à couvrir avec le LCD une gamme d'écrans jusqu'à 30 pouces (76 cm) », explique Jean de Riberolles, directeur général de Sharp Electronics France. Le constructeur s'attaque ainsi sans ambiguïté au marché des écrans plats de télévision.

Le président de Sharp a même lancé le défi d'arrêter la vente de téléviseurs à tube cathodique au Japon en 2005. Un marché de

50 millions d'unités. Le LCD couvrira-t-il alors toute la gamme des formats possible ? Probablement pas. Sharp n'a d'ailleurs pas mis tous ses œufs dans le même panier. Il collabore avec Sony à la mise au point de la technologie PALC (Plasma-addressed liquid cristal). Cette combinaison du plasma et du LCD tarde à voir le jour, au point de conduire Sony à commercialiser un écran purement plasma de 42 pouces (107 cm) au format 16/9. Mais Sharp continue à croire à l'avenir de cette technologie pour les tailles comprises entre 30 et 50 pouces (76 et 127 cm) et promet la commercialisation d'un 42 pouces PALC pour la fin de l'année. Le prototype de même taille avait été présenté en octobre 1997...

REVOLUTIONNAIRE

Au-delà, le LCD reprend du service via la rétroprojection. Sharp vient de dévoiler le prototype d'un tel système offrant une diagonale de 60 pouces (152 cm). Contrairement aux images plus ou moins fades et brumeuses que produisent généralement les rétroprojecteurs, l'exemplaire unique du nouveau modèle impressionne par sa netteté et sa luminosité. L'appareil est doté de trois panneaux de 2,6 pouces (6,6 cm) de diagonale, utilisant une nouvelle technique de fabri-



La nouvelle méthode d'affichage fait appel à un circuit imprimé déposé sur une plaque de verre.

cation des cristaux liquides, le CGS (continuous grain silicon ou silicium à grain continu).

Sharp a déposé pas moins de 550 brevets d'application pour protéger cette invention, qui se présente comme révolutionnaire. La nouvelle méthode d'affichage fait appel à un circuit imprimé déposé sur une plaque de verre. Par rapport au silicium utilisé dans les LCD classiques, le CGS bénéficie d'une vitesse de déplacement des électrons 600 fois supérieure. D'où une luminosité de 850 lumens, des contrastes nettement améliorés et une résolution de 1 280 X 1 024 points. Seul défaut, une profondeur de 60 cm, inhérente au principe des rétroprojecteurs, qui n'a rien de commun avec les 10 cm d'épaisseur des écrans plats. Et un prix de vente estimé à plus de 300 000 francs !

Au-delà de cette première exploitation, Sharp compte décliner le CGS sur une multitudes

d'applications, des téléphones aux ordinateurs portables ultra-fins intégrant semiconducteurs et optoélectronique dans le panneau lui-même. En passant, bien entendu, par les écrans plats de grande taille à vision directe. Pour Atsushi Asada, conseiller de la direction de Sharp au Japon, il ne fait pas le moindre doute que « le LCD sera le papier du XXI^e siècle ».

En attendant la réalisation de ces promesses futuristes, Sharp commercialise une nouvelle gamme de moniteurs audio-vidéo en LCD classiques de 12 pouces (30 cm de diagonale, 12 000 francs), 15 pouces (38 cm, 15 000 francs) et 20 pouces (51 cm, 35 000 francs), qui sera suivie par des versions télévision intégrant un tuner de réception des chaînes. Lentement, le LCD se hisse au niveau des téléviseurs de petits formats. L'arrivée du 25 et, surtout, du 28 pouces consacrera son entrée dans la course

aux grandes tailles d'écrans plats préfigurant la télévision de demain.

Sans doute les premiers modèles ne seront-ils guère moins coûteux que leurs homologues à plasma, dont le prix se situe aux alentours de 100 000 francs aujourd'hui. Mais les cristaux liquides disposent d'un atout majeur. Le considérable marché que leur ouvre la diversité extrême de leur applications (vidéo, automobile, téléphonie, aviation...) laisse présager une baisse rapide des coûts de fabrication sous l'effet des facteurs d'échelle. Le plasma, à l'inverse, semble devoir se cantonner dans l'étroit créneau des écrans de télévision compris entre 30 et 60 pouces. Leur prix sera difficile à réduire si le nombre d'unités vendues reste confidentiel. Grâce à ses progrès, la technique LCD pourrait alors s'imposer.

Michel Alberganti

M. Al.

Internet pour tous en Grande-Bretagne

GORDON BROWN, le ministre des finances du gouvernement de Tony Blair, a annoncé jeudi 21 octobre son projet de location d'ordinateurs à 100 000 familles britanniques parmi les plus défavorisées d'ici à la fin de 2001. « Nous allons lancer un système qui permettra aux plus pauvres de louer des ordinateurs et des logiciels au siècle prochain, de la même façon que les bibliothèques ont prêté des livres au cours du siècle écoulé », a-t-il précisé lors d'une conférence sur le développement d'Internet en Grande-Bretagne.

L'objectif du plan est d'atteindre un tarif de location de 5 livres (7,7 euros, 50,6 francs) pour des machines de récupération renouées avec les microprocesseurs les plus récents, des lecteurs de CD-ROM et des modems. A terme, le nombre de familles bénéficiant de cette mesure pourrait doubler, selon le quotidien *The Times*, grâce aux 15 millions de livres (23 millions d'euros, 152 millions de francs) investis par le gouvernement dans ce programme. Les ordinateurs proviendront d'entreprises, d'associations et d'œuvres caritatives. L'Etat britannique prévoit également de défisicaliser les ordinateurs que 300 000 salariés ont transférés de leur entreprise à leur domicile et qui étaient considérés, jusqu'à présent, comme un avantage en nature.

« Nous devons faire en sorte que personne ne reste à l'écart de la révolution informatique », a déclaré Gordon Brown. Le secrétaire d'Etat à l'éducation et à l'emploi, David Blunkett, a récemment annoncé un plan de 3 millions de livres (4,6 millions d'euros, 30,4 millions de francs) pour équiper gratuitement d'un ordinateur portable les 1200 nouveaux directeurs d'école nommés cette année. Cet équipement est destiné à favoriser « le partage d'idées, l'amélioration de leurs aptitudes et la participation aux discussions via un site interactif sur la Toile », a précisé David Blunkett.

La découverte d'un botaniste

Les cristaux liquides ont été découverts en 1888 par le botaniste autrichien Friedrich Reinitzer (1857-1927). Chauffant un dérivé du cholestérol, il a observé que deux points de fusion apparaissaient : le premier, à 145° C, engendrait un liquide trouble et le second, à 179° C, l'éclaircissait. Un professeur de physique allemand, Otto Lehman, poursuivit les expériences de Friedrich Reinitzer. A l'aide d'un microscope, il découvrit que certaines molécules ne fondaient pas directement mais passaient d'abord par une phase dans laquelle elles pouvaient couler comme un liquide tout en conservant la structure et les propriétés optiques d'un cristal solide. En 1889, il donna le nom de « cristal liquide » à cette caractéristique. Il fallut ensuite attendre les années 60 pour que des travaux réalisés aux Etats-Unis conduisent à l'exploitation industrielle de cette propriété, sur des cristaux liquides stables à base de phényles.

TOYOTA

SAATCHI & SAATCHI - TOYOTA FRANCE - 04420 VALCEISSON

WEEK-END PORTES OUVERTES
SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 NOVEMBRE. SOUS RÉSERVE
D'AUTORISATION PRÉFECTORALE.

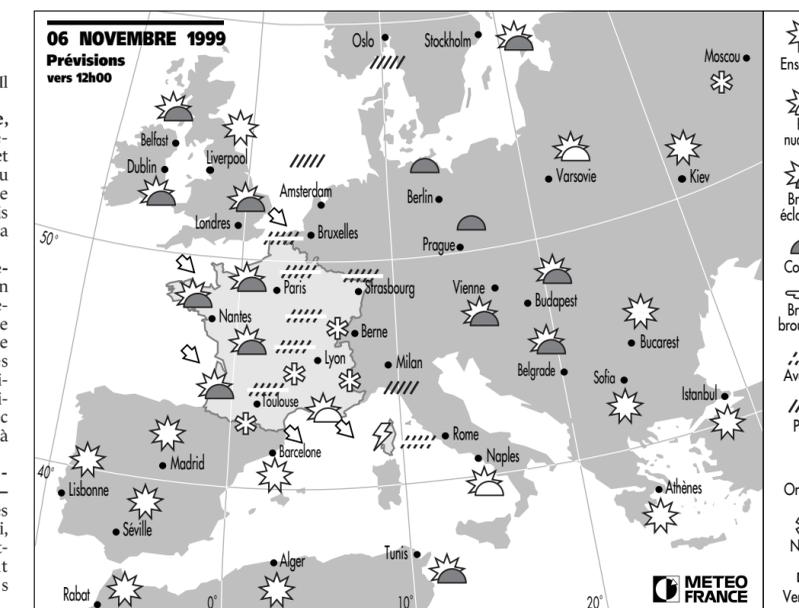
Nouvelles Toyota Yaris Verso et Celica.
A découvrir aux "Journées Nouveautés Toyota" du 2 au 20 novembre.

TOYOTA

Agité

SAMEDI. L'anticyclone s'efface temporairement et laisse passer une perturbation active qui circule dans un flux de nord-ouest. Le vent va souffler fort sur les côtes. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel tourmenté s'accompagne d'averses en début de journée. Elles s'estompent par la suite mais les nuages restent dominants. Le vent de nord-ouest atteint 80 km/h en matinée. Il fait de 10 à 13 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La frontière belge se réveille sous la pluie. Celle-ci laisse place à un ciel de traîne alternant plages de ciel bleu et nuages menaçants donnant quelques averses. Le vent souffle, rafales à 90 km/h. Il fait de 9 à 11 degrés. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La journée débute sous la pluie et les flocons apparaissent dès 1000 mètres. Ensuite, de rares éclaircies se dessinent en plaine alors que le ciel reste bouché et lé-

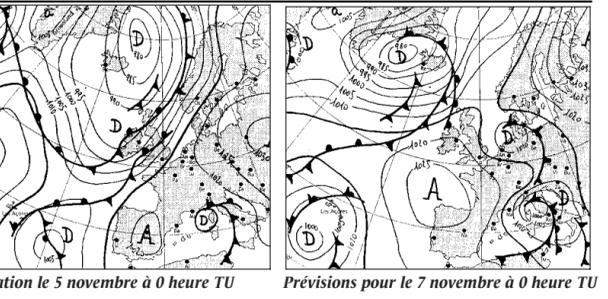
gèrement neigeux en montagne. Il fait de 7 à 10 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Près des Pyrénées, le ciel garde un aspect gris et par moments pluvieux. Plus au nord, des éclaircies tendent à se manifester au fil des heures, mais les nuages n'abandonnent pas la partie. Il fait de 11 à 18 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Avant-goût d'hiver en montagne avec une apparition remarquable de la neige au-dessus de 1000 mètres, neige assez soutenue dans les Préalpes. En plaine, des ondées se produisent, mais le Limousin et la région du Bas-Dauphiné connaissent un temps plutôt sec malgré les nuages. Il fait de 8 à 13 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Ciel nuageux en matinée, quelques gouttes disséminées. L'après-midi, le fort vent d'ouest, à 90 km/h, nettoie le firmament du continent alors que la Corse essuie des averses. Il fait de 14 à 19 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR ■ ÉTATS-UNIS. La compagnie National Airlines, qui avait disparu en même temps que PanAm, son ancien propriétaire, va enfin revenir sur les aéroports américains. Basé à Las Vegas, le transporteur repart avec une nouvelle assise financière (notamment la participation de groupes hôteliers de Las Vegas, de capitaux américains et japonais). La flotte, composée de Boeing B-757, dessert les grandes villes américaines, Los Angeles, San Francisco, Dallas, Chicago et New York, depuis la capitale du jeu. Tarifs compétitifs avec hôtels réservés. Téléphone : 0825-888-010 ou Internet (www.nationalairlines.com). ■ FRANCE. La SNCF propose jusqu'à 50 % de réduction sur les billets A/R des trains grandes lignes à l'occasion des salons d'exposition qui sont prévus pendant le mois de novembre. Il suffit de présenter un billet en un badge d'entrée aux salons.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather. Includes cities like Papeete, Pointe-à-Pit, Amsterdam, Athens, Barcelona, etc.

Table with 3 columns: City, Temperature, and Weather. Includes cities like Kiev, Lisbonne, Liverpool, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, etc.



Le singe bonobo, nouveau venu sur la route de l'homme

IL RESSEMBLE étonnamment au chimpanzé (en plus gracie, ce qui lui valut longtemps le nom de « chimpanzé pygmée »). Comme lui, il passe des journées entières dans les arbres, à chercher des fruits au cœur de la forêt tropicale africaine. Comme lui, il vit en petits groupes, au sein desquels mères et enfants restent unis par des liens durables. Comme lui enfin, il partage avec l'espèce humaine plus de 98 % de son patrimoine génétique... Mais entre le bonobo et le chimpanzé la similitude s'arrête là. Frères, peut-être, mais faux frères. « Quand ses yeux vifs et pénétrants croisent les nôtres comme pour nous faire avouer qui nous sommes, nous comprenons aussitôt que ce ne sont pas ceux d'un simple animal, mais d'une créature à l'intelligence remarquable », prévient d'emblée le primatologue hollandais Frans de Waal. L'édition française de son dernier livre, Bonobos, le bonheur d'être singe, vient de paraître chez Fayard, et il y a au moins deux raisons de s'y intéresser. Les illustrations du photographe Frans Lanting

sont en effet étrangement émouvantes, et l'ensemble propose au grand public la première synthèse des connaissances acquises sur ce singe. Le « dernier grand singe », que notre siècle avait failli oublier. NOTRE PLUS PROCHE COUSIN Dans la rencontre entre le bonobo et l'homme, tout commence pourtant en 1929, dans un musée belge. Après examen attentif d'un crâne de petite taille, l'anatomiste allemand Ernst Schwarz y affirme avoir découvert une sous-espèce de chimpanzé. Promu quelques années plus tard au rang d'espèce nouvelle, le Pan paniscus entame sa carrière scientifique. Mais il faudra attendre les années 70 pour que le bonobo commence à être véritablement étudié dans son milieu naturel, l'imense forêt équatoriale de la République démocratique du Congo, où sa population, menacée d'extinction comme celle de tous les grands singes, est estimée entre 10 000 et 25 000 individus. Depuis lors, les primatologues mettent les bouchées doubles, et notre vision des origines de l'humanité en est toute bouleversée. Pour l'essentiel, les théories sur le comportement humain ancestral s'étaient jusqu'alors appuyées sur

l'observation du chimpanzé, considéré comme notre plus proche cousin. Et voilà que les données de la génétique confèrent au bonobo une identité proximité avec notre espèce ! D'après les comparaisons effectuées entre fragments d'ADN de primates, la lignée humaine divergea il y a environ 6 millions d'années. Bien après celles du gibbon, de l'orang-outan ou du gorille, mais avant celles du chimpanzé et du bonobo, qui, elles, se séparèrent simultanément il y a 3 millions d'années.

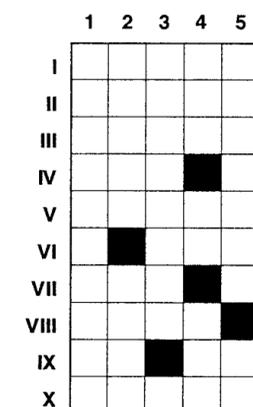
Dès lors, à quel singe se vouer pour éclairer l'évolution humaine ? Quelles mœurs, quels instincts partageons-nous avec ces deux cousins, si proches et si dissemblables à la fois ? Car là est la grande surprise : si l'organisation sociale, affective et cognitive du bonobo semble tout aussi élaborée que celle du chimpanzé, leurs comportements sont quasiment à l'opposé les uns des autres. Le chimpanzé forme une société dominée par les mâles, où se pratiquent la chasse collective

et le partage de la nourriture, mais aussi de violentes manifestations d'agressivité, de subtils affrontements politiques, et même une forme primitive de guerre. Le bonobo, lui, vit selon d'autres règles. Les femelles jouent le rôle central dans les groupes, les conflits y prennent peu d'ampleur et le sexe s'y substitue à l'agressivité. « Faites l'amour, pas la guerre », tel pourrait être le slogan de l'espèce. Attouchements sexuels en toutes circonstances (notamment en cas de tensions), à deux ou plus, entre partenaires du sexe opposé ou non, baisers sur la bouche, masturbation, fellation, copulation en toutes positions - y compris celle « du missionnaire » : sur cet érotisme tellement plus libre que le nôtre (inceste mis à part), sur le plaisir évident qu'y prennent les mâles comme les femelles (elles peuvent connaître quotidiennement l'orgasme, mais ne mettent au monde qu'un petit tous les cinq ans), beaucoup a déjà été dit. On peut en sourire, ou en rêver. Mais, pour les primatologues, cette sexualité exubérante a un sens plus profond. Parce qu'elle permet d'encourager le partage, de négocier des faveurs, d'apaiser des mécontentements ou de se réconcilier, elle

pourrait bien, estime Frans de Waal, constituer « la clé magique de la société bonobo ». « Les chimpanzés résolvent les questions sexuelles par le pouvoir, et eux les questions de pouvoir par le sexe », résume-t-il. Est-ce pour cela aussi que le bonobo possède plus que d'autres primates la capacité de se mettre à la place d'un autre, pour l'aider ou pour le tromper ? Qu'il se révèle un champion de la perception et de la communication sociale, laissant au chimpanzé la suprématie dans le domaine de la manipulation d'objets ou de l'orientation spatiale ? Quoi qu'il en soit, nous savons désormais qu'un de nos plus proches parents connaît une société où la lutte pour le pouvoir n'est pas l'essentiel, où des groupes différents se mêlent sans se combattre, où la plus grande réussite intellectuelle ne semble pas être l'emploi d'outils, mais la sensibilité aux autres. C'est une bonne nouvelle pour cette fin de siècle. Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99263 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



faire son choix en toute liberté. - 8. Gardasse bouche close. Territoire des mormons. - 9. Personnel. Laisse passer facilement. - 10. L'Irlande des poètes. Chanteur à plumes. - 11. Bien attrapées. A la tête de l'édition. - 12. Finement terminée sur les bords.

SOLUTION DU N° 99262 HORIZONTALEMENT I. Mémorialiste. - II. Opulence. Ail. - III. Urgence. Anti. - IV. Coi. FO. Etaux. - V. Hurlons. Li. - VI. Ava. RN. Radar. - VII. Ré. Eture. - VIII. Dent. Eu. Dire. - IX. Arcs. Semer. - X. Rayée. Presse.

HORIZONTALEMENT I. Ses démarches sont rarement désintéressées. - II. Voir plus haut. - III. Forêt de conifères. Supporte le véhicule. - IV. Met la France à l'échelle. Rapprochement qui crée la division à la Chambre. Sans intérêt. - V. Mesure la mémoire. A la fin de la dictée. - VI. Prendrai en connaissance. Sommet de Thessalie. - VII. Fatigue. En morceaux. - VIII. Leurs fleurs jaunes ont une odeur résineuse. Attention soutenue. - IX. En opposition sur la

carte. Plus difficile que la critique. Sans aucune précipitation. - X. Grosse fatigue. VERTICALEMENT 1. Donne de la valeur aux choses. - 2. Vient assombrir le bonheur. Enveloppe l'iris. - 3. Traçage au cordeau. - 4. Du sable et des rochers. Vient d'avoir. Poisson et tête de poisson. - 5. Extrêmement léger. Porteur du disque solaire. - 6. Possessif. Manières d'être à l'ancienne. - 7. Permet de

PHILATÉLIE

Les timbres fiscaux et socio-postaux de France



timbres-poste constatent le paiement d'une taxe. Et le timbre fiscal a pour lui de précéder le timbre-poste de plus de deux siècles. En effet, le premier timbre - fiscal - naît sous la forme de papier timbré (frappe en relief ou encreée) en Hollande et en Espagne au début du XVIIe siècle. Les premiers timbres fiscaux mobiles apparaissent plus tardivement (1850 en Autriche-Hongrie ; 1860 en France). Au fil du temps, l'usage des timbres fiscaux se généralise. Après les timbres de dimension, de nouvelles catégories sont créées pour taxer les allumettes, la chicorée, les permis de chasse, etc., classées en deux grandes catégories : les fiscaux généraux ou les fiscaux sectoriels.

Timbre de 1926 au type « Galère », d'Eugène Oudiné, pour la taxation des rôles d'équipage.

collectionneurs les mêmes champs d'action que la philatélie postale », rappelle Yves-Maxime Danan, le président de la SFPF, qui préface le catalogue. Timbres postaux et fiscaux sont de même nature : comme une grande partie des fiscaux, les

EN FILIGRANE ■ Vente. Jacques Robineau (Paris, tél. : 01-47-70-16-90) clôture sa 165e vente sur offres le 23 novembre. Le catalogue, de plus de 2 000 lots, s'ouvre sur une sélection de marques postales classées par départements, dont un cachet d'essai de février 1828 à Abbeville, prix de départ 3 700 F (565 €). Suivent des ensembles sur la campagne d'Égypte, Saint-Domingue, des classiques de France et près de 200 « ballons montés », prix de départ de 600 à 90 000 F (90 à 13 700 €), selon leur origine. On notera une curieuse rubrique d'essais, en noir, Mercure, Pétain, Gandon, Francisque, en blocs, avec découpes, de 1 300 à 22 500 F (200 à 3 430 €).

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 6 NOVEMBRE 1999

CINÉMA Le film de David Fincher *Fight Club*, qui sortira en France le 10 novembre, provoque aux Etats-Unis une vive polémique sur la violence à l'écran et les interdictions

pouvant frapper les films. ● ÉMAIL-LÉ de bagarres sanglantes à mains nues, il a bénéficié d'un « R », signifiant que les mineurs peuvent le voir s'ils sont accompagnés par leurs pa-

rents. La complaisance de la Motion Picture Association of America, plus effrayée par la nudité que par le sang, est mise en cause lorsqu'elle doit se prononcer sur des films pro-

duits par les studios. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, David Fincher, également réalisateur de *Seven*, dit prendre sa « responsabilité de cinéaste très au sérieux », sans

avoir pourtant consulté de spécialiste de la violence. ● POUR la première fois, la Cour suprême va se prononcer sur la nocivité d'un film, *Tueurs nés*, d'Oliver Stone.

La violence de « Fight Club » discrédite le classement des films aux Etats-Unis

Distribué par la 20th Century Fox, le long-métrage de David Fincher a bénéficié d'un « R » qui permet aux moins de dix-sept ans de le voir s'ils sont accompagnés par leurs parents. L'action de la Motion Picture Association of America vise-t-elle à protéger les enfants ou les intérêts d'Hollywood ?

LOS ANGELES
correspondance

Si *Fight Club* est la réponse de Hollywood à ceux qui critiquent sa violence sur grand écran, c'est un sacré coup de poing. Le film de David Fincher, avec Brad Pitt et Edward Norton, est le long-métrage le plus violent distribué par un studio hollywoodien (20th Century Fox) depuis la tragédie meurtrière de Littleton en avril. Il intervient dans un contexte très névralgique pour l'industrie du cinéma dont la violence et son influence, particulièrement sur les jeunes, sont mises en question plus que jamais, tant par les hommes politiques que par l'opinion – sensibilisée par les reproductions de mises en scène hollywoodiennes lors de récentes tueries.

En juillet, une adolescente a invoqué l'influence de la série *Scream* après avoir assassiné sa mère. Quelques jours après sa sortie, *Fight Club* a déjà fait des émules. Un adolescent de seize ans vient d'être grièvement blessé dans une bagarre à Seattle. Ses parents ont expliqué que ses copains s'étaient battus... comme dans le film.

ENQUÊTE OFFICIELLE

A la demande du président Clinton, la Federal Trade Commission a lancé une enquête officielle sur le marketing de la violence par les studios, dont les résultats seront connus dans un an, tandis qu'une autre étude gouvernementale examine la corrélation entre la consommation d'images violentes et le passage à l'acte agressif. Même ceux qui doutent d'un lien absolu de causalité entre long-métrages hollywoodiens et comportements sociaux pensent que *Fight Club* va un peu loin.

Plus encore que la violence physique des tabassages, c'est le message de destruction terroriste qui est troublant dans un film s'offrant comme un code de conduite rédempteur pour hommes désabusés et désaxés par la société de consommation. A l'heure où les massacres sur les lieux de travail ou dans les écoles se répètent, un film comme *Fight Club* apparaît comme une œuvre au potentiel incendiaire. Et, pour ajouter à la controverse, le film de David Fincher a bénéficié d'un classement « R » (les moins de 17 ans doivent être accompagnés), bien moins restrictif que le « NC-17 » (interdit



« Fight Club » : l'histoire d'une secte qui fabrique du savon avec de la graisse humaine.

aux moins de 17 ans). Cette indexation indulgente, accordée par la Motion Picture Association of America qui représente les studios, a été vivement critiquée, et a relancé le débat sur le bien-fondé et la justesse du système mis en place par Jack Valenti, son président, il y a trente ans.

« Le niveau de violence viscérale de *Fight Club*, sa succession de longues bagarres sanglantes à mains nues, valent largement un NC-17 pour le cas où la MPAA aurait enfin le courage (n'y comptez pas) de donner ce classement à un film de studio », écrit Kenneth Turan dans le *Los Angeles Times*. Pour Anita Busch, rédactrice en chef du *Hollywood Reporter*, « que le film ait reçu l'indexation R au lieu de NC-17 défie toute logique. » Et elle ajoute : « Les responsables de ce classement devraient s'excuser pour avoir imposé un cache numérique aux corps nus de Eyes Wide Shut. » A la sortie du film de Stanley Kubrick en juillet, plusieurs critiques de cinéma américains avaient protesté contre l'hypocrisie de la MPAA, dont le comportement est extrêmement pudibond sur le terrain sexuel, mais très laxiste dans le domaine de la violence. Un film s'est même moqué délibérément du système en vigueur. Le dessin animé *South Park*, qui a reçu un R à sa sortie

en juillet, satirise l'histoire de mômes qui contournent la censure grâce aux cinémas multiplexes : il leur suffit d'acheter un billet pour un film tout public et de se glisser dans une autre salle. Un des personnages tire cette leçon : « *Souvenez-vous de ce que dit la MPAA : la violence horrible et déplorable, c'est*

OK, tant que les gens n'utilisent pas de vilains mots ! ». Le système de classement de la MPAA est donc sur la sellette. Qui décide ? Un groupe de douze femmes et hommes, des citoyens ordinaires âgés de vingt-huit à cinquante-quatre ans, dont l'identité est tenue secrète, et qui se réunissent

dans les environs de Los Angeles où ils visionnent quotidiennement trois films. Ils sont sélectionnés par Jack Valenti en personne, doivent être représentatifs de la population américaine, le seul réel impératif étant qu'ils aient des enfants (trente-deux exactement à eux douze). Ils sont rémunérés – on ignore le montant de ce qu'ils gagnent – par la MPAA et donc par l'industrie du cinéma elle-même. Deux représentants de la MPAA assistent aux délibérations, mais ne participent pas au vote, qui a lieu à bulletin secret. Certains critères sont établis d'avance : la présence de drogue dans un film oblige à un PG-13 ; le juron « *Fuck* » vaut un PG-13 et même un R s'il est prononcé deux fois ; un R également pour la nudité à caractère sexuel, et la violence brutale et continue. « *Pour ce qui est du langage, on le dit ou pas. Avec le sexe, il n'y a pas tant de façons que ça de s'accoupler. La violence, c'est plus compliqué...* », reconnaît Jack Valenti. « *Moi-même, je ne suis pas d'accord avec certains classements. Mais ce sont des erreurs de jugement subjectives.* »

LOBBYING DES RÉALISATEURS

Les réalisateurs, producteurs ou distributeurs ont un recours, quand le verdict ne leur convient pas. On leur précise les scènes problématiques, et ils proposent une version modifiée de leur film.

Souvent, quelques concessions suffisent. Ils peuvent aussi faire appel auprès du Ratings Appeal Board, une instance composée de professionnels sélectionnés par la MPAA. C'est alors que les studios pèsent de toute leur influence, en envoyant des acteurs ou réalisateurs connus, par exemple. Sans succès pour Harrison Ford, qui espérait un PG-13 au lieu du R infligé à *Air Force One*. En revanche, Clint Eastwood a obtenu un PG-13 pour *La Route de Madison* malgré le R initial, dû aux dialogues sexuellement explicites. Mais le classement à éviter absolument, pour un film qui a des ambitions commerciales, est le NC-17, un vrai poison au box-office, car il décourage certains exploitants et impose des restrictions d'affichage, de publicité et de distribution en circuit vidéo.

Dans ce contexte, les décisions de douze citoyens-jurés anonymes protègent-elles les enfants ou les intérêts des studios ? Actuellement, Jack Valenti défend son système contre les critiques internes et les intrusions de Washington. Un amendement qui prévoyait un étiquetage des films « dangereux », identique à celui figurant sur les paquets de cigarettes, a été repoussé par le Congrès en juin. Et désormais Hollywood se prépare à une âpre bataille avec les partisans d'une plus stricte censure.

Claudine Mulard

David Fincher, réalisateur

« J'ignorais que les nazis avaient de telles pratiques »

– Vous montrez dans *Fight Club* une secte fondée par un certain Tyler Durden qui gagne sa vie en fabriquant du savon à partir de graisse humaine subtilisée dans les poubelles d'une clinique pratiquant la liposuction.

– Je tenais à me moquer des pratiques de la chirurgie esthétique et de ces femmes que l'on peut croiser à Beverly Hills et dont le visage a été refait tant de fois qu'elles en deviennent méconnaissables.

– Savez-vous que la seule fois où l'on a utilisé de la graisse humaine pour fabriquer du savon, c'était dans les camps de la mort, ce qui jette une étrange lumière sur cet épisode de *Fight Club* ?

– J'ignorais que les nazis avaient de telles pratiques. Je ne connais rien de cet épisode, mais mon idée n'était pas d'offenser qui que ce soit.

– Les journalistes ont reçu en cadeau un savon identique à celui que vend Tyler Durden dans *Fight Club*. Etiez-vous au courant et qu'en pensez-vous ?

– J'étais vaguement au courant, mais je ne m'occupe pas de la promotion.

– Les membres de la secte « *Fight Club* » ont en général la tête rasée et portent des ca-

lots qui peuvent leur donner l'aspect d'un déporté. Ce rapprochement était-il intentionnel ?

– Bien sûr que non. Beaucoup de personnes peuvent avoir la tête rasée. Vous n'auriez pas tendance à voir le III^e Reich un peu partout ?

– *Fight Club* aurait dû sortir cet été aux Etats-Unis puis a été reporté à l'automne. On a dit que c'était en raison des tueries à Littleton et que le studio tenait à éviter un rapprochement entre le film et ce fait-divers.

– C'est inexact. Ce fait-divers n'a rien à voir avec le film. Nous avions un problème de longueur. Le film durait plus de deux heures et demie, et les projections test ont montré que le public aimait le film mais le trouvait trop long. J'étais d'accord pour couper, mais il me fallait du temps et nous n'aurions, dans ces conditions, jamais pu être prêts pour une sortie au mois d'août.

– Comment réagissez-vous en face de la controverse suscitée autour de la violence de *Fight Club* et des attaques subies par le film dans les journaux américains et anglais qui affirment qu'il aurait dû être interdit aux moins de 17 ans ?

– J'ai mal suivi cette controverse. Elle ne porte pas, me semble-t-il, sur l'interdiction aux moins de dix-sept ou treize ans qu'aurait dû ou non récolter le film. Il y a surtout un problème autour des bandes-annonces. Le problème pour moi est sur la manière dont les choses sont présentées, davantage que sur leur contenu. Je comprends par exemple tout à fait que *Fight Club* soit interdit à des enfants de moins de douze ans.

– Vous êtes-vous documenté sur la violence, avez-vous rencontré des sociologues ou des journalistes avant de travailler sur *Fight Club* ?

– Non. Je crois être assez sensible et je ne vois pas l'intérêt de m'embarrasser de choses inutiles. Il est plus problématique à mon sens de montrer des gens se tabasser plutôt que de les voir se tirer dessus. Les gens sont plus réceptifs à cette violence physique. Je prends ma responsabilité de cinéaste très au sérieux et je ne vois pas l'utilité de m'adresser à quelqu'un d'autre pour recevoir un avis informé sur la question de la violence. »

Propos recueillis
par Samuel Blumenfeld

De Griffith à Oliver Stone, une polémique ancienne et récurrente

LE DÉBAT qui a lieu aux Etats-Unis autour de *Fight Club* et du danger, réel ou non, de ses images est un serpent de mer qui resurgit tous les cinq ou dix ans. Certaines images seraient dangereuses et pourraient pousser au crime des esprits faibles. Leur éventuelle nocivité est toujours perçue comme un phénomène nouveau et décadent qui mettrait fin à un âge du cinéma où les images auraient été innocentes. Or, dès ses débuts, le cinéma s'est trouvé dans la position de l'accusé, responsable des maux de la société.

Après le succès en 1915 de *Naissance d'une nation*, de D. W. Griffith, le Ku Klux Klan avait vu ses effectifs augmenter très sensiblement en même temps que les lynchages dans les Etats du Sud. Le personnage de gangster psychotique, amoureux de sa mère, qu'interprétait James Cagney dans *White Heat* (1949), de Raoul Walsh, fut accusé d'être à l'origine du meurtre d'un policier par un certain Chris Craig en Grande-Bretagne en 1952. La sortie d'*Orange mécanique* en 1971 fut suivie, toujours en Grande-Bretagne, d'une série de viols commis, comme

dans le film de Kubrick, sur l'air de *Chantons sous la pluie*. Ces accidents poussèrent d'ailleurs le réalisateur américain à retirer discrètement son film des écrans britanniques d'où il reste toujours banni. Un amour trop aveugle de *Rambo II* poussa un Anglais du nom de Michael Ryan à débarquer dans son village habillé en soldat et à tirer à l'aveugle sur ses voisins. Dans le même registre, *Taxi Driver* avait inspiré un certain John Hinckley dans sa tentative d'attentat manquée contre le président Reagan, alors que *Chucky, la poupée de sang* entraînera après sa sortie une série de crimes crapuleux en Grande-Bretagne, dont le meurtre à Manchester d'une jeune fille de seize ans, brûlée vive par d'autres fans de Chucky qui récitait des dialogues du film pendant qu'elle se consumait.

La sortie de *Tueurs nés*, d'Oliver Stone, en 1994, marque un tournant dans cette longue histoire de la violence à l'écran. Jamais, peut-être, un film n'a inspiré autant de faits-divers tragiques et de meurtriers se réclamant ouvertement de Mickey et Mallory, les « tueurs nés » mis en scène par Stone. Il y

eut en 1995 l'odyssée meurtrière de Sarah Edmondson et de Ben Darras, deux fans du film qui s'en allèrent tuer trois personnes, et plusieurs meurtres dans l'Utah, en Georgie, dans le Massachussets, et au Texas, où un garçon de quatorze ans décapita une jeune fille de treize. A chaque fois, les adolescents citèrent *Tueurs nés* comme source principale de leur inspiration.

BATAILLE JURIDIQUE

Bien sûr, un psychopathe reste un psychopathe, avec ou sans film, et les meurtriers en série n'ont pas attendu l'invention du cinématographe pour sévir, mais on ne peut pas non plus considérer béatement notre relation aux images comme si l'imaginaire n'affectait en aucun cas notre vision des choses.

C'est en tout cas ce que vient nous rappeler, très involontairement, *Tueurs nés*. Fait nouveau, en tout cas très rare, le film de Stone se trouve aujourd'hui au cœur d'une bataille juridique qui pourrait coûter cher à son réalisateur. La famille de Patsy Byers, une des victimes du couple Sarah Edmon-

don-Ben Darras, a porté plainte contre les deux meurtriers, leurs parents, Oliver Stone et Time Warner, arguant que les créateurs du film auraient dû savoir que le film pouvait susciter une telle violence. Après avoir transité devant des tribunaux en Louisiane, le cas va être porté devant la Cour suprême des Etats-Unis, qui l'a déclaré valide.

Cette apparition du cinéma dans la sphère du juridique risque d'avoir des conséquences considérables sur la réalisation même des films. Qui va risquer aujourd'hui à Hollywood un procès pour inconscience, violence gratuite et incitation au meurtre avec les pénalités financières qu'une telle condamnation implique ? Mais aussi, comment statuer a priori sur le caractère nocif de tel ou tel film ? Tant que le débat restait sur un plan éthique, il pouvait faire sourire les décideurs qui n'avaient qu'à amadouer la censure, mais la perspective de tomber entre les griffes de la justice pourrait avoir un effet autrement plus dissuasif et pénalisant que n'importe quel censeur.

S. Bd

GÉRARD LOUVIN PRÉSENTE

MAXIME

AU THÉÂTRE D'EDGAR

PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ
CLAUDE FOURNIER

Réservation
01 42 79 97 97

58, Bd Edgar Quinet 75014 PARIS
M° Edgar Quinet

COUPS D'HUMOUR

Europe

FONDS DE SOUTIEN
CHANGEMENTS D'ARTS

subventionné par la Mairie de Paris

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Les Sans-papiers. Forum Planète
23.00 Lorsq' la littérature s'approprie le réel. Forum Planète

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité: Patrice; Corinne Cobson; Pierre Bordage; Dominique Rocheteau. Canal +
19.00 Tracks. Arte
20.05 C'est la vie. Les métiers ont un sexe. TSR
20.50 Thalassa. Aux couleurs de la mer. France 3
21.00 Recto Verso. Avec Philippe Sollers. Paris Première
21.05 T'as pas une idée? Avec Amélie Nothomb. Canal Jimmy
22.00 Faut pas rêver. Guinée: Les bas-fonds. France: Les murs de péchés. Angleterre: Les anges de Salisbury. Invitée: Cecilia Bartoli. France 3
23.05 Bouillon de culture. Mémoire des dieux, mémoire des hommes. Invités: Jean-Yves et Marc Tadié, Jean-Pierre Vernant, Jean Malaurie. France 2
23.15 Sans aucun doute. Ruinés par injustice. TF 1
1.00 Le Club. Yves Boisset. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé. Arte

20.30 DMB 91 au cœur de l'armée Rouge. Planète
20.35 Naissance d'un tambour. Muzzik
20.45 Lieux mythiques. [5 et 6/10]. Histoire
21.00 Nomades. Sibérie, les derniers chamans. Odysée
21.30 Aventures en Amazonie. [1/2]. Planète
21.35 Les Tambours de Tokyo. Mezzo
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [1/6]. La fièvre nationaliste (1987-1989). Histoire
21.50 L'Europe des pèlerinages. [10/11]. El Rocio. Odysée
22.10 Grand format. Sur les rives de la Volga. Arte
22.45 La Renaissance. [3 et 4/6]. La liberté de l'esprit. Histoire
23.10 Partir sur la route des îles. Time Out in the Grenadines. Odysée
23.30 Artrafic. [3/3]. Affaires en cours. Planète
0.30 Les Mystères du cerveau. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.30 Handball. Championnat de D 1 masculine (6^e journée). Dunkerque - Chambéry. Eurosport

DANSE

20.45 Sergeant Early's Dream. Ballet. Chorégraphie de Christopher Bruce. Par la Rambert Dance Company. Mezzo

MUSIQUE

20.59 Soirée Richard Bona. Muzzik
21.30 Joe Zawinul & the Zawinul Syndicate. Lors du festival Sons d'Hiver. Muzzik
22.45 Taïfa et Gaelic Storm. Lors du Festival Interceltique. Mezzo
23.15 The Wall. Concert à Berlin, le 21 juillet 1990. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.45 L'Homme de ma vie. Thomas Bohm. Arte
20.55 La Spirale. Miguel Courtois. M 6
23.00 Mes dix-sept ans. Philippe Faucon. Téva

SÉRIES

20.45 Stargate SG-1. Les réfugiés. Série Club
20.50 First Wave. Sujet 117. 13^{ème} RUE
20.55 PJ. Maternité. France 2
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'homme aux yeux violets. Attraction pour touristes. Série Club
21.55 Avocats et associés. Parole d'honneur. France 2
22.30 Super Jaimie. [1 et 2/2]. Bienvenue Jaimie (v.o.). 13^{ème} RUE
22.55 La Quatrième dimension. L'auto-stoppeur. Série Club
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Le chevalier de la mort. M 6

FILMS

14.20 Mars Attacks! Tim Burton (Etats-Unis, 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
16.15 Robocop Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
19.30 Le Faucon maltais John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile
20.30 King Kong Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics



COLLECTION CHRISTOPHE L.

21.00 Donnie Brasco Mike Newell. Avec Al Pacino, Johnny Depp, Michael Madsen (EU, 1996, 125 min) O. Ciné Cinémas 1
21.00 Petits arrangements avec les morts Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
21.10 Le Grand Sommeil Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 115 min) O. Cinétoile
23.40 Un jour... le Nil Youssef Chahine (Egypte - Urss, 1970, v.o., 105 min) O. Arte
23.40 The Half-Naked Truth Gregory La Cava (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
0.30 Le Maître de musique Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
0.45 Possession Andrzej Zulawski (France - Allemagne, 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
1.05 Le Tour du monde en 80 jours Michael Anderson (Etats-Unis, 1956, 125 min) O. Cinétoile
2.45 Orange mécanique Stanley Kubrick (GB, 1971, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 3
3.10 La Charge de la brigade légère Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1968, 125 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire, Clic et net.
20.00 Journal, Rugby, Boom, Météo.
20.48 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Trafic infos.
20.55 Les Années tubes.
23.15 Sans aucun doute. Ruinés par injustice.
1.05 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.40 et 22.50 Un livre, des livres.
17.45 Cap des Pins. O.
18.15 Hartley, cœurs à vif. O.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
19.50 Un gars, une fille. O.
20.00 Journal, Image du jour, Météo, Point route.
20.55 PJ. Maternité. O.
22.55 Bouche à oreille.
23.05 Bouillon de culture. Mémoire des dieux, mémoire des hommes.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui?
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.33 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Aux couleurs de la mer.
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.20 Barracuda Film. Philippe Haïm. O.

CANAL +

17.45 C'est ouvert le samedi.
► En clair jusqu'à 21.00
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Dernier Missile. Téléfilm. Hans Horn. O.
22.40 Sept ans au Tibet. Film. Jean-Jacques Annaud. O.
0.50 Seinfeld. O.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.50 Thalassa
Georges Pernoud fait escale, ce soir, au Musée d'Orsay, où a lieu, du 6 novembre au 16 janvier 2000, l'exposition « Aux couleurs de la mer », en association avec le magazine de France 3. Sur le thème de la mer, elle réunit quelques-unes des plus belles œuvres impressionnistes de Courbet, Manet ou Cézanne. Ces tableaux nous emmènent à Etretat, Trouville ou Belle-Ile.

HISTOIRE

21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne
La chaîne du câble et du satellite rediffuse chaque vendredi, pendant six semaines, la remarquable série documentaire dirigée par Brian Lapping. Un an d'enquête, quinze équipes de télévision mobilisées, des témoignages inédits et l'intervention de spécialistes. La Fièvre nationaliste, premier volet, programmé aujourd'hui, s'intéresse à la période 1987-1989.

ARTE

23.40 Un jour... le Nil
C'est Nasser qui décida de détourner le cours du Nil en faisant construire le haut barrage d'Assouan. De gigantesques travaux furent accomplis avec l'aide des Soviétiques. L'inauguration eut lieu le 15 mai 1964. Ce film de Youssef Chahine, coproduction entre l'Egypte et l'Union soviétique, commande officielle, devait célébrer l'événement. Il fut interdit par la censure à sa sortie. En v.o.

SAMEDI 6 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Le bilan du siècle. Invités: Eric Hobsbawm et Pierre Nora. LCI
21.10 Cinéma, le Néoréalisme. Forum Planète
22.10 Un mur à Berlin. Invités: Renata Fritsch-Bournazel, Ernst Stetter, Cyril Buffet, Serge Bernstein, Jean-Michel Gaillard. Forum Planète
23.10 Energies renouvelables. Forum Planète

MAGAZINES

14.00 Pendant la pub. Invité: Gilbert Bécaud. TMC
14.05 Strip-tease. L'armée des ombres. Une tête comme un ballon. Le petit tailleur jaune. RTBF 1
14.15 Bouillon de culture. Mémoire des dieux, mémoire des hommes. Invités: Jean-Yves et Marc Tadié, Jean-Pierre Vernant, Jean Malaurie. TV 5
16.25 Le Club. Yves Boisset. Ciné Classics
18.00 Paris modes. Femmes de mode. Paris Première
18.55 Union libre. Michel Leeb. France 2
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 6 novembre 1949: Ces héros de la boxe. Invité: Paul Yonnet. Arte
19.00 Recto Verso. Avec Philippe Sollers. Paris Première
21.45 Metropolis. Jean Echenoz. De page en page. Le « Vu » de Lucien Vogel. Beaubourg BPI. Arte
23.00 Cambouis. Prada Italia Classica. Canal Jimmy
23.25 Tout le monde en parle. France 2
23.50 La Nuit de Saga-Cités. Kafig. Femmes de cœur. Les deuxièmes Rencontres des cultures urbaines. Rap/parité. France 3

DOCUMENTAIRES

17.05 Carnet d'expulsions. De Saint-Bernard à Bamako et Kayes. Planète
17.10 Le Cinéma des effets spéciaux. Histoires de fantômes. Ciné Cinémas
17.15 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [1/6]. La fièvre nationaliste (1987-1989). Histoire
18.00 Hip hop en Trans. Planète
18.15 La Renaissance. [5 et 6/6]. Histoire
18.30 Base-Ball. [18/18]. Planète

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 L'Aventure humaine: Vers Tombouctou
Jean-Claude Lubtchansky est parti à la recherche de Tombouctou, cité fabuleuse rêvée par trois découvreurs d'Afrique, Mungo Park, René Caillé et Heinrich Barth. Tourné à partir de la collection « Découvertes » de Gallimard, son film est une mise en relation permanente du passé et du présent, de l'histoire, de la mémoire et du réel.

FRANCE 3

19.05 Les Secrets de la guerre secrète. Mission guérilla. Odysée
19.45 L'Architecture solaire en question. Planète
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [1/3]. Aux frontières de l'inconnu. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs. Arte
20.45 Les Routes de la lumière. [2/3]. Au bout de l'arc-en-ciel. Histoire
20.50 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [1/6]. Le Nord-Est: Premiers contacts. Odysée
21.40 Tueurs en série. Douglas Clark. Odysée
22.15 Roberto Rossellini, un Prométhée franciscain. Planète
22.15 Les Meilleurs Moments des JO. [6/10]. Célébrations. Histoire
22.15 Un siècle de science-fiction. [2/2]. Ciné Cinémas
22.25 Questions d'enfants. [5/6]. Jouer. France 3
23.10 DMB 91 au cœur de l'armée Rouge. Planète
23.45 Emmanuel Berl. [5/5]. Histoire
0.10 Aventures en Amazonie. [1/2]. Planète
0.15 Une île et des hommes. Nouvelle-Calédonie. Odysée
0.30 Music Planet. Iggy Pop. La rage de vivre. Arte

SPORTS EN DIRECT

15.45 Tennis. Open messieurs de Paris. Demi-finales. Eurosport
16.00 Rugby. Coupe du monde 1999. Finale. France - Australie. TF 1
18.30 Football. Championnat de D 2 (17^e journée). Cannes - Nice. Eurosport
20.00 Football. Championnat de D 1 (14^e journée). Paris-SG - Saint-Etienne. Superfoot
20.30 Basket-ball. Championnat de Pro A (9^e journée). Cholet - Pau-Orthez. Pathé Sport

DANSE

22.15 Sensuelle solitude de Nils Tavernier. Ballet. Musique de Marc Perrone. Réa. Nils Tavernier. Muzzik

MUSIQUE

18.30 Taïfa et Gaelic Storm. Lors du Festival Interceltique. Mezzo

FRANCE 3

19.05 Les Secrets de la guerre secrète. Mission guérilla. Odysée
19.45 L'Architecture solaire en question. Planète
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [1/3]. Aux frontières de l'inconnu. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs. Arte
20.45 Les Routes de la lumière. [2/3]. Au bout de l'arc-en-ciel. Histoire
20.50 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [1/6]. Le Nord-Est: Premiers contacts. Odysée
21.40 Tueurs en série. Douglas Clark. Odysée
22.15 Roberto Rossellini, un Prométhée franciscain. Planète
22.15 Les Meilleurs Moments des JO. [6/10]. Célébrations. Histoire
22.15 Un siècle de science-fiction. [2/2]. Ciné Cinémas
22.25 Questions d'enfants. [5/6]. Jouer. France 3
23.10 DMB 91 au cœur de l'armée Rouge. Planète
23.45 Emmanuel Berl. [5/5]. Histoire
0.10 Aventures en Amazonie. [1/2]. Planète
0.15 Une île et des hommes. Nouvelle-Calédonie. Odysée
0.30 Music Planet. Iggy Pop. La rage de vivre. Arte

THEÂTRE

18.00 Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Pièce d'Alfred de Musset. Mise en scène de Louis-Dominique de Lencquesaing. Festival

TÉLÉFILMS

18.55 Elvis Aziz. Frédéric Compain. Ciné Cinémas
20.30 Une femme dans la tourmente. Serge Moati. Ciné Cinémas
20.30 Les Complices. Serge Moati. O. Festival
22.45 L'Innocence et la Preuve. Aisling Walsh [2/2]. Arte
23.15 Hollywood Night. Ultime châtiment. Rod Hewitt. TF 1

SÉRIES

18.05 Dakтари. Miracle dans la jungle. La Cinquième
18.10 Amicalement vôtre. Entre deux feux. M 6
20.00 Ally McBeal. Just Looking. Téva
20.15 Black Adder. Encre et cancre (v.o.). Arte
20.15 Friends. Celui qui était prof et élève. RTL 9
20.40 H. Une histoire d'humanaire. O. Canal +
20.50 Le Caméléon. Meurtre parfait. O. M 6
21.05 Spin City. Le mariage de Paul. O. Canal +
22.10 New York Police Blues. Comme des gamins. Canal Jimmy
22.13 New York District. [1 et 2/2]. La loi du silence. 13^{ème} RUE
22.40 Profilier. Vision double. O. M 6
22.50 Homicide. [1/2]. Sniper. Série Club
23.20 Total Recall 2070. Première vague. O. Canal +
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Sursis post-mortem O. M 6
23.35 Oz. Peine capitale (v.o.). Série Club
23.45 Super Jaimie. [1/2]. Bienvenue Jaimie (v.o.). 13^{ème} RUE
0.00 Sex and the City. Femmes seules et célibataires endurcis. Téva

FILMS

13.30 Le Petit Chose Maurice Pialat (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics
15.00 Ma femme est une sorcière René Clair. Avec Veronica Lake, Fredric March (Etats-Unis, 1942, N., 85 min) O. Cinétoile
15.05 The Half-Naked Truth Gregory La Cava (EU, 1932, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
16.25 Le Faucon maltais John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
18.00 La Patrouille perdue John Ford (Etats-Unis, 1934, N., 70 min) O. Ciné Classics
18.10 Fantôme à vendre René Clair (Grande-Bretagne, 1935, N., 80 min) O. Cinétoile
23.00 Accusée, levez-vous Basil Dearden (GB, 1962, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
23.00 Donnie Brasco Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) O. Ciné Cinémas 2



COLLECTION CHRISTOPHE L.

23.00 Possession Andrzej Zulawski. Avec Isabelle Adjani, Heinz Bennent (Fr. - All., 1981, 120 min) O. Ciné Cinémas 3
23.05 Le Maître de musique Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
0.35 King Kong Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack (EU, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
1.00 La Grande Course autour du monde Blake Edwards (Etats-Unis, 1965, 150 min) O. Cinétoile
1.00 Robocop Paul Verhoeven (EU, 1987, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
1.05 Trois vies et une seule mort Raoul Ruiz (France, 1995, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
3.05 Orange mécanique Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1971, 130 min) O. Ciné Cinémas 2
4.00 Halloween, la nuit des masques John Carpenter (Etats-Unis, 1978, 85 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.25 Rugby. Avant match O.
16.00 Rugby. Finale de la Coupe du monde: Australie - France. En direct de Cardiff.
19.00 Beverly Hills. O.
19.58 Bloc mode.
20.00 Journal. Au nom du sport.
20.38 Spécial Coupe de l'America.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.50 5 millions pour l'an 2000.
20.52 Trafic infos.
20.55 Plein les yeux.
23.15 Hollywood Night. Ultime châtiment. Téléfilm. Rod Hewitt. O.
0.55 Formule foot.

FRANCE 2

13.50 Tennis. Open messieurs de Paris: demi-finale. En direct.
16.05 Tiercé.
16.25 Madame le proviseur O.
18.00 Police Academy. O.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Union libre.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Image du jour, Météo.
20.55 Tapis rouge aux plus belles chansons de Michel Berger et de Véronique Sanson.
23.25 Tout le monde en parle.
1.10 100 ans de sport.

FRANCE 3

14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 et 1.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Bean O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Jean-Baptiste, homme de cœur. La Montagne Noire O.
22.25 Questions d'enfants.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 La Nuit de Saga-Cités.

CANAL +

14.05 L'Ombre de mon père. Téléfilm. Peter Levin. O.
15.35 Football américain.
► En clair jusqu'à 20.40
17.04 Entre chien et chat. O.
17.05 A la une. O.
17.30 Vision d'Escaflowne. O.
18.00 Rugby. Coupe du monde.
20.00 Flash infos.
20.10 Les Simpson. O.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Samedi comédie. H. Une histoire d'humanaire. Spin City. Le mariage de Paul. Seinfeld. Y a-t-il un pilote dans la série?
22.10 South Park. Damien. O.
22.35 Jour de foot.
23.20 Total Recall 2070. O.
0.00 Le Journal du hard.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Un job sanglant, le polar, l'auteur et son privé.
20.45 L'Homme de ma vie. Téléfilm. Thomas Bohm. O.
22.10 Grand format. Sur les rives de la Volga.
23.40 Un jour... le Nil Youssef Chahine (v.o.). O.

M 6

17.35 Les Bédés de M6 Kid.
18.25 Stargate SG-1. O.
19.15 Unisexe.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nouou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Politiquement rock.
20.55 La Spirale. Téléfilm. Miguel Courtois. O.
22.45 Players, les maîtres du jeu. O.
23.35 Total Security. O.
0.25 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. A l'occasion de l'exposition: Sigmund Freud, Culture et conflit. Vienne, entre nostalgie et modernité.
20.30 Black & Blue. Invité: Gilles Anquetil.
21.20 Espresso, Poésie sur parole.
21.30 Multidiffusion.
22.10 Carnet de notes.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A l'affiche. Concert donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski. Œuvres de Ravel, Bartok, Jolivet.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le trio de Kenny Werner.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Quatuor Takács. Œuvres de Haydn, Dvorák, Wolf, Schubert, Dohnányi.
22.40 Zarzuela: Viento es la Dicha de Amor. Opéra de J. de Nebra. Par la Capilla Peñaforida et l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin, Maite Arruabarrena (Zefiro).

LA CINQUIÈME/ARTE

15.00 Le Journal de la santé. Parent d'enfant atteint d'une maladie rare.
15.30 Piégale 3,14...
16.00 Le Culte bueti.
16.55 Jangal. [7/13].
17.25 Va savoir. Histoires d'huîtres.
18.05 Dakтари. O.
19.00 Histoire parallèle.
19.45 Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.10 Météo.
20.15 Black Adder. [1/4/2] O.
20.45 L'Aventure humaine. Vers Tombouctou.
21.45 Metropolis.
22.45 L'Innocence et la Preuve. Téléfilm. Aisling Walsh [2/2] O.
0.30 Music Planet. Iggy Pop.
1.20 Drôle de drame Film. Marcel Carné O.

M 6

14.20 V. O.
15.10 Les Mystères de l'Ouest O.
16.10 Mission impossible, 20 ans après.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre O.
19.10 Turbo, Warning.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Cinéx.
20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon. Meurtre parfait. Buffy contre les vampires. Les belles et les bêtes. Profilier. Vision double.
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue O.
0.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Jazz à l'affût. Festival Jazz d'or à Strasbourg. Festival de Nevers.
20.50 Espresso.
21.00 Mauvais genre. Le polar allemand.
22.05 Fiction. Kottès.

FRANCE-MUSIQUES

19.10 Place de l'Opéra.
19.30 Alceste. Opéra de Gluck (version française créée en 1776). Par The English Baroque Soloists et le Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner, Anne Sofie von Otter (Alceste).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Festival Musica 99. Œuvres de De Pablo, Lopez, Gerhardt.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Les femmes compositeurs. Œuvres de Wicck-Schumann, Mendelssohn-Hensel, Le Beau, Demar, Farenec.
22.00 Da Capo. Szymon Goldberg, violon. Œuvres de Mozart, Bach, Haydn, Beethoven, R. Strauss.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
■ On peut voir
■ A ne pas manquer
■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

